

QUEEN
HC
120
.I55
D514
1996
c.2

IC

Accès à l'autoroute de l'information : les ménages canadiens

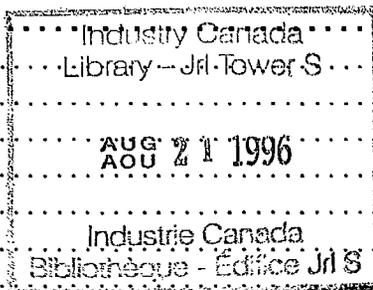
préparé pour Industrie Canada
par
Paul T. Dickinson
(en coopération avec Statistique Canada)

Printemps 1996

TABLE DES MATIÈRES

POINTS SAILLANTS

I :	CONTEXTE	1
II :	RÉSUMÉ	2
	Taux de pénétration et revenu	2
	Taux de pénétration du téléphone	3
	Taux de pénétration du câble	5
	Taux de pénétration de l'ordinateur	6
	Taux de pénétration du modem	8
	Utilisation de l'ordinateur	9
	Changements démographiques dans le temps	10
	Comparaison avec les États-Unis	11
	Perspectives d'avenir	12
III :	TAUX DE PÉNÉTRATION AU CANADA EN 1995	14
	A : Données	14
	B : Taux de pénétration et revenu des ménages	15
	C : Taux de pénétration du téléphone	18
	D : Taux de pénétration du câble	22
	E : Taux de pénétration de l'ordinateur	26
	F : Taux de pénétration du modem	29
	G : Le Québec de plus près	33
IV :	ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DES TAUX DE PÉNÉTRATION	36
	A : Introduction	36
	B : Nombre des ménages	36
	C : Situation d'activité du chef du ménage	37
	D : Lieu de résidence	39
	E : Âge du chef du ménage	40
	F : Genre de ménage	42
	G : Degré d'instruction du chef du ménage	44
	H : Changements selon la province	48
	I : Le Québec de plus près	54
V :	COMPARAISON AVEC LES TAUX DE PÉNÉTRATION AUX ÉTATS-UNIS	56
VI :	FRÉQUENTATION DE L'AUTOROUTE INFORMATIQUE	59
	A : Compétence en informatique	59
	Utilisation actuelle	59
	Les ordinateurs en classe	59
	B : Circulation sur l'autoroute de l'information	60
	Les États-Unis et le Canada	60
	Utilisation	61
	Utilisateurs	62
	Utilisation de l'ordinateur dans les milieux professionnels canadiens	62
	C : Câble ou satellite?	64
VII :	PERSPECTIVES D'AVENIR	66
	ANNEXE - Liste des tableaux	67



POINTS SAILLANTS

Évolution dans le temps des taux de pénétration

- La proportion des ménages qui ont le téléphone est extrêmement élevée - 99 % en 1995
- changements minimes depuis 1986
- Les taux de pénétration du câble ont augmenté : ils sont passés de 65 % en 1986 à 73 % en 1995
- augmentations particulièrement sensibles dans les régions rurales
- Les taux de pénétration de l'ordinateur ont quasi triplé de 1986 (10 %) à 1995 (29 %)
- En 1995, le taux de pénétration du modem était de 12 % du total des ménages et de 42 % des ménages possédant un ordinateur
- Même dans le quartile supérieur de revenu, moins du quart (22 %) du total des ménages ont un modem, et moins de la moitié des ménages possédant un ordinateur ont un modem (45 %)

Le revenu des ménages motive en bonne partie la variation des taux de pénétration

- La pénétration du téléphone varie selon le revenu : de 96 % dans le quartile inférieur, elle passe à plus de 99 % dans le quartile supérieur
- Les taux de pénétration du câble augmentent de façon significative avec le revenu - de 64 % dans le quartile inférieur, ils passent à 82 % dans le quartile supérieur
- La présence d'un ordinateur est nettement en rapport avec le revenu - il y a un ordinateur dans environ 12 % des ménages du quartile inférieur de revenu et dans 50 % des ménages du quartile supérieur

Le degré d'instruction est facteur d'un écart significatif

- Les taux de pénétration de l'ordinateur, de 9 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année de scolarité, passent à 26 % dans ceux dont le chef est diplômé du secondaire, et à 56 % dans ceux dont le chef est diplômé d'université
- L'écart va s'élargissant - la propriété d'un ordinateur dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année de scolarité est passée de 4 % en 1986 à 9 % en 1995, taux d'augmentation de beaucoup inférieur à celui qui a été constaté dans les ménages dont le chef détient un grade universitaire - où il est passé de 20 % à 56 %

Effets de l'âge indépendamment du revenu

- La pénétration du téléphone dans les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus est notablement plus élevée que pour tout autre groupe d'âge à l'égard de tous les quartiles de revenu sauf les quartiles supérieurs - il se peut que le téléphone soit davantage une nécessité pour les personnes âgées
- Chez les personnes âgées, les taux de pénétration du câble sont plus élevés que chez les membres des autres groupes d'âge, et ce, dans tous les quartiles de revenu

- La pénétration de l'ordinateur varie considérablement selon l'âge - elle n'est que de 10 % dans les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus, mais d'environ 40 % dans les ménages dont le chef a de 35 à 54 ans
- Le plus fort taux de pénétration du modem (46 %) dans les ménages possédant un ordinateur se retrouve dans les ménages dont le chef a moins de 35 ans, ce qui donne à penser que les jeunes sont des utilisateurs plus enthousiastes que d'autres de l'autoroute de l'information

Importance du lieu de résidence

- Dans les centres urbains, 80 % des ménages ont le câble, tandis qu'en milieu rural, ce pourcentage est de 35 % seulement - écart probablement attribuable aux différences d'accès à la câblodistribution entre régions urbaines et régions rurales
- Dans les centres urbains, 30 % des ménages ont un ordinateur, tandis que ce pourcentage est de 22 % dans les régions rurales
- Les ménages possédant un ordinateur et un modem sont beaucoup moins nombreux dans les régions rurales (29 %) que dans les régions urbaines (44 %). Cet écart peut être imputable au coût des interurbains qu'impose, en milieu rural, l'utilisation du modem pour avoir accès à l'Internet, mais, en l'absence de données supplémentaires, cette explication reste hypothétique.

Influence de la présence d'enfants

- La présence d'enfants de moins de 18 ans a un effet marqué sur les taux de pénétration de l'ordinateur - qui se chiffrent à 40 % dans les ménages unifamiliaux avec enfants mais à 28 % seulement dans les ménages unifamiliaux sans enfants
- La présence d'enfants fait monter le taux de pénétration du câble dans le quartile inférieur de revenu - dans les ménages unifamiliaux avec enfants (68 %), le taux de pénétration dépasse celui qui est observé dans les ménages unifamiliaux sans enfants (63 %)

Changements démographiques survenus dans les ménages canadiens de 1986 à 1995

- De 1986 à 1995, le nombre des ménages canadiens a augmenté de 19 % - ce qui ne manque pas de toucher le nombre des ménages qui ont le téléphone, le câble, un ordinateur et un modem en plus de faire monter les taux de pénétration
- En 1995, le total des ménages comprenait 85 % de ménages urbains et 15 % de ménages ruraux
- Les ménages dont le chef a moins de 35 ans forment toujours la proportion la plus considérable du total des ménages, même s'ils sont passés de 31 % en 1986 à 25 % en 1995. Les ménages dont le chef a 65 ans et plus ont connu une augmentation, de 18 % qu'ils étaient en 1986 à 20 % en 1995
- Augmentation du niveau d'instruction - La proportion des ménages dont le chef possède un certificat ou un diplôme postsecondaire a augmenté, passant de 12 % de tous les ménages en 1986 à 28 % en 1995, alors que celle des ménages dont le chef est diplômé d'université est passée de 13 % à 15 %. La proportion des ménages dont le chef a moins d'une 9^e année a chuté, de 22 % du total des ménages en 1986 à 15 % en 1995

De plus forts taux de pénétration au Canada qu'aux États-Unis

- Au Canada, les ménages qui ont le téléphone se chiffrent à 99 % en comparaison de 94 % aux États-Unis
- On constate une différence marquée des taux de pénétration à des niveaux très faibles de revenu de ménage - moins de 82 % des ménages américains ayant un revenu inférieur à 10 000 \$ US ont le téléphone à la maison, en regard de plus de 92 % des ménages canadiens dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ CAN
- Dans les ménages dont le chef a moins de 9 ans de scolarité, le taux de pénétration du téléphone est de près de 98 % au Canada mais de moins de 89 % aux États-Unis
- Aux États-Unis, le taux de pénétration de l'ordinateur est plus faible qu'au Canada à de faibles niveaux de revenu, mais plus élevé aux niveaux supérieurs. À des niveaux de revenu supérieurs à 70 000 \$ CAN, les ménages canadiens présentent un taux de pénétration de 43 % dans les régions rurales et de 55 % dans les grandes villes, tandis que, dans les ménages américains dont le revenu est d'au moins 75 000 \$ US, le taux de pénétration est de 60 % dans les régions rurales et de 64 % dans les régions urbaines

I: CONTEXTE

Le présent document a pour but principal d'étudier la disponibilité du téléphone, de la câblodistribution, de l'ordinateur et du modem, moyens d'accès à l'autoroute de l'information pour les ménages canadiens. C'est là une des étapes nécessaires dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'accès universel à l'autoroute de l'information, conformément aux recommandations formulées dans *Le défi de l'autoroute de l'information : Rapport final du Comité consultatif de l'autoroute de l'information* (septembre 1995).

Dans ce rapport, nous donnons en bref la comparaison des taux de pénétration au Canada et aux États-Unis, à partir de données tirées d'une publication du Department of Commerce des États-Unis, *Falling Through The Net: A Survey of 'Have Nots' in Rural and Urban America* (juillet 1995), et faisons l'analyse d'autres données relatives aux taux de pénétration.

L'objectif ultime du Comité consultatif de l'autoroute de l'information est de doter les Canadiens de l'accès universel, à un coût abordable, au «réseau des réseaux», lieu d'interconnexion où les réseaux informatiques peuvent être branchés aux réseaux téléphoniques, aux réseaux de télévision et à d'autres réseaux également. Les percées technologiques qui ont permis la réalisation de réseaux interfonctionnels sont déjà acquises - la numérisation pour convertir en une forme commune l'écrit et les signaux sonores et visuels, les faisceaux de fibres optiques pour transporter l'information numérisée par voies bidirectionnelles à large bande, la commutation à grande vitesse pour relier utilisateurs et services, ainsi que des satellites de pointe au service des télécommunications numériques.

Le perfectionnement et l'interconnexion de l'entier des réseaux au Canada demanderont du temps et de l'argent - comme le signale le Comité, certains analystes chiffrent à 30 milliards de dollars le coût d'un réseau universel de fibres optiques à large bande. D'ici à la mise en place de systèmes à niveau, les lignes téléphoniques bidirectionnelles à bande étroite ne pourront servir de support aux applications les plus poussées de l'autoroute de l'information, notamment aux applications à base vidéo et à la transmission interactive de données à grande vitesse, tandis que les réseaux de télévision unidirectionnels à large bande seront en mesure d'émettre mais non de capter.

Ce projet fait partie de l'initiative d'ensemble du gouvernement, visant à élaborer des politiques d'accès universel à coût abordable aux services de base en information et en communication. Le projet est axé sur les ménages, mais il doit, de façon globale, examiner l'accès à l'autoroute électronique à partir de lieux autres que le foyer - écoles, bibliothèques et autres centres communautaires, hôpitaux et autres organismes fournisseurs de soins de santé.

À la section II, nous résumons les principales constatations de l'étude. La section III donne l'analyse détaillée des taux de pénétration pour 1995. La section IV examine en détail les changements survenus dans les taux de pénétration de 1986 à 1991 puis à 1995, ainsi que les changements qui ont eu lieu ces toutes dernières années (de 1993 à 1995). La section V rend compte de l'étude américaine relative aux taux de pénétration, dans la mesure où les ventilations sont pertinentes pour le Canada et comparables avec les données de la section III. À la section VI, on étudie d'autres données se rapportant à l'incidence et à l'utilisation de l'ordinateur, ainsi qu'à la fréquentation de l'autoroute de l'information, à la maison et au travail. La section VII fait entrevoir d'autres possibilités d'analyse dans un proche avenir.

II : RÉSUMÉ

Le degré d'accès à l'autoroute de l'information que reflètent les taux de pénétration est en bonne mesure fonction du choix que font les personnes lorsqu'elles décident de s'abonner aux services de téléphone et de câblodistribution et de se procurer un ordinateur et un modem. Pour les ménages qui sont en mesure de donner suite à ce choix, le revenu est un facteur de prime importance, dont on peut voir l'effet direct dans le rapport entre le revenu et les taux de pénétration, et l'effet indirect dans le rapport entre les taux de pénétration et d'autres caractéristiques des ménages qui touchent le revenu ou en subissent le contrecoup.

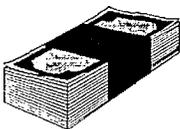
La présence de jeunes enfants peut avoir un effet sur les priorités de répartition du revenu dans le ménage; pour un couple ayant des enfants, certains biens et services seront moins «abordables» que pour un couple sans enfants disposant du même revenu. Pour les personnes âgées et les familles ayant de jeunes enfants, certains biens et services apparaîtront comme des «nécessités» plus que pour d'autres genres de ménages. L'âge et le degré d'instruction ont une portée sur le revenu de même que sur les priorités et préférences en matière de dépenses.

Il arrive que l'on n'ait pas le choix : en 1994, environ 95 % des foyers canadiens étaient télécâblés, de sorte qu'environ 5 % des ménages n'avaient pas la possibilité de s'abonner à la câblodistribution, même s'ils l'avaient voulu. Également, le choix existe parfois en principe, mais non en pratique. Par exemple, presque tous ceux qui ont le téléphone, un ordinateur et un modem peuvent se brancher sur l'Internet, mais le revenu de certains ménages peut ne pas leur permettre l'achat d'un ordinateur. D'autres personnes, dans les régions rurales ou éloignées, n'ont pas les moyens ou la volonté d'assumer des frais de téléphone plus élevés pour se brancher à un fournisseur Internet. D'autres encore craignent la tâche d'apprendre à utiliser un ordinateur au point de ne pas envisager cette possibilité comme réaliste.

Les taux de pénétration font ressortir de nombreux rapports entre les choix des personnes, et le revenu et les caractéristiques démographiques des ménages dont elles font partie. D'autres rapports ne ressortent pas aussi clairement, mais les données permettent d'établir des inférences raisonnables. Les taux de pénétration cernent également les zones où il faut mettre l'accent si l'on veut que les Canadiens tirent le meilleur parti de la technologie d'aujourd'hui et des perfectionnements qu'annonce demain.

Cependant, les taux de pénétration ne disent pas tout. Le nombre des ménages au Canada a augmenté du cinquième environ pendant la dernière décennie, de sorte qu'un taux de pénétration plus élevé signifie qu'une proportion plus élevée de ménages plus nombreux a accès au réseau. Le nombre des ménages qui ont le téléphone, par exemple, a augmenté du cinquième environ au cours de la dernière décennie, même si le taux de pénétration à cet égard a à peine changé.

Taux de pénétration et revenu



Il existe des liens bien établis entre le revenu des ménages et tous les taux de pénétration que nous examinons ici — téléphone, câble, ordinateur et modem. À quelques exceptions près, dont le rapport entre les taux de pénétration du câble et le lieu de résidence, urbain ou rural, le revenu explique en bonne et même très grande partie la variation que connaissent les taux de pénétration.

Taux de pénétration selon le revenu des ménages, 1995

	\$	<u>Téléphone</u>	<u>Câble</u>	<u>Ordinateur</u>	<u>Modem</u>	<u>Modem/ordinateur</u>
Total des revenus		98,5 %	73,4 %	28,8 %	12,0 %	41,8 %
Quartile inférieur	<21,398	96,0 %	64,4 %	12,3 %	4,8 %	39,0 %
2 ^e quartile	21,398-39,949	98,8 %	70,3 %	20,2 %	7,3 %	36,2 %
3 ^e quartile	39,949-63,034	99,5 %	76,7 %	32,5 %	13,6 %	42,0 %
Quartile supérieur	>63,034	99,7 %	82,2 %	50,2 %	22,4 %	44,7 %
Dans le quartile inférieur						
Octile inférieur	<13,886	94,3 %	62,5 %	11,5 %	4,8 %	41,9 %
Octile inférieur	13,886-21,398	97,8 %	66,3 %	13,1 %	4,8 %	36,5 %

Modem/ordinateur = Taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur

Certains rapports peuvent apparaître comme des corrélations entre les taux de pénétration et les caractéristiques des ménages si le facteur décisif du choix est le revenu. Par exemple, un rapport entre les taux de pénétration du câble et le degré d'instruction peut en réalité s'expliquer par le rapport entre degré d'instruction et revenu.

Également, certains changements dans la distribution des caractéristiques des ménages peuvent modifier les rapports entre les taux de pénétration et le revenu à cause de leur effet sur la distribution des revenus. Par exemple, les ménages à faible revenu dont le chef est une personne âgée correspondent à des taux plus élevés de pénétration du câble mais à des taux plus faibles de pénétration de l'ordinateur que les ménages à faible revenu dont le chef est une personne plus jeune, et la proportion des ménages dont le chef est une personne âgée a augmenté du tiers environ au cours de la dernière décennie.

Taux de pénétration du téléphone



La proportion des ménages qui ont le téléphone est extrêmement élevée - 98,5 % en 1995. La variation minimale des taux de pénétration est quasi entièrement attribuable à des écarts de revenu. Le taux de pénétration va de 96 % dans le quartile inférieur de revenu à plus de 99 % dans le quartile supérieur.



Le taux de pénétration du téléphone a très peu augmenté de 1986 (98,1 %) à 1995 (98,5 %), mais le nombre des ménages munis du téléphone a augmenté quasi du cinquième (19,5 %), ce qui va de pair avec l'augmentation du nombre total des ménages (19 %).

Vu le rapport qu'il y a entre situation d'activité et revenu du ménage, les ménages dont le chef est sans emploi présentent un taux de pénétration plus faible (95,7 %) que les ménages dont le chef est occupé (99,2 %) ou inactif (97,9 %).



Il n'y a pas de rapport entre les taux de pénétration du téléphone et l'emplacement du ménage, en milieu urbain ou en milieu rural. Le taux de pénétration est le même dans les deux cas (98,5 %) et correspond au taux national.

Les taux de pénétration varient toutefois selon la province de résidence. Terre-Neuve présente le taux de pénétration le plus bas, soit 96,9 %, tandis que les taux les plus élevés se retrouvent au Québec (98,9 %) et en Ontario (98,8 %). Le taux de pénétration monte de pair avec le revenu dans toutes les provinces.



L'âge semble avoir une incidence sur les taux de pénétration du téléphone, qui sont de 97 % pour les ménages dont le chef a moins de 35 ans, et de 99,3 % pour les ménages dont le chef a 65 ans et plus. Les ménages dont le chef a 65 ans et plus présentent un taux de pénétration notablement plus élevé que pour les autres groupes d'âge, dans tous les quartiles de revenu sauf le plus élevé.

Même dans le quartile inférieur de revenu, le taux de pénétration est de 98,8 %. Puisque 45 % des chefs de ménage âgés se retrouvent dans le quartile inférieur de revenu, il semble que l'âge ait un effet distinct du revenu en ce qui touche les personnes âgées. En fait, on peut vraisemblablement supposer que le téléphone est davantage une nécessité pour les personnes âgées que pour les membres d'autres groupes d'âge. Également, le revenu à lui seul n'explique pas pourquoi, dans chaque quartile, les ménages dont le chef a moins de 35 ans présentent le plus bas taux de pénétration du téléphone. À l'égard de ce groupe aussi, l'âge semble avoir un effet distinct de celui du revenu.



Dans les ménages unifamiliaux, le taux de pénétration du téléphone est plus élevé (99,1 %) que dans les autres ménages (97,1 %). Les ménages unifamiliaux sans enfants célibataires de moins de 18 ans connaissent un taux de pénétration particulièrement élevé (99,5 %). Dans le quartile inférieur de revenu, le taux de pénétration est de 94,8 % pour les ménages unifamiliaux avec enfants, mais ce taux est de 98,6 % dans les ménages unifamiliaux sans enfants. Vu que, pour chaque genre de ménage, le taux de pénétration monte parallèlement au revenu, cet écart à des niveaux de faible revenu est peut-être attribuable au fait que les ménages où il y a des enfants doivent faire vivre plusieurs personnes avec le même revenu.

Le taux de pénétration dans les autres ménages - surtout des ménages d'une personne - est remarquablement plus bas que dans les ménages unifamiliaux de la moitié inférieure du plus bas quartile de revenu. Les taux de pénétration selon l'âge suggèrent que cet écart est attribuable aux ménages d'une personne dont le chef a moins de 35 ans. Le revenu reste le principal facteur explicatif, puisque le taux de pénétration dans ces autres ménages grimpe de quatre points de pourcentage (de 94 % à 98 %) de la moitié inférieure à la moitié supérieure du plus bas quartile de revenu, et 30 % de ces ménages se retrouvent dans la moitié inférieure de ce quartile.



Les taux de pénétration du téléphone augmentent avec le degré d'instruction du chef du ménage, ce qui reflète sans doute un rapport entre revenu et instruction. Même dans le quartile inférieur de revenu, le taux de pénétration est plus élevé dans les ménages dont le chef a fait des études postsecondaires que dans ceux dont le chef ne possède pas ce degré d'instruction.



Taux de pénétration du câble

En 1995, près des trois quarts (73,4 %) du total des ménages canadiens étaient abonnés à un service de câblodistribution, alors que cette proportion était de moins des deux tiers (65,4 %) en 1986.

Les taux de pénétration du câble montent de façon significative avec le revenu : 82,2 % des ménages du quartile supérieur de revenu sont abonnés à la câblodistribution, en regard de 64,4 % des ménages du quartile inférieur.

Le rapport entre les taux de pénétration du câble et les caractéristiques des ménages reflète généralement l'effet du revenu des ménages, bien que ce rapport connaisse certaines exceptions significatives.



Les écarts entre les taux de pénétration du câble selon la situation d'activité reflètent principalement des écarts aux plans du revenu et du lieu de résidence. Les ménages dont le chef est travailleur indépendant présentent le plus faible taux de pénétration du câble (60 %), et ce taux est inférieur à celui des autres groupes dans toute la distribution du revenu. Cela pourrait s'expliquer du fait qu'une proportion relativement élevée des chefs de ménage à leur compte, ainsi les agriculteurs et les pêcheurs, habitent des régions rurales non desservies par le réseau de câblodistribution.

Les deux tiers (66,4 %) des ménages dont le chef est sans emploi ont le câble, pour un taux de pénétration du câble à l'avant-dernier rang. Le taux de pénétration du câble le plus élevé se retrouve dans les ménages dont le chef est occupé (77 %); au second rang vient le taux des ménages dont le chef est inactif (72 %) - quoique ces derniers présentent le taux de pénétration le plus élevé, dans tous les quartiles de revenu à l'exception du plus bas.

L'écart le plus marquant entre les taux de pénétration du câble s'attache au lieu de résidence. Les abonnés de la câblodistribution forment 80,2 % des ménages dans les régions urbaines, mais uniquement 34,5 % dans les régions rurales. Cet écart remarquable persiste dans toute la distribution du revenu, suggérant que cet écart entre les taux de pénétration est attribuable à la plus ou moins grande disponibilité du câble dans les milieux urbain et rural.



Les taux de pénétration du câble ont augmenté dans les régions tant urbaines que rurales, mais l'augmentation a été particulièrement considérable dans les régions rurales. De 1986 à 1995, le taux de pénétration dans les ménages ruraux a quasi doublé (il est passé de 18,1 % à 34,5 %), tandis qu'il augmentait de moins d'un dixième dans les ménages urbains (de 74,2 % à 80,2 %). Des taux de pénétration élevés joints à un plus grand nombre de régions télécâblées et à un plus grand nombre de ménages abonnés ont fait que le nombre des ménages ruraux câblés a plus que doublé (augmentation de 113 %), tandis que le nombre total des ménages (urbains et ruraux) ayant le câble a augmenté du tiers (34 %).

La Colombie-Britannique présente le taux le plus élevé de pénétration du câble (85,4 %) et la Saskatchewan, le plus bas (58,8 %). Bien que le taux de pénétration du câble monte de pair avec le revenu dans toutes les provinces, il y a, même dans le quartile supérieur de revenu, un grand écart (25 points de pourcentage) à l'échelon provincial entre le taux de pénétration le plus élevé (96,6 % à Terre-Neuve) et le plus bas (70,5 % en Saskatchewan). Là encore, un degré plus ou moins grand de disponibilité du câble dans les régions rurales pourrait expliquer l'écart.

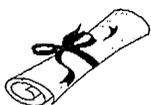
En ce qui concerne les trois provinces qui renferment les trois quarts (75,9 %) de tous les ménages, le taux provincial de pénétration du câble est supérieur au taux national (73,4 %) en Colombie-Britannique (85,4 %) et en Ontario (78,2 %), mais il est considérablement inférieur au taux national au Québec (64,2 %).



Si l'on excepte le groupe des personnes âgées, il n'y a pas de rapport entre l'âge et les taux de pénétration du câble. Chez les personnes âgées, toutefois, il y a un taux de pénétration plus élevé que dans d'autres groupes d'âge.



Dans les ménages unifamiliaux, le taux de pénétration du câble (75,2 %) est plus élevé que dans les autres ménages (69,3 %), principalement les ménages d'une personne. La présence d'enfants célibataires de moins de 18 ans fait monter les taux de pénétration en présence de faibles revenus, mais non de revenus élevés.



Le taux de pénétration augmente généralement avec le niveau d'instruction du chef du ménage, ce qui reflète probablement un rapport entre instruction et revenu. Cependant, les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année de scolarité présentent un taux de pénétration notablement plus faible, même en présence de revenus élevés.

Taux de pénétration de l'ordinateur



En 1995, près de trois ménages sur dix (28,8 %) possédaient un ordinateur au foyer. La présence d'un ordinateur est clairement liée au revenu du ménage. Environ 12 % des ménages du quartile inférieur de revenu ont un ordinateur, en regard de 50 % des ménages du quartile supérieur.

Bien que le revenu ait un effet marqué sur le taux de pénétration, d'autres facteurs jouent également - probablement la perception qu'ont les personnes de leur capacité d'utiliser un ordinateur et leur besoin ou désir de l'utiliser, ce qui se reflète dans le rapport avec l'âge et le degré d'instruction, ainsi que l'absence d'enfants dans le ménage.

Le taux de pénétration de l'ordinateur a presque triplé de 1986 (10,3 %) à 1995 (28,8 %). Puisque le nombre total des ménages a aussi augmenté, le nombre des ménages ayant un ordinateur en 1995 était en réalité plus de trois fois plus élevé (332 %) qu'en 1986. On prévoit d'autres augmentations au fur et à mesure que les ordinateurs deviennent plus faciles à utiliser, qu'un plus grand nombre de personnes se familiarisent avec leur utilisation et que le nombre et le type de services offerts par l'autoroute électronique augmentent.



Le taux de pénétration de l'ordinateur dans les ménages dont le chef est occupé (37,7 %) est beaucoup plus élevé que dans ceux dont le chef est sans emploi (20,1 %) ou dont le chef est inactif (13,3 %). Les taux de pénétration montent avec le revenu, mais les écarts selon la situation d'activité demeurent dans toute la distribution du revenu. Dans le quartile supérieur de revenu, plus de la moitié (52,4 %) des ménages dont le chef est occupé possèdent un ordinateur, en regard de 39,7 % de ceux dont le chef est sans emploi et de 34,4 % de ceux dont le chef est inactif.



Le taux de pénétration de l'ordinateur varie selon le lieu de résidence, et l'écart persiste dans toute la distribution du revenu. Dans les régions urbaines, 30 % des ménages ont un ordinateur, en regard de 22,1 % dans les régions rurales. De 1986 à 1995, le taux de pénétration en milieu urbain a grimpé

de 10,4 % à 30 %, et le taux de pénétration en milieu rural, de 9,6 % à 22,1 %. Dans le quartile inférieur de revenu, les taux de pénétration sont de 13,2 % dans les ménages urbains et de 7,4 % dans les ménages ruraux, tandis qu'ils sont de 51,2 % et de 41,5 % respectivement dans le quartile supérieur de revenu.

Près du tiers des ménages ont un ordinateur en Colombie-Britannique (32,8 %), en Alberta (34,1 %) et en Ontario (32,5 %) - les trois seules provinces où le taux de pénétration provincial est supérieur au taux national (28,8 %). Au Québec, près d'un quart des ménages (23,5 %) ont un ordinateur. Moins d'un cinquième des ménages ont un ordinateur à Terre-Neuve (19,4 %), dans l'Île-du-Prince-Édouard (16,2 %) et au Nouveau-Brunswick (19,9 %).



Le taux de pénétration de l'ordinateur varie selon l'âge. Le taux de pénétration est particulièrement faible (10 %) dans les ménages dont le chef a 65 ans ou plus, ce qui aide à expliquer l'écart des taux de pénétration entre les ménages dont le chef fait partie de la population active et ceux dont le chef est inactif. Les ménages dont le chef est âgé de 55 à 65 ans présentent également un faible taux de pénétration, à l'avant-dernier rang (24,4 %), suivis de ceux dont le chef a moins de 35 ans (29,2 %). Les taux de pénétration sont assez semblables dans les ménages dont le chef a de 35 à 44 ans (37,8 %) et dans ceux dont le chef a de 45 à 54 ans (39,8 %). Le taux de pénétration devrait monter tout naturellement au fur et à mesure que les baby-boomers, qui ont acquis l'habitude des ordinateurs, prennent de l'âge et atteignent l'âge de la retraite.

Les taux de pénétration montent avec le revenu dans tous les groupes d'âge, mais des écarts persistent sur le plan de l'âge. Par exemple, entre les quartiles inférieur et supérieur de revenu, le taux de pénétration va de 5,2 % à 27,5 % dans les ménages dont le chef a 65 ans et plus, et de 14,4 % à 57,9 % dans ceux dont le chef a de 45 à 54 ans.



La présence d'enfants âgés de moins de 18 ans a un effet marqué sur le taux de pénétration de l'ordinateur. Dans les ménages unifamiliaux avec enfants, ce taux est de 40,4 %, en regard de 28 % seulement dans les ménages unifamiliaux sans enfants. La présence d'enfants a un effet significatif sur le taux de pénétration de l'ordinateur dans toute la distribution du revenu. Ce pourrait être là une autre raison pour laquelle les ménages dont le chef a de 35 à 54 ans présentent des taux de pénétration plus élevés que ceux dont le chef est plus âgé ou plus jeune.

Également, de 1986 à 1995, le taux de pénétration de l'ordinateur est passé de 7 % à 28 % dans les ménages unifamiliaux sans enfants de moins de 18 ans, et de 17,7 % à 40,4 % dans les ménages unifamiliaux avec des enfants de moins de 18 ans.

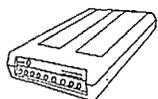
Le taux de pénétration dans les autres ménages - principalement des ménages d'une personne - est de moitié celui qu'on retrouve dans les ménages unifamiliaux (16,8 % en regard de 33,9 %). Cet écart pourrait bien refléter le rapport qu'il y a entre l'âge et les taux de pénétration, si les ménages d'une personne étaient en forte proportion formés de personnes âgées.



Les taux de pénétration de l'ordinateur augmentent de façon notable avec le degré d'instruction du chef du ménage : ce taux passe de 9,1 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année à 26,1 % dans ceux dont le chef est diplômé du secondaire et à 55,6 % dans ceux dont le chef est diplômé d'université. Une partie des écarts peut s'expliquer par la distribution du revenu - par exemple, seuls 10 % des ménages dont le chef possède moins d'une 9^e année se situent dans le quartile supérieur de revenu, en regard de 23,6 % dans ceux dont le chef est diplômé du secondaire et de 48,2 % dans ceux dont le chef est diplômé d'université. Néanmoins, le degré d'instruction semble avoir un effet distinct de celui du revenu.

En outre, il semble y avoir un écart de plus en plus prononcé entre les niveaux d'instruction, faible et élevé, sur le plan de la propriété d'un ordinateur. L'augmentation de la pénétration de l'ordinateur dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année, taux qui est passé de 4,1 % en 1986 à 9,1 % en 1995, a été de beaucoup moindre que l'augmentation constatée dans les ménages dont le chef est diplômé d'université, taux qui est passé de 19,6 % à 55,6 %.

Taux de pénétration du modem



Le taux de pénétration du modem est de 12 % pour le total des ménages et de 41,8 % pour les ménages possédant un ordinateur. Même dans le quartile supérieur de revenu, moins du quart (22,4 %) des ménages ont un modem, et moins de la moitié des ménages ayant un ordinateur ont aussi un modem (44,7 %).

Il existe un rapport beaucoup plus ténu entre le revenu et les taux de pénétration du modem chez les propriétaires d'ordinateur qu'entre le revenu et les taux de pénétration de l'ordinateur. La proportion des propriétaires d'ordinateur qui ont un modem n'est que de 14,6 % plus élevée dans le quartile supérieur de revenu que dans le quartile inférieur, tandis que le taux de pénétration de l'ordinateur dans le quartile supérieur est de plus de quatre fois celui qu'on retrouve dans le quartile inférieur.

Les taux de pénétration du modem sont faibles, mais ils sont en hausse rapide. Dans la seule année 1994-1995, la proportion des ménages possédant un modem est passée de 8,4 % à 12 %. En particulier, avec la vente en plein essor des modems internes, qui font partie intégrante de l'ordinateur, les données sur l'utilisation du modem deviendront plus pertinentes que celles qui se rapportent à la propriété d'un modem.



Obéissant aux mêmes schèmes que les taux de pénétration de l'ordinateur selon la situation d'activité du chef du ménage, le taux de pénétration du modem dans l'ensemble des ménages n'est que de 8,2 % si le chef est sans emploi et de 5,2 % si le chef est inactif, mais de 16 % si le chef est occupé. Dans les ménages qui ont un ordinateur, toutefois, le taux de pénétration du modem varie peu selon la situation d'activité du chef du ménage - 39,1 % chez les inactifs et 42,3 % chez ceux qui font partie de la population active.



La proportion des ménages qui, ayant un ordinateur, ont aussi un modem est beaucoup plus faible dans les régions rurales (29 %) que dans les régions urbaines (43,5 %). Cet écart vient fortement étayer l'écart rattaché à la région entre les taux de pénétration de l'ordinateur, si bien que les ménages qui ont un modem se chiffrent à 13 % en milieu urbain mais uniquement à 6,5 % en milieu rural.

Même dans les ménages propriétaires d'ordinateur du quartile supérieur de revenu, ceux qui ont un modem se chiffrent à 45,8 % en milieu urbain et à 33,5 % seulement en milieu rural. Cet écart peut être imputable au coût des interurbains qu'impose, en milieu rural, l'utilisation du modem pour avoir accès à l'Internet, mais, en l'absence de données supplémentaires, cette explication reste hypothétique.

Le classement par ordre de rang des taux de pénétration du modem dans les ménages qui ont un ordinateur dans les petites provinces diffère quelque peu du classement par ordre de rang des taux de pénétration de l'ordinateur. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard présente le plus faible taux de pénétration de l'ordinateur (16,2 %), mais la proportion

la plus élevée des propriétaires d'ordinateur qui ont aussi un modem (49,7 %). Dans les quatre provinces qui renferment 85 % de tous les ménages, cependant, les deux types de taux de pénétration sont plus élevés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario qu'au Québec.



Le taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur est plus élevé (46 %) lorsque le chef est âgé de moins de 35 ans, ce qui suggère que les jeunes sont des utilisateurs enthousiastes de l'autoroute de l'information. Les personnes âgées présentent le taux de pénétration du modem le plus faible de tous les ménages ayant un ordinateur (37,9 %), de sorte que moins de 4 % (3,8 %) de tous les ménages dont le chef est une personne âgée possèdent un modem.

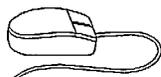


L'écart selon le genre de ménage entre les taux de pénétration du modem parmi les ménages qui ont un ordinateur est extrêmement réduit, mais il est à l'inverse du schème constaté à propos des taux de pénétration de l'ordinateur. Dans les ménages possédant un ordinateur, le plus bas taux de pénétration du modem se retrouve dans les ménages unifamiliaux ayant des enfants (40,7 %) et le plus élevé se retrouve dans les ménages autres que les ménages unifamiliaux (44,1 %) - surtout des ménages d'une personne.



Même dans les ménages possédant un ordinateur, le taux de pénétration du modem augmente de façon marquée avec le degré d'instruction, ce taux passant de 30,6 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année à près de la moitié (48,5 %) dans ceux dont le chef est diplômé d'université. Ce fait vient fortement étayer le rapport qui existe entre le degré d'instruction et les taux de pénétration de l'ordinateur, de sorte que le taux de pénétration du modem dans les ménages dont le chef est diplômé d'université (27 %) est de près de 10 fois plus élevé que celui qui se retrouve dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année (2,8 %).

Utilisation de l'ordinateur



Selon les projections effectuées à partir de données signalées dans d'autres sources, 17 % des personnes (et non des ménages) âgées de 16 ans et plus au Canada et aux États-Unis réunis avaient accès à l'Internet (en août 1995), mais seuls 11 % d'entre eux y avaient effectivement fait appel au cours des trois mois précédents. De plus, 66 % de ces utilisateurs avaient, la dernière fois, utilisé l'Internet au travail, et 44 % d'entre eux au foyer. Le temps passé à naviguer sur l'Internet était en moyenne de 5 heures 28 minutes par utilisateur par semaine, soit une moyenne de 35 minutes par semaine par personne pour l'entier de la population des personnes âgées d'au moins 16 ans - c'est-à-dire à peu près la même période que celle passée au visionnage de bandes vidéo de location. Ici encore, on constate un rapport étroit entre utilisation de l'ordinateur d'une part, et revenu et degré d'instruction d'autre part. Seuls 10 % des habitants du Canada et des États-Unis pris dans leur ensemble ont un revenu de ménage de plus de 80 000 \$, alors que c'est le cas pour 25 % des utilisateurs du World Wide Web. Bien que seuls 29 % des membres de cette population globale aient au moins un grade universitaire, ces derniers constituent 64 % des utilisateurs du WWW.

L'analyse formulée ci-dessus montrait que 24 % des ménages canadiens en 1994 (et 28,8 % d'entre eux en 1995) possédaient un ordinateur au foyer, des projections effectuées à partir des données recueillies par l'Enquête sociale générale, menée au Canada, indiquent que 48 % des Canadiens occupés se servaient d'un ordinateur au travail en 1994, alors que ce pourcentage était de 15 % en 1985. Une plus forte proportion des hommes occupés (52 %) que

des femmes occupées (45 %) se servaient de l'ordinateur au travail, ce qui reflète des différences dans la répartition professionnelle. Le temps consacré à l'utilisation de l'ordinateur au travail a aussi augmenté; on est passé d'une moyenne de 16 heures par semaine par utilisateur en 1985 à une moyenne de près de 18 heures en 1994.

Changements démographiques dans le temps

De 1986 à 1995, le nombre des ménages canadiens s'est accru de 19 %. Le nombre total des ménages ayant augmenté, l'augmentation du nombre des ménages munis du téléphone, du câble et d'un ordinateur est plus forte que ne le laisse entendre la hausse des taux de pénétration. Par exemple, de 1986 à 1995, le taux de pénétration du câble a augmenté de 12,3 %, mais le nombre total des ménages a augmenté de près de 19 %. Somme totale : le nombre des ménages munis du câble s'est en fait accru de plus du tiers (33,6 %).

L'augmentation de 19 % qu'ont connue les ménages de 1986 à 1995 peut se ventiler de la façon suivante : augmentation de 38,7 % des ménages dont le chef est inactif, augmentation de 30,6 % des ménages dont le chef est sans emploi, augmentation de 9,3 % des ménages dont le chef est employé et augmentation de 14 % des ménages dont le chef est travailleur indépendant. Parce que le nombre des ménages de chaque catégorie a changé à des rythmes différents, la distribution des ménages a également changé. La proportion des ménages dont le chef est inactif est passée de 27,6 % en 1986 à 32,2 % en 1995. La proportion des ménages dont le chef est employé est passée de 58,8 % en 1986 à 54 % en 1995. Les ménages dont le chef est sans emploi sont légèrement plus nombreux; leur proportion est passée de 6 % en 1986 à 6,6 % en 1995. La proportion des chefs de ménage qui sont des travailleurs indépendants a subi une légère baisse; de 7,6 % en 1986, elle est passée à 7,2 % en 1995.

De 1986 à 1995, le nombre des ménages urbains a augmenté de 20 %, et le nombre des ménages ruraux de 12 %. En 1995, les ménages urbains constituaient 85,1 % du total des ménages, et les ménages ruraux, 14,9 %.

Les ménages dont le chef a moins de 35 ans représentent toujours la plus grande proportion de tous les ménages, bien que leur pourcentage soit passé de 31,4 % en 1986 à 25,2 % en 1996. Pendant ces neuf années, le nombre des ménages dont le chef était âgé de 65 ans et plus est passé de 17,7 % en 1986 à 19,7 % en 1995, et la proportion des ménages dont le chef était âgé de 45 à 54 ans est passée de 15 % à 18,4 %.

De 1986 à 1995, le nombre des ménages unifamiliaux sans enfants célibataires de moins de 18 ans a augmenté de 21 %, alors que le nombre des ménages avec enfants a augmenté de 7,3 % seulement. Le nombre des ménages unifamiliaux a augmenté de 14,1 %, tandis que celui des autres ménages (surtout ménages d'une personne) augmentait de 32,4 % au cours de ces neuf années. En raison de rythmes de croissance différents, la proportion des ménages unifamiliaux est passée de 73,3 % en 1986 à 70,2 % en 1995. Inversement, les autres ménages ont vu leur proportion s'accroître et passer de 26,7 % à 29,8 %.

Bien que le nombre des ménages ait augmenté de 19 % de 1986 à 1995, le nombre des ménages dont le chef avait moins d'une 13^e année a en fait diminué. Plus précisément, la proportion des ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année a décliné, de 22,2 % qu'elle était en 1986 à 14,8 % en 1995. Le pourcentage des chefs de ménage ayant un certificat ou un diplôme postsecondaire est passé de 12 % en 1986 à 27,5 % en 1995, alors que le pourcentage des diplômés d'université montait, de 13,4 % à 15,1 %.

Comparaison avec les États-Unis



Les taux de pénétration du téléphone et de l'ordinateur aux États-Unis (novembre 1994) étaient plus faibles qu'au Canada (avril 1995), sauf en ce qui touche l'ordinateur aux niveaux supérieurs de revenu. L'étude relative aux États-Unis ne donne pas de précisions sur les taux de pénétration du câble.



Au Canada, la part des ménages qui ont le téléphone (98,5 %) est plus élevée qu'aux États-Unis (93,5 %). Les taux de pénétration diffèrent peu entre le Canada et les États-Unis aux niveaux supérieurs du revenu des ménages, mais l'écart est prononcé aux niveaux inférieurs. Moins de 82 % des ménages américains dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ US ont le téléphone au domicile, en comparaison de plus de 92 % des ménages canadiens dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ CAN.

Il n'existe pas de rapport significatif entre les taux de pénétration et la région, urbaine ou rurale, où se retrouvent les ménages dans l'un ou l'autre pays. Les taux de pénétration aux États-Unis sont plus faibles qu'au Canada pour tous les groupes d'âge - par exemple, moins de 97 % des ménages dont le chef a 55 ans et plus ont le téléphone aux États-Unis, alors que cette proportion est de plus de 99 % au Canada.

Le taux de pénétration augmente de pair avec le degré d'instruction, tant aux États-Unis qu'au Canada; dans les ménages dont le chef a moins de 9 ans de scolarité, le taux de pénétration du téléphone est de 97,7 % au Canada, mais ce taux est inférieur à 89 % aux États-Unis.

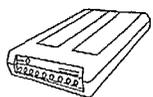


La proportion des ménages qui ont un ordinateur familial est plus élevée au Canada (28,8 %) qu'aux États-Unis (25,5 %). Il existe un rapport étroit entre le revenu et les taux de pénétration de l'ordinateur dans les deux pays, ce rapport étant plus marqué aux États-Unis qu'au Canada. Le taux de pénétration aux États-Unis est plus bas qu'au Canada à de faibles niveaux de revenu et plus élevé aux niveaux supérieurs. Au Canada, les plus faibles taux de pénétration de l'ordinateur correspondent aux ménages dont le revenu s'établit entre 10 000 \$ et 14 999 \$ CAN, où la pénétration se chiffre à 6,7 % dans les régions rurales et à 11,9 % dans les centres urbains. Aux États-Unis, les plus faibles taux de pénétration de l'ordinateur correspondent aux ménages dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ US, où la pénétration se chiffre à 4,5 % dans les régions rurales et à 8,1 % dans les régions urbaines. Aux niveaux supérieurs de revenu, c'est-à-dire 70 000 \$ et plus, les ménages canadiens présentent un taux de pénétration de 42,9 % dans les régions rurales et de 55,3 % dans les grandes villes, alors que, dans les ménages américains dont le revenu est d'au moins 75 000 \$ US, les taux de pénétration sont de 59,6 % dans les régions rurales et de 64,4 % dans les régions urbaines.

Il existe un rapport étroit entre les taux de pénétration de l'ordinateur et le degré d'instruction dans les deux pays, mais le taux de pénétration est plus élevé au Canada à tous les niveaux d'instruction comparables, en particulier aux niveaux élémentaires. Au Canada, dans les ménages dont le chef a moins de 9 ans de scolarité, le taux de pénétration est de 9,1 % et dépasse le taux de moins de 3 % constaté aux États-Unis. Les ménages canadiens dont le chef est diplômé d'université présentent un taux de pénétration de 55,6 %, alors que les ménages américains dont le chef a fait au moins quatre ans d'études universitaires présentent des taux de pénétration d'environ 51 %.

L'étude américaine a fait une constatation particulièrement intéressante : les membres de nombreux groupes présentant de très faibles taux de pénétration de l'ordinateur et du modem - notamment ménages à faible revenu mais possédant un ordinateur, ménages dont le chef est jeune et ménages dont le chef est peu instruit - sont en réalité les utilisateurs les plus enthousiastes des services informatiques en direct. Voilà qui concorde avec les données indiquant l'existence, au Canada, de taux de pénétration du modem relativement élevés dans la moitié inférieure du quartile inférieur de revenu et dans les ménages dont le chef a moins de 35 ans.

Le schème fondamental des rapports entre les taux de pénétration et les autres caractéristiques des ménages est le même dans les deux pays : il y a des rapports étroits avec la région, urbaine ou rurale, où se retrouvent les ménages, le niveau d'instruction et l'âge du chef du ménage. Les taux de pénétration sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, et ce, à tous les niveaux d'instruction comparables et pour tous les groupes d'âge comparables.



Parmi les ménages possédant un ordinateur, le pourcentage de ceux qui ont aussi un modem est plus élevé aux États-Unis (45,5 %) qu'au Canada (41,8 %). Dans les deux pays, la proportion des ménages propriétaires d'un ordinateur qui ont aussi un modem augmente avec le revenu et le degré d'instruction. Dans les deux pays, les écarts selon l'âge du taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur sont beaucoup moins marqués que les écarts selon l'âge des taux de pénétration de l'ordinateur.

Le taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur est plus élevé aux États-Unis, mais le taux de pénétration de l'ordinateur est plus élevé au Canada. Pour l'ensemble des ménages, munis ou non d'un ordinateur, le taux de pénétration du modem est légèrement plus élevé au Canada (12 %) qu'aux États-Unis (11,6 %).

Perspectives d'avenir



Notre étude se propose de clarifier les rapports qui existent actuellement entre diverses caractéristiques des ménages et les moyens d'accès à l'autoroute de l'information dont disposent au foyer les ménages canadiens. Nous examinons aussi de quelle façon ces rapports ont évolué dans le temps. Or, ces rapports ne forment qu'une partie de la plateforme de concertation, dont l'esprit dirigera la conception et l'élaboration des politiques concernant les secteurs tant privé que public. Il reste beaucoup à faire pour étendre la portée de cette plateforme et améliorer son intégrité structurale. Si l'on veut que ces politiques ouvrent des voies nouvelles en sortant des sentiers battus, si l'on veut qu'elles facilitent la progression inéluctable de l'autoroute dans la vie de tous les Canadiens, le programme à réaliser dans un proche avenir doit incorporer à tout le moins les dimensions suivantes.

La plateforme de concertation doit être élargie de façon à mettre en évidence l'impact de l'autoroute de l'information sur la prestation des services éducatifs, des soins de santé et des services communautaires en général. Cette étape devrait contribuer à un plus grand réalisme dans l'estimation des coûts associés à la mise en place d'innovations telles que l'enseignement à distance et la télémédecine. Elle devrait aussi aider à remettre en perspective les diverses options en matière de politiques. Dans ce secteur il faut, en un premier temps, étendre la portée de l'analyse des ménages aux écoles et autres établissements d'enseignement, aux hôpitaux, cliniques et établissements de soins de santé en général, ainsi qu'aux bibliothèques et autres centres communautaires.

L'intégrité structurale de la plateforme de concertation dépend non seulement de la capacité d'accès à l'autoroute de l'information des ménages et établissements, mais aussi du degré auquel ceux-ci traduiront leurs possibilités d'accès en une utilisation effective. Pour ce faire, il faudra passer d'une analyse de l'infrastructure et de son accessibilité à une analyse de son utilisation éventuelle et effective par les ménages et établissements. Le rapport fait état de cet aspect, mais il faudra approfondir davantage la question pour bien la comprendre.

L'autoroute de l'information transcende les frontières nationales, comme c'est le cas pour beaucoup de questions de stratégies liées à l'autoroute. Dans la présente étude, nous comparons les taux de pénétration dans les ménages canadiens aux taux relevés dans les ménages américains par une étude réalisée aux États-Unis. Des comparaisons analogues devraient être effectuées à l'égard d'un aussi grand nombre de pays que possible, en particulier chez les partenaires du Canada dans le cadre de l'OCDE et du Groupe des Sept. De plus, les études relatives à d'autres pays devraient être élargies, de façon à ce que notre plateforme de concertation englobe la manière dont leurs diverses infrastructures ont évolué ainsi que les questions et problèmes qui se sont posés pendant l'évolution de leurs réseaux. La compréhension de ces facteurs est particulièrement importante à une époque où la coopération internationale devient la norme, et dans un domaine où cette coopération internationale est un impératif; de même, il est essentiel que les synergies découvertes et les leçons apprises puissent être exploitées au Canada, au palier des politiques.

L'intégrité structurale de la plateforme de concertation sera fonction non seulement de l'information qu'elle aura permis de réunir sur la situation actuelle, mais aussi du degré auquel cette information pourra servir à anticiper les problèmes pouvant se présenter dans l'avenir, afin que des politiques puissent être élaborées de façon à aplanir sinon à prévenir les difficultés avant même qu'elles n'apparaissent. Dans cette optique, il faudra procéder à une étude critique du vaste corpus, toujours croissant, des écrits portant sur l'avenir de l'autoroute de l'information, et ce, non forcément sous un angle statistique. L'étude aidera à charpenter un cadre cohérent, permettant l'examen de diverses formules de politiques et la mise au point des stratégies qui seront le plus aptes à promouvoir les intérêts économiques et sociaux du Canada.

III. TAUX DE PÉNÉTRATION AU CANADA EN 1995

A : DONNÉES

Le calcul des taux de pénétration au Canada a été effectué à partir des données fournies par Statistique Canada. Les données proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs de mai 1995, de l'Enquête sur la population active d'avril 1995 et de l'Enquête sur l'équipement ménager d'avril 1995. Plus loin dans notre étude, nous examinerons les mêmes types de données pour d'autres années, afin de dégager l'évolution dans le temps des taux de pénétration. On pourra retrouver en partie les données dans le document de Statistique Canada intitulé *Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques* (N° 13-218 au catalogue. Annuel).

Aux fins du calcul des taux de pénétration, on a pris comme unité le ménage, c'est-à-dire une personne ou un groupe de personnes habitant une même unité de logement. Le revenu du ménage comprenait le total du revenu de tous ses membres âgés de 15 ans et plus, à l'exclusion des sommes découlant des jeux de hasard, des gains ou pertes en capital, des remboursements de taxes, du revenu en nature et des sommes globales provenant de sources telles que les héritages, remboursements de prêts, règlements de réclamations d'assurance et ventes de biens personnels.

Les taux de pénétration sont calculés en fonction d'un certain nombre de caractéristiques des ménages : situation d'activité du chef du ménage, lieu de résidence, en milieu urbain ou rural, âge et degré d'instruction du chef du ménage, genre et structure des ménages ainsi que province de résidence. Chaque catégorie donne lieu à une subdivision selon le revenu annuel du ménage, chaque ménage étant ensuite rattaché au quartile pertinent de la distribution globale du revenu des ménages canadiens.

Les caractéristiques de l'activité et les caractéristiques démographiques des ménages sont telles qu'elles ont été constatées au moment de l'enquête en 1995, alors que les données relatives à leur revenu correspondent à l'année civile précédente (1994). Les différences tenant aux périodes et le fait que les enquêtes réunissent des données à un stade temporel précis signifient que les données ne peuvent rendre compte de certains aspects du rapport existant entre les taux de pénétration et les caractéristiques des ménages. Par exemple, la situation d'activité du chef du ménage au moment de l'enquête peut ne pas avoir été la même que pendant l'année précédente, en partie ou en totalité, et certains ménages peuvent renfermer des personnes dont la situation d'activité et la situation professionnelle sont différentes de celles du chef. Ces facteurs affaiblissent le lien qui existe entre la situation d'activité et le revenu annuel.

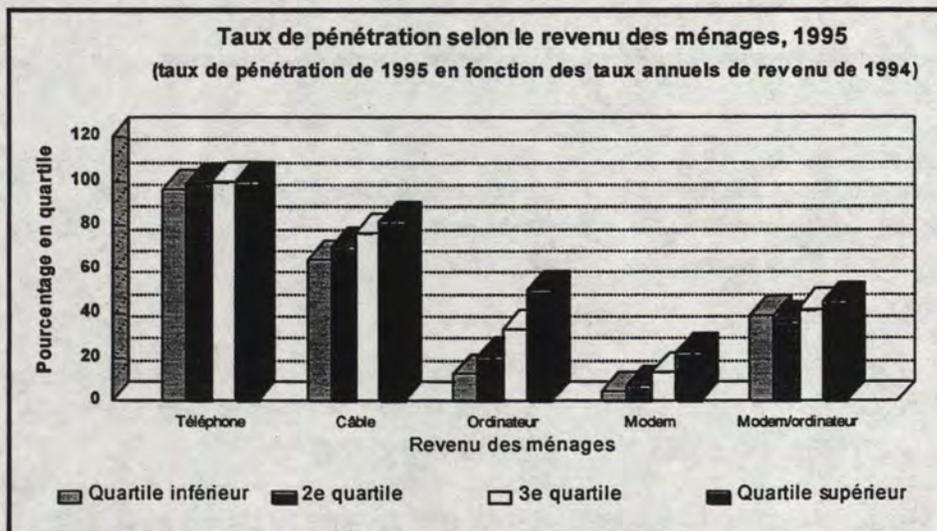
La situation d'activité ou de chômage à un stade temporel donné (la date de l'enquête) peut durer depuis quelques semaines ou plusieurs mois. La durée du chômage peut avoir des retombées, non seulement pour le revenu du ménage (par le biais de l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage), mais aussi quant au degré d'épuisement des avoirs liquides du ménage. Le pouvoir d'achat du ménage, et par conséquent sa capacité d'achat d'un ordinateur et d'abonnement à la câblodistribution, est fonction du niveau de son revenu et de ses avoirs. Le chef d'un ménage peut être «inactif» parce qu'il est à la retraite, ou parce que de mauvaises perspectives d'emploi l'a incité à cesser toute recherche active d'un emploi. De plus, l'ordinateur et le modem sont des biens durables, qui ont pu être achetés de nombreux mois ou années avant que les chefs des ménages n'aboutissent à leur situation d'activité actuelle.

Ces aspects des données sont incontournables, mais ils ne sont susceptibles de valoir que pour une partie relativement restreinte des ménages. En principe, il faut tenir compte de ces aspects mais, en pratique, ils ne devraient pas entraîner de biais graves lors de l'interprétation des données. Dans la suite de cette section, nous examinons les rapports qui

jouaient, en 1995, entre les taux de pénétration et le revenu des ménages, puis nous explorons la manière dont les taux de pénétration peuvent être corrélés avec d'autres caractéristiques des ménages.

B : TAUX DE PÉNÉTRATION ET REVENU DES MÉNAGES

L'achat d'un certain bien ou service est affaire de choix pour certaines personnes, mais non pour d'autres. Ainsi, on estime qu'environ 95,6 % des ménages canadiens étaient branchés sur un réseau de câblodistribution en 1994 (*Canadian Cable Television : Industry Overview, 1994*, Broadcasting Regulatory Policy, Patrimoine canadien, septembre 1995). Par conséquent, 4,4 % des ménages n'avaient pas la possibilité de s'abonner, même s'ils l'avaient désiré. Les taux de pénétration du câble pour l'ensemble des ménages dont nous faisons état ici pourront être inférieurs de quelques points de pourcentage au taux de pénétration des ménages effectivement télécâblés.



L'Internet est accessible à quiconque dispose d'un téléphone résidentiel à clavier, mais une proportion relativement minime des consommateurs ont fait l'acquisition de l'ordinateur et du modem nécessaires. Par conséquent, dans une large mesure, les taux de pénétration sont déterminés par le **choix** des personnes, qui décident de s'abonner aux services de téléphone et de câblodistribution, et de faire l'achat d'un ordinateur et d'un modem. Les données viennent confirmer l'hypothèse de l'importance du revenu à l'égard de ce choix : l'écart manifesté par les taux de pénétration des quartiles de revenu supérieur et inférieur indique un rapport étroit entre les taux de pénétration et le revenu des ménages (tableau 1-95).

Taux de pénétration selon le revenu des ménages, 1995

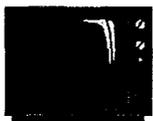
	\$	Téléphone	Câble	Ordinateur	Modem	Modem/ordinateur
Total des revenus		98,5 %	73,4 %	28,8 %	12,0 %	41,8 %
Quartile inférieur	<21,398	96,0 %	64,4 %	12,3 %	4,8 %	39,0 %
2° quartile	21,398-39,949	98,8 %	70,3 %	20,2 %	7,3 %	36,2 %
3° quartile	39,949-63,034	99,5 %	76,7 %	32,5 %	13,6 %	42,0 %
Quartile supérieur	>63,034	99,7 %	82,2 %	50,2 %	22,4 %	44,7 %
Dans le quartile inférieur						
Octile inférieur	<13,886	94,3 %	62,5 %	11,5 %	4,8 %	41,9 %
Octile inférieur	13,886-21,398	97,8 %	66,3 %	13,1 %	4,8 %	36,5 %

Modem/ordinateur = Taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur.

Il existe des rapports étroits entre le revenu et d'autres caractéristiques des ménages, telles que l'âge et la situation d'activité. Par conséquent, le revenu explique une part significative et souvent substantielle du lien qui existe entre les taux de pénétration et d'autres caractéristiques des ménages.



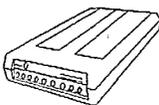
Le téléphone connaît un taux de pénétration très élevé dans tous les quartiles de revenu. Le taux de pénétration grimpe de 96 % dans le quartile inférieur de revenu à 99,7 % dans le quartile supérieur, avec un taux de pénétration global de 98,5 %.



Dans l'ensemble, 73,4 % des ménages sont abonnés au service de câblodistribution. Le rapport de ce taux avec le revenu est tout à fait évident, le taux de pénétration s'élevant régulièrement en corrélation, de 64,4 % dans le quartile inférieur de revenu à 82,2 % dans le quartile supérieur.

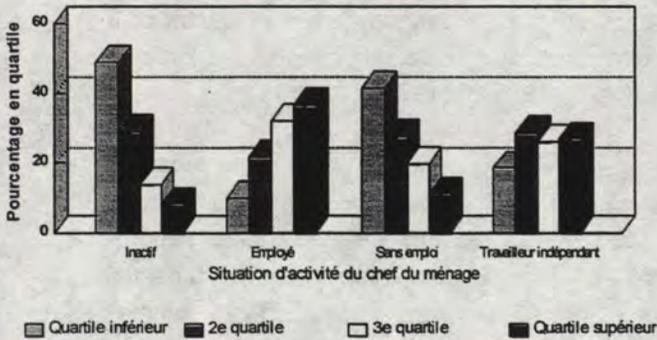


Dans l'ensemble, 28,8 % des ménages ont un ordinateur, et le rapport entre ce taux de pénétration et le revenu est particulièrement frappant. Un peu moins du huitième (12,3 %) des ménages du quartile inférieur de revenu ont un ordinateur, en comparaison d'un peu plus de la moitié (50,2 %) de ceux du quartile supérieur. Dans le quartile supérieur, il y a donc quatre fois plus de ménages qui ont un ordinateur que dans le quartile inférieur.

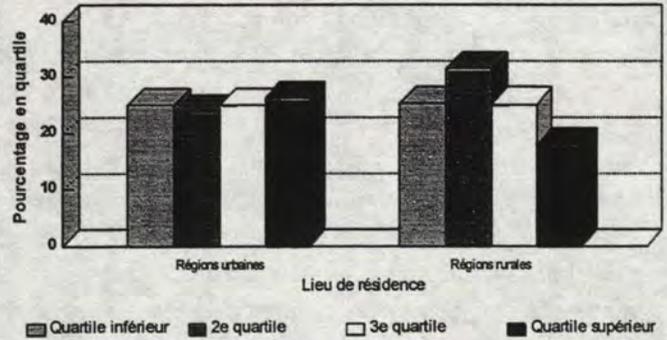


Uniquement 12 % de tous les ménages ont un modem (tableau 1-95). Dans le quartile supérieur de revenu (22,5 %), le taux de pénétration du modem est de plus de quatre fois plus élevé que dans le quartile inférieur (4,8 %).

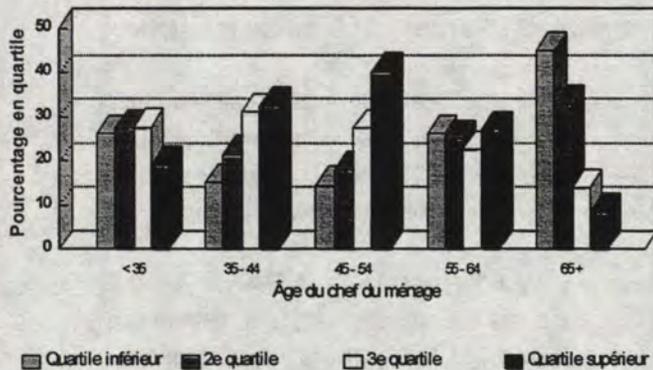
Distribution du revenu des ménages selon la situation d'activité du chef, 1995
(taux de pénétration de 1995 en fonction des taux annuels de revenu de 1994)



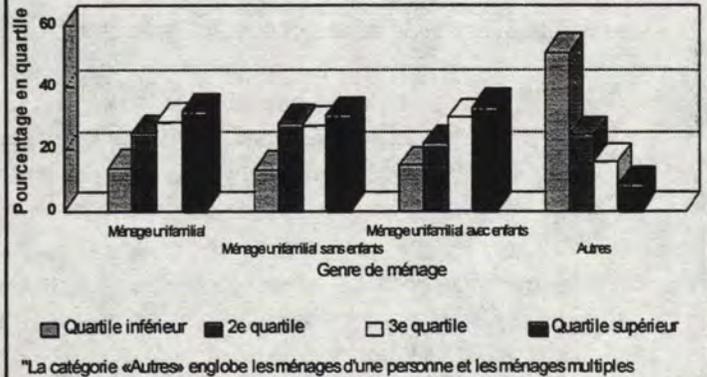
Distribution du revenu des ménages selon le lieu de résidence, 1995
(taux de pénétration de 1995 en fonction des taux annuels de revenu de 1994)



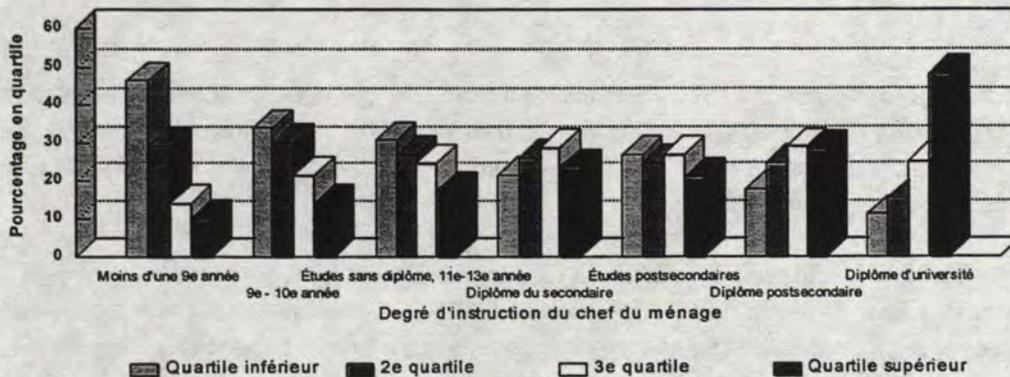
Distribution du revenu des ménages selon l'âge du chef, 1995
(taux de pénétration de 1995 en fonction des taux annuels de revenu de 1994)



Distribution du revenu des ménages selon le genre de ménage, 1995
(taux de pénétration de 1995 en fonction des taux annuels de revenu de 1994)



Distribution du revenu des ménages selon le degré d'instruction du chef, 1995
(taux de pénétration de 1995 en fonction des taux annuels de revenu de 1994)



Parmi les seuls ménages qui ont un ordinateur, 41,8 % ont aussi un modem (tableau 8-95). Le rapport entre le revenu et la propriété d'un modem est beaucoup moins étroit pour les ménages ayant un ordinateur que pour l'ensemble des ménages, ce qui suggère que la portée du revenu sur la propriété d'un modem se manifeste principalement par l'effet du revenu sur la propriété d'un ordinateur. Le taux de pénétration du modem dans les ménages ayant déjà un ordinateur tombe en réalité de 39 % dans le quartile inférieur de revenu à 36,2 % dans le deuxième quartile, pour remonter à 42 % dans le troisième quartile et à 47 % dans le quartile supérieur de revenu.

Vu la baisse substantielle qu'on connue récemment les prix des modems intégrés, le modem faisant maintenant partie intégrante de l'ensemble du support matériel-logiciel de l'ordinateur et étant vendu à ce titre, le taux global de pénétration du modem devrait nécessairement augmenter avec le temps, pour se rapprocher du taux de pénétration de l'ordinateur. De plus, on devrait bientôt assister au lancement sur le marché de nouveaux dispositifs beaucoup moins coûteux, conçus spécifiquement pour donner accès à l'Internet. Si ces dispositifs sont considérés comme des modems plutôt que des ordinateurs, le taux de pénétration du modem pourrait à l'avenir dépasser le taux de pénétration de l'ordinateur.

C : TAUX DE PÉNÉTRATION DU TÉLÉPHONE

Le taux de pénétration du téléphone au Canada est extrêmement élevé : 98,5 % des ménages ont le téléphone.



Le rapport entre les taux de pénétration du téléphone et la **situation d'activité** du chef du ménage s'explique en bonne partie par le revenu. Dans le quartile supérieur, seuls les ménages dont le chef est sans emploi ont un taux de pénétration du téléphone inférieur à 99,7 %, et même les sans emploi présentent un taux de pénétration de 99,1 % dans ce quartile (tableau 1-95).

Dans les ménages dont le chef est employé, le taux de pénétration est de 98,8 %, passant de 95,5 % dans le quartile inférieur de revenu à 99,7 % dans le quartile supérieur. Seuls 13,8 % de ces ménages se rangent dans le quartile inférieur de revenu, mais 33 % se retrouvent dans le quartile supérieur (tableau 1.N-95). Dans les ménages dont le chef est travailleur indépendant, le taux de pénétration est de 99,3 %, mais ces ménages ne représentent que 7,2 % de l'ensemble (et leur effet est donc minime sur le taux global de pénétration). Les ménages dont le chef est employé présentent un taux de pénétration de 99,2 %, et ces ménages comptent pour 54 % de l'ensemble des ménages. Plus des deux tiers d'entre eux (68,6 %) figurent dans la moitié supérieure de la distribution du revenu, où leur taux de pénétration dépasse 99,5 %. Moins du dixième de ces ménages (9,7 %) figurent dans le quartile inférieur, où leur taux de pénétration est de 96,2 %.

L'inactivité abaisse le taux de pénétration du téléphone en raison de son effet sur le revenu du ménage. Dans les ménages dont le chef est sans emploi, le taux de pénétration est de 95,7 %, en bonne partie parce que 40 % d'entre eux figurent dans le quartile inférieur de revenu, où leur taux de pénétration n'est que de 92,5 %. Les 11 % des ménages du quartile supérieur présentent un taux de pénétration de 99,1 %.

Les ménages dont le chef ne fait pas partie de la population active, notamment les personnes âgées qui sont à la retraite, connaissent un taux de pénétration du téléphone de 97,9 %. Ce pourcentage est inférieur au taux global, car 48,7 % de ces ménages figurent dans le quartile inférieur de revenu, où le taux de pénétration est de 96,4 %. Le taux de pénétration grimpe à 99 % dans le deuxième quartile, pour atteindre les 100 % chez les 8,3 % des ménages du quartile supérieur de revenu. Cependant, des facteurs autres que le revenu sont en jeu, puisque ces ménages

correspondent au taux de pénétration le plus élevé dans chaque quartile de revenu. Cela s'explique sans doute par le fait que le téléphone est davantage une nécessité pour les personnes âgées que pour les autres.



Le taux de pénétration du téléphone est sans rapport avec le **lieu de résidence** du ménage, que ce soit en milieu urbain ou rural : ce taux est de 98,5 % dans les deux cas, et ne présente que d'infimes écarts entre régions rurales et régions urbaines dans chaque quartile de revenu (tableau 2-94). Les ménages urbains forment 85,1 % de l'ensemble des ménages, alors que les ménages ruraux n'en représentent que 14,9 %.

Une étude antérieure montrait, par une ventilation plus détaillée, certains écarts entre les taux de pénétration respectifs des grands et petits centres urbains, mais en concluait que ces écarts sont quasi exclusivement le reflet de ceux qu'on relève dans la distribution du revenu des ménages dans différentes régions (*Access to the Information Highway : Canadian Households in 1995 - Interim Report*, Industrie Canada, février 1995).



Le taux de pénétration du téléphone progresse de pair avec l'**âge du chef du ménage** : il passe de 97 % pour les ménages dont le chef a moins de 35 ans à 99,3 % pour les ménages dont le chef a 65 ans et plus (tableau 3-95). En 1995, le quart (25,2 %) des chefs de ménage avaient moins de 35 ans, et un peu moins du quart d'entre eux (23,7 %) avaient de 35 à 44 ans. Une autre tranche de 18,4 % de ces personnes avaient de 45 à 54 ans, 13 % avaient de 55 à 64 ans et près du cinquième (19,7 %) avaient 65 et plus.

Dans les ménages dont le chef a 65 ans et plus, le taux de pénétration est notablement plus élevé que pour les autres groupes d'âge dans tous les quartiles de revenu sauf le plus élevé, et ce taux se rapproche de 100 % dans tous les quartiles sauf le plus bas. Même dans les ménages du quartile inférieur, le taux de pénétration est de 98,8 %, et il dépasse les 99 % dans ceux de la moitié supérieure de ce quartile. Comme 44,9 % des ménages dont le chef est une personne âgée se rangent dans le quartile inférieur et que plus des trois quarts d'entre eux (77,7 %) se retrouvent dans la moitié inférieure de la distribution du revenu, le revenu n'explique pas pourquoi les ménages dont le chef est une personne âgée présentent le taux de pénétration du téléphone le plus élevé. La raison la plus vraisemblable est que le téléphone est davantage une nécessité pour les personnes âgées que pour celles d'autres groupes d'âge.

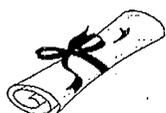
À l'inverse, le revenu n'explique pas à lui seul pourquoi les ménages dont le chef a moins de 35 ans présentent le plus faible taux de pénétration du téléphone, bien que ce soit là une variable importante : pour ces ménages, le taux de pénétration est de 90,3 % dans la moitié inférieure du quartile le plus bas, mais grimpe à 95,4 % dans la moitié supérieure. Néanmoins, ce groupe d'âge présente le plus faible taux de pénétration dans chaque quartile, et le revenu de ces ménages ne manifeste pas de biais significatif dans la partie inférieure de la distribution. À peine plus du quart de ces ménages (26 %) figurent dans le quartile inférieur, et à peine plus de la moitié d'entre eux (53,4 %) se rangent dans la moitié inférieure de la distribution. On constate donc que, pour ce groupe également, l'âge semble avoir un effet distinct de celui du revenu.



Si l'on considère le **genre de ménage**, les ménages unifamiliaux ont un taux de pénétration du téléphone plus élevé (99,1 %) que les autres ménages (97,1 %). Les ménages unifamiliaux comptent pour 70,2 % de l'ensemble des ménages, et plus des quatre cinquièmes (53,6 %) des autres sont des ménages d'une personne.

Les ménages unifamiliaux sans enfants célibataires de moins de 18 ans connaissent un taux de pénétration particulièrement élevé (99,5 %), taux qui dépasse les 99 % dans tous les quartiles de revenu sauf le plus bas (98,6 %). Cependant, seuls 13,1 % de ces ménages se classent dans le quartile inférieur. Les ménages unifamiliaux avec des enfants de mêmes caractéristiques présentent un taux de pénétration plus faible (98,7 %), mais uniquement dans la moitié inférieure de la distribution du revenu. Dans la moitié supérieure de la distribution, le taux de pénétration du téléphone est de près de 100 % pour les deux genres de ménages unifamiliaux. Dans le quartile inférieur de revenu, le taux de pénétration est de 94,8 % dans les ménages unifamiliaux avec enfants, mais de 98,6 % dans les ménages unifamiliaux sans enfants. En un sens, même l'écart au sein de ce quartile peut refléter l'effet du revenu, si l'on songe qu'un même revenu de ménage représente un revenu plus bas par personne dans les ménages unifamiliaux avec enfants que dans les ménages unifamiliaux sans enfants. Des travaux antérieurs ont montré que les ménages unifamiliaux et monoparentaux correspondent au taux de pénétration le plus faible (96,1 %), mais ne forment que 5,2 % de tous les ménages.

Le plus faible taux de pénétration dans les autres ménages (97,1 %) est en grande partie fonction d'un taux particulièrement faible (93,9 %) dans la moitié inférieure du quartile de revenu le plus bas (le taux grimpe à 98 % dans la moitié supérieure de ce quartile, ce qui débouche sur un taux de pénétration de 95,6 % dans le quartile) et de leur concentration particulièrement forte dans le quartile inférieur. Environ 30,3 % de ces ménages figurent dans la moitié inférieure du quartile inférieur, et plus de la moitié d'entre eux (51,3 %) figurent dans ce quartile. Ces autres ménages présentent des taux de pénétration légèrement plus élevés que les ménages unifamiliaux avec enfants dans les deux quartiles inférieurs de revenu, et des taux légèrement plus faibles dans les deux quartiles supérieurs. La comparaison avec les taux de pénétration selon l'âge et le revenu suggère que le faible taux de pénétration des autres ménages du quartile inférieur de revenu est probablement le fait des ménages formés d'une personne ayant moins de 35 ans.



On relève un certain écart des taux de pénétration du téléphone entre le niveau le plus élevé et le niveau le plus bas d'**instruction du chef du ménage**, mais il n'existe pas de rapport constant avec le degré d'instruction global.

Le taux de pénétration dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année (14,8 % de tous les ménages) est de 97,7 %; le taux glisse à 97,6 % chez ceux qui ont une 9^e-10^e année (11,8 % des ménages) et à 97,5 % chez ceux dont le niveau de scolarité se situe entre la 11^e et la 13^e année et qui n'ont pas terminé le secondaire (5,3 % des ménages). Le taux remonte ensuite à 98,6 % chez les diplômés du secondaire qui n'ont pas fait d'autres études (18,1 % des ménages), pour retomber de nouveau à 97,9 % chez ceux qui ont fait certaines études postsecondaires mais sans obtenir de certificat ou diplôme à ce niveau (7,4 % des ménages). Le taux de pénétration rejoint ensuite les 99,1 % dans les ménages dont le chef est titulaire d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire (27,5 % des ménages), puis 99,7 % pour ceux dont le chef est diplômé d'université (15,1 % des ménages).

Un rapport plus constant apparaît entre les taux de pénétration et le degré d'instruction si l'on passe sous silence des écarts mineurs et si l'on répartit les ménages dans trois groupes plus larges (tableau 5.1-95). Les ménages dont le chef n'a pas terminé le secondaire (31,9 % de tous les ménages) présentent un taux de pénétration de 97,6 %, ceux dont le chef est diplômé du secondaire mais n'a pas décroché d'autre certificat, diplôme ou grade (25,5 % des ménages) présentent un taux de pénétration de 98,4 %, tandis que ceux dont le chef détient un certificat ou diplôme postsecondaire ou un grade universitaire (42,6 % des ménages) présentent un taux de pénétration de 99,3 %.

Dans ce cadre plus large, l'écart entre les deux groupes inférieurs sur le plan de l'instruction disparaît, et il est extrêmement ténu dans chaque quartile de revenu. Le groupe de ceux qui ont le plus faible degré d'instruction

correspond à un taux global de pénétration plus bas parce qu'une forte proportion d'entre eux (39,3 %) se rangent dans le quartile inférieur (dont le taux de pénétration est de 95,5 %), et une faible proportion d'entre eux (12,8 %) se trouvent dans le quartile supérieur (dont le taux de pénétration est de 99,5 %). Les ménages dont le chef est diplômé du secondaire sans avoir décroché d'autre certificat ou diplôme, par ailleurs, correspondent à une proportion plus restreinte (23 %) du quartile inférieur (dont le taux de pénétration est de 95,6 %) et à une plus forte proportion (22,9 %) du quartile supérieur (dont le taux de pénétration est de 99,6 %). Cela revient donc à dire que l'écart des taux de pénétration entre ces deux groupes est lié à la distribution du revenu. Cette conclusion est étayée par le fait que, une fois le quartile inférieur partagé en deux, le taux de pénétration augmente pour chaque groupe : de moins de 94 % dans la moitié inférieure à plus de 97 % dans la moitié supérieure.

Le taux de pénétration plus élevé dans le groupe des ménages dont le chef détient un certificat, diplôme ou grade postsecondaire peut s'expliquer, en grande partie mais non entièrement, par le revenu. Le taux de pénétration va de 97,5 % dans le quartile inférieur à plus de 99 % dans chacun des trois autres quartiles. Même dans le premier quartile, le taux de pénétration passe de 96,3 % dans la moitié inférieure à 98,6 % dans la moitié supérieure. Néanmoins, le taux de pénétration dans le quartile inférieur (97,5 %) est de deux points de pourcentage plus élevé que pour les autres groupes d'instruction, et de trois points de pourcentage plus élevé dans la moitié inférieure du premier quartile.

Tout compte fait, il semble donc que le rapport entre les taux de pénétration du téléphone et le degré d'instruction du chef du ménage reflète un rapport entre degré d'instruction et revenu, si l'on fait abstraction du fait que les groupes à degré d'instruction supérieur présentent un taux de pénétration plus élevé, même à de faibles niveaux de revenu.



À l'échelon des **provinces**, on retrouve des taux de pénétration du téléphone légèrement supérieurs à la moyenne nationale (98,5 %) au Québec (98,9 %) et en Ontario (98,8 %). En Alberta, les taux correspondent à la moyenne nationale (98,5 %), alors que ceux du Manitoba (98,3 %) et de la Colombie-Britannique (98,1 %) sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Viennent ensuite le Nouveau-Brunswick (97,9 %), la Saskatchewan (97,7 %), l'Île-du-Prince-Édouard (97,5 %), la Nouvelle-Écosse (97,4 %) et Terre-Neuve (96,9 %). Plus des trois cinquièmes (62,9 %) de tous les ménages se retrouvent au Québec (26,1 %) et en Ontario (36,8 %); si l'on y ajoute ceux de Colombie-Britannique (13 %), le total des ménages des trois provinces compte pour plus des trois quarts (75,9 %) de l'ensemble des ménages.

De nouveau, les écarts s'atténuent considérablement dans le quartile supérieur de revenu, chacune des provinces présentant un taux de pénétration du téléphone supérieur à 99 % - alors que, dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, les taux atteignent 100 %. Fait intéressant, le Québec présente le taux de pénétration le plus élevé de tous, bien qu'il ne soit pas une des trois « province riches » (qui sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique). En Colombie-Britannique, le taux de pénétration (98,1 %) est inférieur à la moyenne nationale; en effet, 21,3 % de ses ménages se rangent dans le quartile inférieur de revenu, dont le taux de pénétration est de 94,1 %, et 11,4 % d'entre eux se rangent dans la moitié inférieure de ce quartile, avec un taux de pénétration de 92 % seulement.

Dans les provinces, le rapport entre le taux de pénétration et le revenu est mis en évidence lorsque le quartile inférieur de revenu est partagé en deux moitiés. Le taux de pénétration grimpe alors de 94,3 % pour la moitié inférieure à 97,8 % pour la moitié supérieure. L'augmentation du taux de pénétration depuis la moitié inférieure à la moitié supérieure est souvent beaucoup plus élevée (à une exception près, celle de la Colombie-Britannique) que l'augmentation constatée si l'on va de la moitié supérieure du quartile inférieur de revenu au quartile supérieur de revenu - mais elle n'est jamais inférieure à celle-ci.

D : TAUX DE PÉNÉTRATION DU CÂBLE

Près des trois quarts (73,4 %) des ménages canadiens sont abonnés au service de câblodistribution. Le taux de pénétration est de 64,4 % dans le quartile inférieur de revenu - c'est-à-dire la moyenne de 62,5 % et de 66,3 % des deux moitiés - ce taux s'élevant à 70,3 % dans le deuxième quartile, à 76,7 % dans le troisième quartile et à 82,2 % dans le quartile supérieur (tableau 1-95).



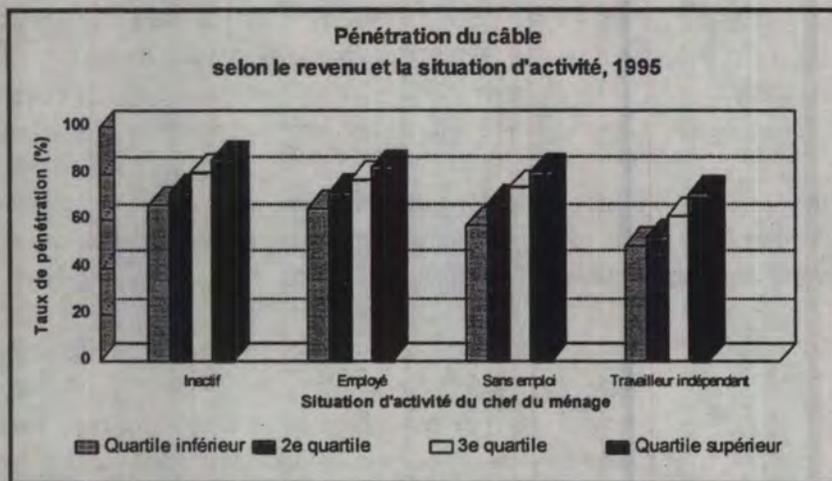
Lorsqu'on classe les ménages selon la **situation d'activité du chef du ménage**, le plus faible taux de pénétration du câble se retrouve dans les ménages dont le chef est travailleur indépendant (59,7 %). Comme ces ménages ne représentent que 7,2 % de l'ensemble, ils n'ont pas une grande incidence sur le taux national de pénétration. Également, ce taux de pénétration pourrait encore être abaissé si un nombre

absolu, même relativement restreint, de ménages dont le chef est travailleur indépendant, agriculteur ou pêcheur par exemple, vivaient dans des régions rurales qui ne sont pas câblées.

Les ménages dont le chef est sans emploi présentent le plus faible taux de pénétration après celui des travailleurs indépendants (66,4 %), mais ces ménages ne représentent que 6,6 % de l'ensemble et 9,7 % des ménages dont le chef fait partie de la population active. Puis, le taux de pénétration

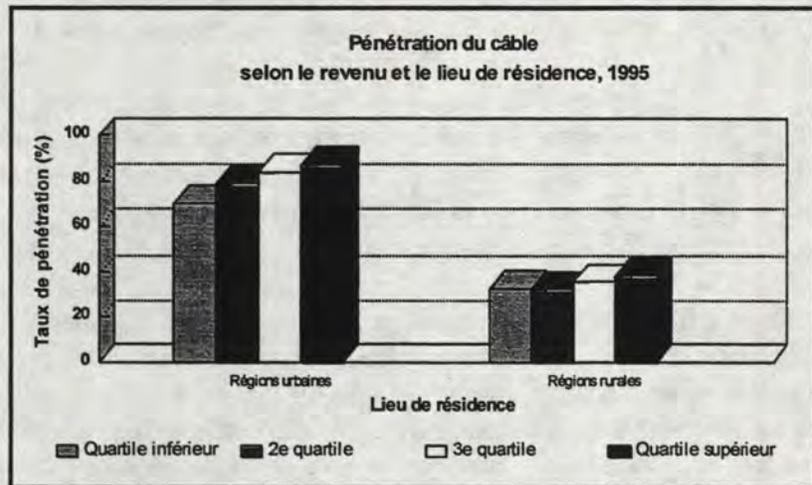
grimpe à 71,9 % dans les ménages dont le chef est inactif, ménages qui représentent près du tiers (32,2 %) de l'ensemble. Les ménages dont le chef est employé ont le plus fort taux de pénétration (77 %); ils forment 54 % de l'ensemble des ménages et 79,6 % des ménages dont le chef fait partie de la population active.

Le taux de pénétration du câble augmente substantiellement et régulièrement avec le revenu dans toutes les catégories de la population active dont nous tenons compte ici. Du quartile de revenu inférieur au quartile de revenu supérieur, le taux de pénétration passe de 49,5 % à 71,4 % pour les travailleurs indépendants (augmentation de 44 %), de 58 % à 81 % pour les sans emploi (augmentation de 39,7 %), de 66,6 % à 86 % pour les inactifs (augmentation de 29 %) et de 64,9 % à 82,8 % pour les employés (augmentation de 27,6 %). Le quartile inférieur de revenu comprend environ 40 % des ménages dont le chef est sans emploi et 48,7 % des ménages dont le chef est inactif.



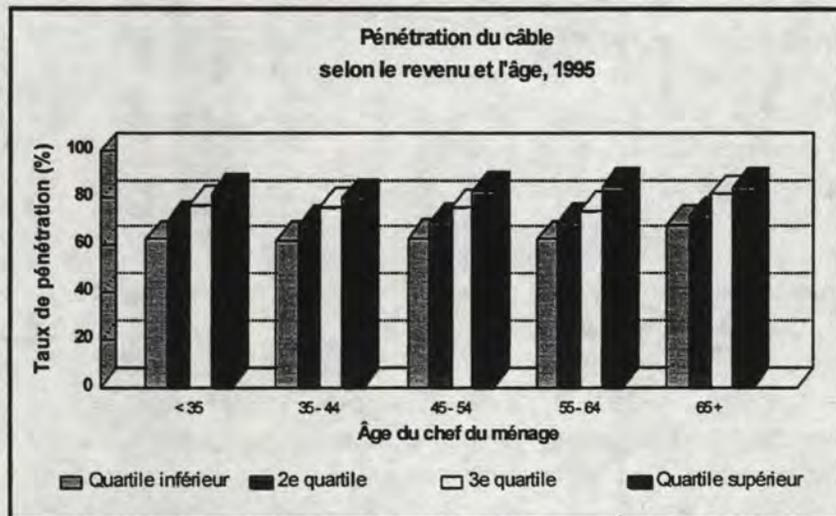


L'écart des taux de pénétration du câble selon le **lieu de résidence** est le plus frappant, et il ne découle pas du revenu. Les abonnés au câble forment 80,2 % des ménages des régions urbaines mais 34,5 % seulement des ménages des régions rurales (tableau 2-95). Du quartile de revenu inférieur au quartile de revenu supérieur, le taux de pénétration passe de 70 % à 87,4 % dans les régions urbaines, mais seulement de 32,9 % à 38,5 % dans les régions rurales. Même dans la moitié inférieure du quartile inférieur, le taux de pénétration en milieu urbain est de 67,4 % alors qu'il n'est que de 33,5 % en milieu rural. Le grand écart constaté entre milieu urbain et milieu rural n'a pas beaucoup de portée sur le taux global de pénétration, comme cela était prévisible, car le septième environ (14,9 %) de tous les ménages vivent en milieu rural (tableau 2.N-95). On pourrait obtenir un faible taux de pénétration pour tous les ménages si la distribution du revenu était autre en milieu rural qu'en milieu urbain, et si les régions rurales étaient moins susceptibles d'être câblées que les autres. Patrimoine canadien se fonde sur un ensemble différent de données pour signaler que 4,6 % de tous les ménages canadiens (y compris ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest) n'étaient pas câblés en 1994 (*Canadian Cable Television : Industry Overview, 1994*, en fonction de données tirées de *Télédistribution, 1994*, Statistique Canada, 56-205). Cet ouvrage signale également que le taux de pénétration dans les régions câblées est de 3,4 points de pourcentage plus élevé que le taux de pénétration global, dans l'ensemble du Canada.



Il y a peu de variabilité selon l'**âge du chef du ménage** dans les taux de pénétration du câble, qui vont d'un faible 72,4 % dans les ménages dont le chef a 35 ans ou moins à un sommet de 75,6 % dans les ménages dont le chef est âgé de 45 à 54 ans (tableau 3-95). Au sein de chaque groupe d'âge, le taux de pénétration s'élève de pair avec le revenu - mais, à une exception près, l'écart minime entre les groupes d'âge dans chaque quartile de revenu indique que l'âge n'est pas un facteur significatif.

Cette exception, ce sont les ménages dont le chef est âgé d'au moins 65 ans, qui présentent le taux de pénétration le plus élevé dans tous les quartiles de revenu. Même dans la moitié inférieure



du quartile de revenu inférieur, ce groupe d'âge correspond à un taux de pénétration de 68,7 %, alors que le taux suivant est de 60,8 % et le plus faible est de 58,8 %. On voit donc qu'il y a un rapport entre l'âge de la retraite et les taux de pénétration du câble, rapport qui deviendra de plus en plus important au fur et à mesure que les «baby-boomers» atteindront l'âge de la retraite.

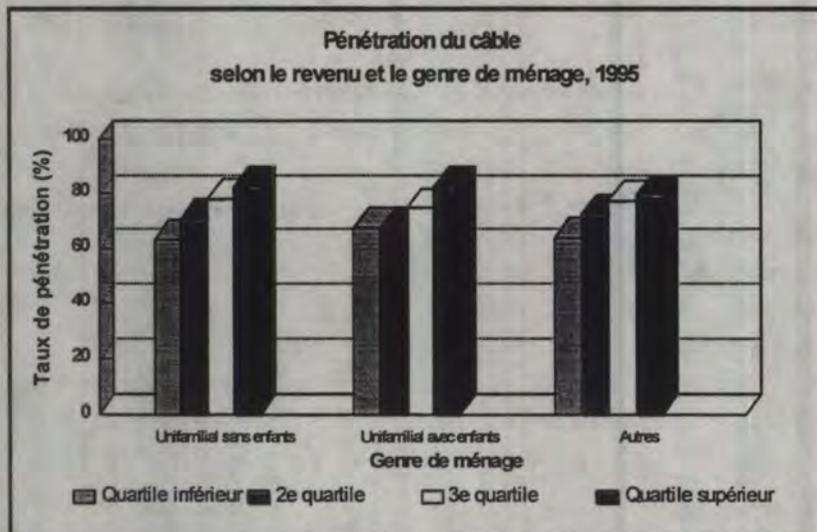
Le rapport entre l'âge de la retraite et le taux de pénétration neutralise en partie le rapport qu'il y a entre revenu et taux de pénétration, puisque 44,9 % des ménages dont le chef est une personne âgée se rangent dans le quartile inférieur de revenu et forment 35,4 % de ce quartile. Dans le quartile supérieur de revenu, le plus fort taux de pénétration se retrouve dans les ménages dont le chef est âgé d'au moins 55 ans (84,6 %); ces ménages forment 32,7 % de l'ensemble des ménages, mais 5,2 % seulement des ménages de ce quartile.



On relève un écart de moins d'un point de pourcentage entre les taux de pénétration du câble dans les **ménages unifamiliaux** qui ont des enfants célibataires de moins de 18 ans (74,8 %) et ces mêmes taux dans les ménages unifamiliaux qui n'ont pas d'enfants de même catégorie (75,5 %). Les ménages unifamiliaux avec et sans enfants forment respectivement 33,2 % et 37 % de l'ensemble des ménages.

La présence d'enfants semble neutraliser dans une certaine mesure l'effet du faible revenu. Concernant le quartile inférieur de revenu, le taux de pénétration dans les ménages unifamiliaux avec enfants dépasse en fait le taux qu'on retrouve dans les ménages unifamiliaux sans enfants (67,5 % en regard de 63,3 %). Dans le deuxième quartile, le taux de pénétration dans les ménages unifamiliaux sans enfants monte de 63,3 % à 70,8 %, alors que, dans les ménages unifamiliaux avec enfants, ce taux demeure inchangé, à 67,5 %. Dans le quartile supérieur de revenu, l'écart a presque disparu (82,6 % en regard de 82,4 %).

Environ 30 % (29,8 %) des ménages ne sont pas des ménages unifamiliaux. Le taux de pénétration du câble dans ces ménages (69,3 %) est plus bas que dans les ménages unifamiliaux (75,2 %). Même dans le quartile supérieur de revenu, le taux de pénétration dans ces ménages (79,2 %) est inférieur au taux qui se retrouve dans les ménages unifamiliaux avec enfants (82,6 %) et sans enfants (82,4 %), de sorte qu'il y a un certain rapport entre les taux de pénétration et le genre de ménage. Cependant, ces autres ménages ne forment que 7,8 % de l'ensemble du quartile supérieur de revenu.



Des travaux antérieurs montrent que les ménages multiples ont une incidence minime sur le taux global de pénétration, puisqu'ils ne forment que 4,8 % de tous les ménages et présentent un taux de pénétration du câble (75 %) proche du taux national (73,4 %). Dans les ménages d'une personne, cependant, le taux de pénétration du câble n'est que de 68,2 %, et ces ménages ne forment que le quart (24,9 %) de l'ensemble des ménages.

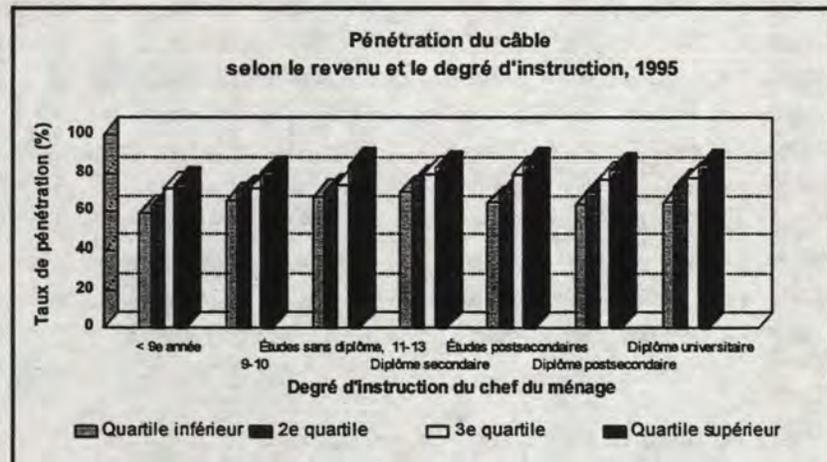


Il existe un écart significatif des taux de pénétration du câble entre les ménages des niveaux respectivement le plus faible et le plus élevé pour ce qui est du **degré d'instruction du chef du ménage**. Chez ceux qui ont moins d'une 9^e année, ce taux est de 63,7 %, et il grimpe à 78,4 % chez ceux qui sont diplômés d'université. Il y a des écarts significatifs entre ces groupes d'instruction dans

tous les quartiles de revenu, ce qui montre que les écarts de revenu n'expliquent pas entièrement l'écart des taux de pénétration du câble entre les niveaux d'instruction supérieur et inférieur.

Le bond le plus prononcé que connaisse le taux de pénétration du câble est le passage d'un taux de 63,7 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année à un taux de 70,6 % dans ceux dont le chef a une 9^e ou 10^e année. Un bond semblable peut être constaté dans tous les quartiles de revenu. Au delà de la 10^e année, certains écarts persistent selon le degré d'instruction, mais il n'y a pas de rapport constant entre le degré d'instruction et le taux de pénétration dans l'un ou l'autre quartile. Les

ménages dont le chef est diplômé du secondaire sans plus ont le taux de pénétration le plus élevé dans les trois premiers quartiles, mais non dans le quatrième. Également dans les trois premiers quartiles, les chefs de ménage qui ont de 9 à 13 ans de scolarité présentent des taux de pénétration plus élevés que ceux qui ont poussé leurs études plus loin que le secondaire.



Les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année présentent un taux de pénétration plus faible dans tous les quartiles de revenu et, même dans ceux du quartile supérieur, le taux de pénétration (74,4 %) est inférieur de près de six points de pourcentage à celui que présentent les ménages dont le chef a une 9^e-10^e année (80,3 %). S'il existe un effet marqué du degré d'instruction sur les taux de pénétration du câble qui ne soit pas en rapport avec le revenu, cet écart semble se manifester entre les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année et les autres. La seule raison évidente à l'appui de cette hypothèse pourrait être qu'une forte proportion des ménages dont le chef a moins d'une 9^e année vivent dans des régions rurales non desservies par le câble. Il n'existe pas de données permettant de mettre cette hypothèse à l'épreuve.



À l'échelon **provincial**, les taux les plus élevés de pénétration du câble se retrouvent en Colombie-Britannique (85,4 %), l'une des provinces «riches», et à Terre-Neuve (81,9 %), une des provinces «pauvres» (tableau 6-95). Deux autres provinces présentent un taux de pénétration supérieur à la moyenne nationale (73,4 %) - l'Ontario (78,2 %), l'une des provinces «riches» et la Nouvelle-Écosse (75,5 %). Dans quatre autres provinces, au moins les deux tiers des ménages sont abonnés au

câble - en Alberta (70,6 %), la troisième des trois provinces «riches», au Nouveau-Brunswick (69,3 %), dans l'Île-du-Prince-Édouard (68,4 %) et au Manitoba (66,9 %). Se retrouve aux deux derniers rangs, le Québec (64,2 %) et la Saskatchewan (58,8 %).

Le taux de pénétration du câble est en rapport positif avec le revenu dans chacune des provinces. Terre-Neuve passe du quatrième rang du quartile inférieur de revenu (67,7 %) au rang le plus élevé du quartile supérieur (96,6 %). La Colombie-Britannique passe du rang le plus élevé du quartile inférieur (81 %) au deuxième rang du quartile supérieur (90,8 %). La Saskatchewan est à l'avant-dernier rang dans le quartile inférieur (52,1 %) et au dernier rang du quartile supérieur (70,5 %). En Ontario, le taux de pénétration monte de 74,1 % dans le quartile inférieur à 83 % dans le quartile supérieur, tandis que, au Québec, ce taux passe de 51,7 % à 78 %.

Des écarts de revenu peuvent en partie expliquer l'écart constaté entre les taux de pénétration d'une province à l'autre, mais en partie seulement. Même dans le quartile supérieur de revenu, où l'abordabilité ne devrait pas poser de problème, les écarts entre les provinces demeurent assez élevés. Par exemple, le taux de pénétration du câble dans le quartile supérieur est de 96,6 % à Terre-Neuve (une des provinces «pauvres»), mais de 76,8 % en Alberta (une des provinces «riches»). Également dans le quartile supérieur, le taux de pénétration en Nouvelle-Écosse (87,8 %) est plus élevé qu'en Ontario (83 %), et les taux présents dans l'Île-du-Prince-Édouard (78,8 %), en Nouvelle-Écosse (87,7 %), au Nouveau-Brunswick (80,8 %) et au Québec (78 %) sont plus élevés que le taux présent en Alberta (76,8 %). Ces écarts ne peuvent s'expliquer par le revenu moyen. Certains écarts entre les taux de pénétration à l'échelon provincial peuvent découler d'écarts sur le plan de la proportion des ménages qui sont câblés - ce qui se reflète peut-être dans les écarts de distribution des régions urbaines par rapport aux régions rurales.

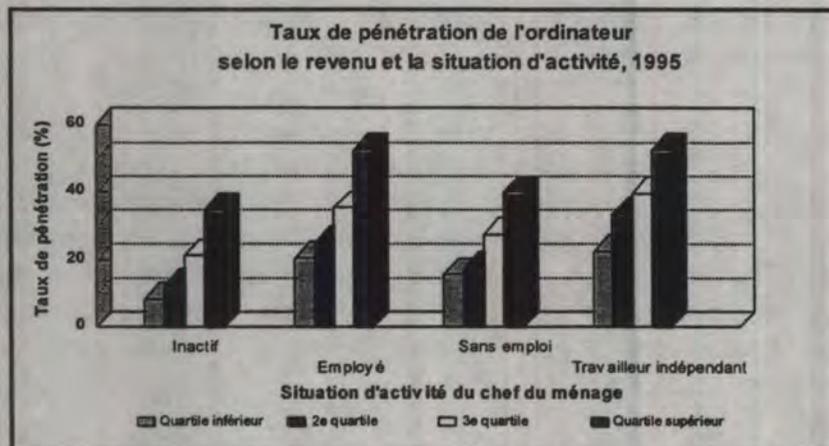
E : TAUX DE PÉNÉTRATION DE L'ORDINATEUR

En 1995, 28,8 % des ménages possédaient un ordinateur au foyer. Une foule d'autres personnes avaient accès à un ordinateur au travail, mais nous ne nous penchons pas sur cet aspect ici. La présence d'un ordinateur au foyer est nettement en rapport avec le **revenu du ménage**, même si le faible taux de pénétration global indique que des facteurs autres que le revenu doivent agir à la baisse. Le taux de pénétration est de 12,3 % dans le quartile inférieur de revenu pour monter à 20,2 % dans le deuxième quartile, à 32,5 % dans le troisième et à 50,2 % dans le quartile supérieur (tableau 1-95).



Le taux de pénétration de l'ordinateur est plus élevé dans les ménages dont le chef **fait partie de la population active** (36,1 %) que dans les ménages dont le chef est inactif (13,3 %). Ce phénomène n'est pas tributaire uniquement du revenu, puisque 48,7 % des ménages dont le chef est inactif dans le quartile inférieur de revenu connaissent

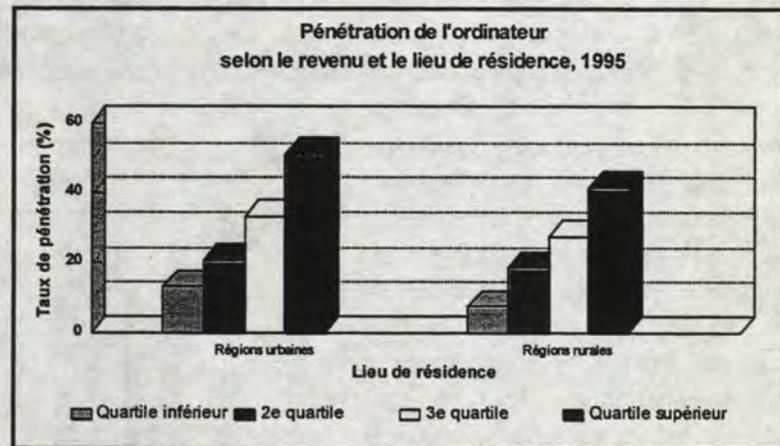
un taux de pénétration de 8,2 % seulement, tandis que les 13,8 % des ménages dont le chef est occupé et qui sont dans le quartile inférieur connaissent un taux de pénétration de 19,2 %. On constate également un écart dans le quartile supérieur de revenu, où le taux de pénétration de l'ordinateur est de 34,4 % lorsque le chef est inactif mais de 52 % lorsque le chef est occupé.



Au sein de la population active, les taux de pénétration présentent un écart minime entre les employés (37,7 %) et les travailleurs indépendants (38,1 %) alors que, chez les sans emploi, le taux est plus bas (21 %). Environ 41,4 % des ménages dont le chef est sans emploi se retrouvent dans le quartile inférieur de revenu, où le taux de pénétration leur correspondant n'est que de 15,6 %.

Le taux de pénétration augmente parallèlement au revenu, mais les différences et similitudes persistent. Entre les quartiles de revenu inférieur et supérieur, le taux de pénétration passe de 8,2 % à 34,4 % chez les inactifs, de 15,6 % à 39,7 % chez les sans emploi, de 20,3 % à 52,4 % chez les employés, et de 22,5 % à 52,6 % chez les travailleurs indépendants.

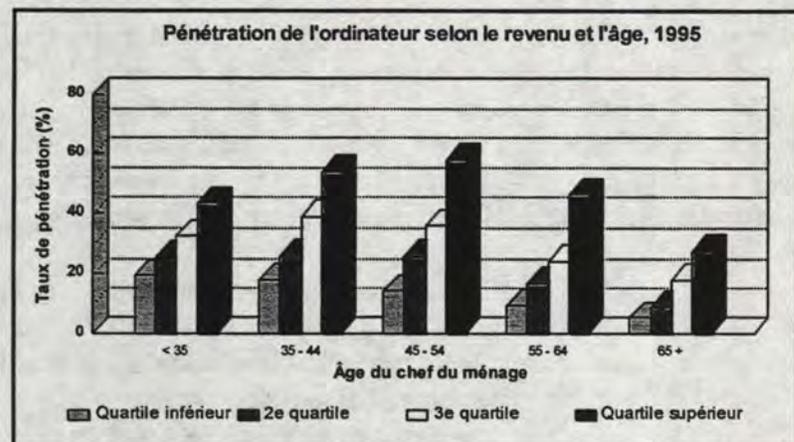
Le taux de pénétration de l'ordinateur diffère selon le lieu de résidence, et la différence persiste dans toute la distribution du revenu. Dans les régions urbaines, 30 % des ménages ont un ordinateur, en comparaison de 22,1 % dans les régions rurales (tableau 2-95). Dans le quartile inférieur, le taux de pénétration est de 13,2 % dans les régions urbaines, et de 7,4 % dans les régions rurales, taux qui passent à 51,2 % et à 41,5 % respectivement dans le quartier supérieur de revenu. De toute évidence, ces écarts ne peuvent s'expliquer par le revenu.



Les taux de pénétration de l'ordinateur connaissent un premier déclin parallèlement à l'augmentation de l'âge du chef du ménage; ils montent ensuite, pour retomber de nouveau. Le taux de pénétration dans les ménages dont le **chef est âgé** de 65 ans ou plus est particulièrement faible (10,1 %), ce qui contribue à expliquer l'écart des taux de pénétration de l'ordinateur entre les ménages dont le chef est occupé et ceux dont le chef est inactif (tableau 3-95). Les ménages dont le chef est âgé de

55 à 64 ans ont le taux de pénétration au deuxième rang des plus faibles (24,4 %), suivis par ceux dont le chef est âgé de moins de 35 ans (29,2 %). Les taux de pénétration sont assez semblables dans les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans (37,8 %) et de 45 à 54 ans (39,8 %).

Le taux de pénétration augmentera nécessairement avec le vieillissement des «baby-boomers» qui atteindront éventuellement l'âge de la retraite. Les ménages dont le chef est âgé de 55 ans et plus, qui présentent les taux de pénétration les plus faibles, seront alors remplacés par les «baby-boomers», qui auront eu le temps de se familiariser avec l'ordinateur.

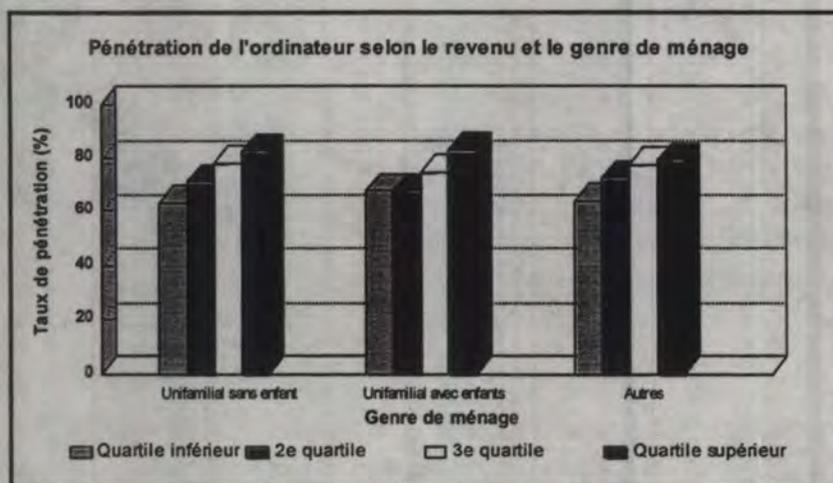


Les taux de pénétration montent de pair avec le revenu pour tous les groupes d'âge, mais des écarts persistent. Entre les quartiles de revenu inférieur et supérieur, le taux de pénétration s'élève de 5,2 % à 27,5 % lorsque le chef du ménage est âgé de 65 ans et plus, de 9,5 % à 46 % chez ceux qui sont âgés de 55 à 64 ans, et de 19,4 % à 43,3 % chez ceux qui ont moins de 35 ans. Également, la similitude persiste entre les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans et ceux dont le chef est âgé de 45 à 54 ans : entre les quartiles inférieur et supérieur, le taux de pénétration augmente de 18 % à 53,8 % dans les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans, et de 14,4 % à 57,9 % dans les ménages dont le chef est âgé de 45 à 54 ans. Par conséquent, certains rapports entre l'âge et les taux de pénétration ne peuvent être expliqués par les rapports entre l'âge et le revenu.



Les écarts selon l'âge expliquent aussi vraisemblablement les écarts des taux de pénétration de l'ordinateur selon le **genre de ménage** (tableau 4-95). Les ménages unifamiliaux présentent un taux de pénétration beaucoup plus élevé (33,9 %) que les autres ménages (16,8 %). Des travaux antérieurs ont montré que les ménages d'une personne forment plus de 80 % de ces autres ménages et 24,9 % de l'ensemble des ménages. Les ménages dont le chef est une personne âgée composent 19,7 % de tous les ménages, et les personnes âgées qui sont seules représentent une grande proportion de tous les ménages dont le chef est une personne âgée. Par conséquent, le taux de pénétration de l'ordinateur de 10,1 % dans les ménages dont le chef est une personne âgée d'au moins 65 ans pourrait en bonne partie expliquer le faible taux de pénétration de l'ordinateur (16,8 %) dans les autres ménages.

Dans les ménages unifamiliaux, la présence d'enfants célibataires de moins de 18 ans a une grande portée sur les taux de pénétration de l'ordinateur. Ce taux dans les ménages unifamiliaux avec enfants est de 40,4 % en regard d'un taux de 28 % seulement dans les ménages unifamiliaux sans enfants.



Les écarts des taux de pénétration de l'ordinateur persistent, même lorsque le revenu augmente. Entre les quartiles de revenu inférieur et supérieur, le taux de pénétration monte de 16,1 % à 51,3 % dans les ménages unifamiliaux, mais de 9,9 % à 39,9 % dans les autres ménages (principalement ménages d'une personne). Le taux de pénétration monte de 18 % à 58 % dans les ménages unifamiliaux avec enfants célibataires de moins de 18 ans, et de 14,4 % à 44,8 % dans les ménages unifamiliaux sans enfants. Le revenu a certes un effet important sur le taux de pénétration de l'ordinateur, mais la présence d'enfants a également un effet marqué, distinct de celui du revenu.

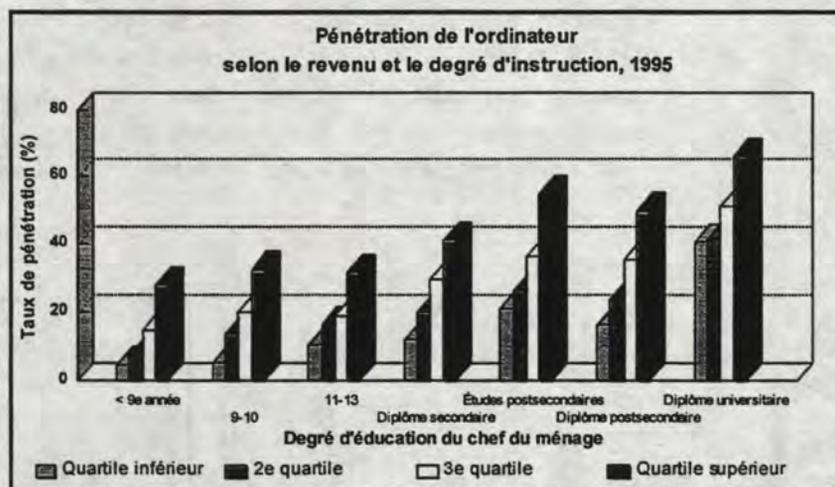


Il y a un rapport étroit entre les taux de pénétration de l'ordinateur et le **degré d'instruction du chef du ménage**. Le taux de pénétration passe de 9,1 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année à 14,9 % dans ceux dont le chef a une 9^e ou 10^e année, à 26,1 % dans les ménages dont le chef est diplômé du secondaire sans plus, à 33,3 % dans ceux dont le chef détient un certificat ou un diplôme postsecondaire et à 55,6 % dans ceux dont le chef est diplômé d'université.

Avec certaines exceptions mineures, les écarts persistent lorsque le revenu augmente. Entre les quartiles de revenu inférieur et supérieur, le taux de pénétration de l'ordinateur monte de 4,5 % à 27,8 % dans les ménages dont le chef a moins d'une 9^e année, de 12,1 % à 40,9 % dans ceux dont le chef est diplômé du secondaire sans avoir fait d'études postsecondaires, de 16,3 % à 49,9 % dans ceux dont le chef détient un certificat ou un diplôme postsecondaire, et de 40,7 % à 65,8 % dans ceux dont le chef est diplômé d'université.

Le rapport entre le degré d'instruction et les taux de pénétration de l'ordinateur peut en partie être expliqué par la distribution du revenu - par exemple, seuls 10 % des ménages dont le chef a moins d'une 9^e année se rangent dans le quartile supérieur de revenu, en comparaison de 23,6 % de ceux dont le chef est diplômé du

secondaire sans études postsecondaires et de 48,2 % de ceux dont le chef détient un grade universitaire (tableau 5.N-95). Néanmoins, il existe des écarts selon le degré d'instruction dans chacun des quartiles, de sorte que ce facteur doit avoir un effet distinct de celui du revenu.



À l'échelon **provincial**, le taux de pénétration de l'ordinateur dépasse le taux national uniquement en Alberta (34,1 %), en Colombie-Britannique (32,8 %) et en Ontario (32,5 %) - les trois provinces «riches». Les trois taux de pénétration les plus faibles se retrouvent dans l'Île-du-Prince-Édouard (16,2 %), à Terre-Neuve (19,4 %) et au Nouveau-Brunswick (19,9 %). Les taux de pénétration sont assez semblables dans les autres provinces - 22,4 % en Nouvelle-Écosse, 23,5 % au Québec et en Saskatchewan, et 24,7 % au Manitoba.

Les taux de pénétration de l'ordinateur montent de façon marquée et parallèlement au revenu dans chacune des provinces. Les taux de pénétration dans le quartile inférieur sont de moins de 10 % dans cinq provinces et vont de 10,8 % à 16,3 % dans les cinq autres. Dans le quartile supérieur, les taux de pénétration dépassent 50 % dans les trois provinces «riches» - 52 % en Ontario, 52,4 % en Colombie-Britannique et 54,7 % en Alberta. Dans toutes les autres provinces, les écarts sont assez minimes dans le quartile supérieur, depuis le taux le plus bas, de 41 %, au Nouveau-Brunswick, au plus élevé, de 45,8 %, au Québec.

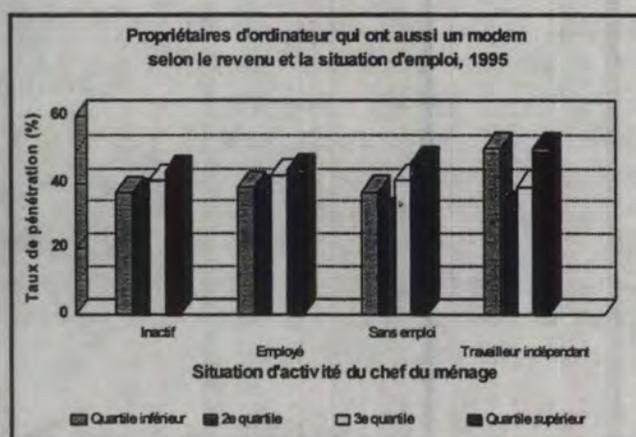
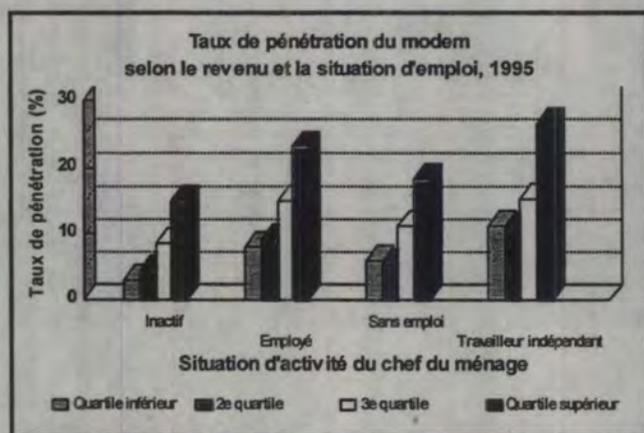
F : TAUX DE PÉNÉTRATION DU MODEM

Le taux de pénétration du modem est de 12 % dans l'ensemble des ménages et de 41,8 % dans les ménages ayant un ordinateur. Le rapport entre le revenu et les taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur est beaucoup plus faible que le rapport qui existe entre le revenu et les taux de pénétration de l'ordinateur. En effet, ce taux de pénétration du modem connaît d'abord une baisse, passant de 39 % dans le quartile inférieur à 36,2 % dans le deuxième quartile, puis s'élève avec le revenu, pour atteindre 44,7 % dans le quartile supérieur. À cause du rapport

étroit qui unit le revenu et les taux de pénétration de l'ordinateur, cependant, le taux de pénétration du modem dans l'ensemble des ménages, pourvus ou non d'un ordinateur, monte régulièrement avec le revenu - de 4,8 % dans le quartile inférieur à 22,4 % dans le quartile supérieur.



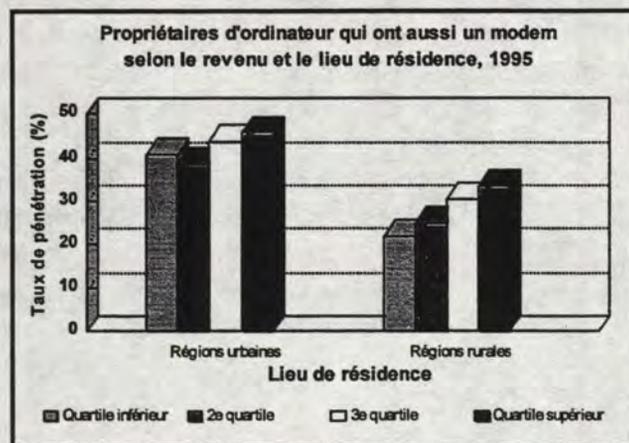
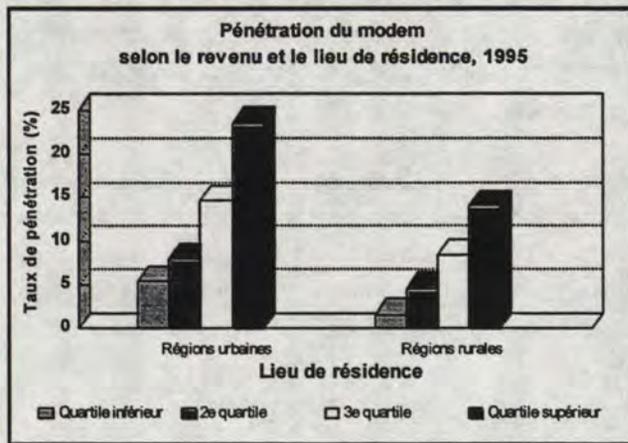
Obéissant au même schème que les taux de pénétration de l'ordinateur selon la **situation d'activité du chef du ménage**, le taux de pénétration du modem est de 5,2 % seulement dans les ménages dont le chef est inactif, mais de 15,3 % dans les ménages dont le chef est actif (tableau 1-95). Dans les ménages ayant un ordinateur, toutefois, le taux de pénétration du modem est de 39,1 % pour ceux dont le chef est inactif et de 42,3 % pour ceux dont le chef est actif (tableau 8-95).



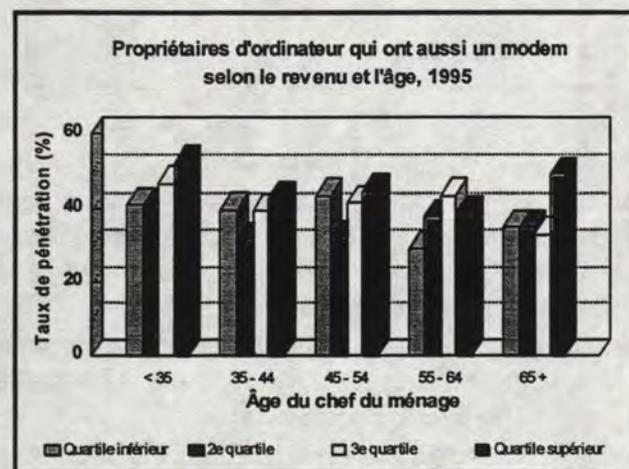
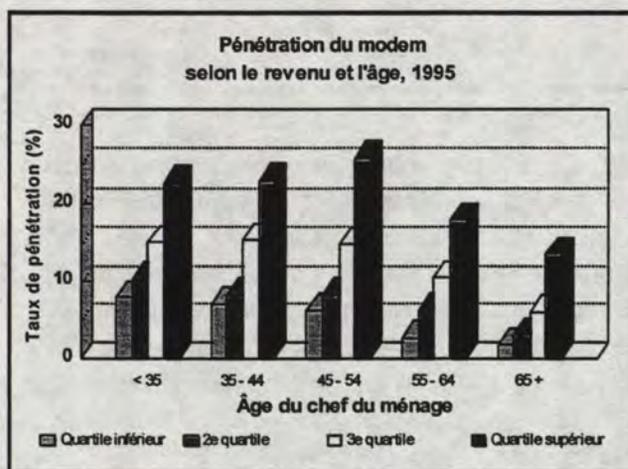
De même, 8,2 % de tous les ménages dont le chef est sans emploi ont un modem, mais 38,8 % des ménages dont le chef est inactif qui possèdent un ordinateur ont aussi un modem. Il y a peu d'écart dans les taux de pénétration du modem entre les employés et les travailleurs indépendants (16 % et 16,4 %, respectivement), et entre les employés et les travailleurs indépendants ayant un ordinateur (42,5 % et 42,9 %).



Les taux de pénétration du modem selon le **lieu de résidence** présentent un écart significatif entre les ménages urbains et les ménages ruraux qui ont un ordinateur (43,5 % et 29,2 %). Voilà qui étaye l'écart lié à la région déjà relevé pour les taux de pénétration de l'ordinateur, de sorte que 13,3 % de tous les ménages urbains ont un modem, en regard d'un simple 6,5 % de tous les ménages ruraux (tableaux 2-95 et 8-95). Même chez les propriétaires d'ordinateur du quartile supérieur de revenu, 45,8 % des ménages urbains ont un modem, par opposition à seulement 33,5 % des ménages ruraux. Il est possible que l'écart soit attribuable au coût de l'interurbain depuis les régions rurales lors de l'utilisation du modem pour se brancher sur l'Internet, mais, en l'absence de données supplémentaires, cette supposition demeure une hypothèse.



Le schéma des taux de pénétration du modem selon l'âge du chef du ménage est grosso modo semblable à celui des taux de pénétration de l'ordinateur (tableau 3-95), mais il présente certains traits distinctifs. Le taux de pénétration du modem dans les ménages qui ont un ordinateur (tableau 8-95) est plus bas lorsque le chef du ménage a 65 ans et plus (37,9 %) ou qu'il est âgé de 55 à 64 ans (38,9 %), ce qui rejoint le faible taux de pénétration de l'ordinateur qu'ils présentent (10,1 % et 24,2 %), de sorte que 3,8 % seulement de tous les ménages dont le chef est une personne âgée ont un modem, alors que ce taux est de 9,5 % dans les ménages dont le chef est âgé de 55 à 64 ans.

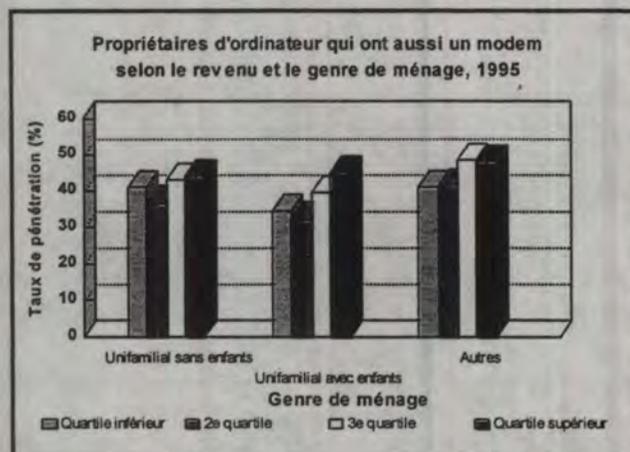
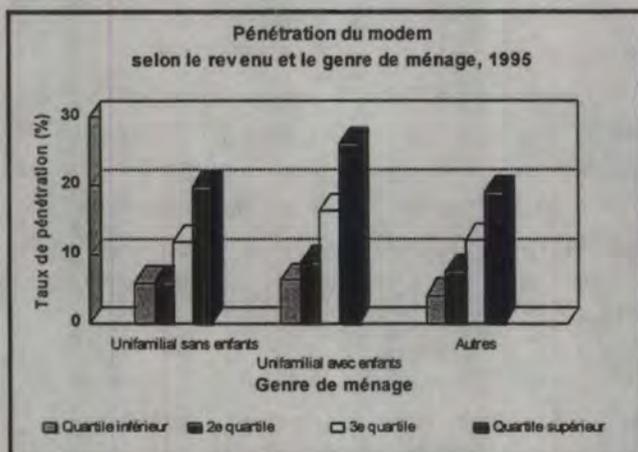


À l'inverse, le taux de pénétration du modem dans les ménages propriétaires d'ordinateur est le plus élevé lorsque le chef du ménage a moins de 35 ans (46 %), ce qui abaisse l'écart entre le taux global de pénétration du modem pour ce groupe d'âge (13,4 %) et le taux présent lorsque le chef du ménage a de 45 à 54 ans (16,9 %). Ce dernier groupe connaît le plus fort taux de pénétration du modem, car il présente le plus fort taux de pénétration de l'ordinateur (29,8 %) et se classe au deuxième rang quant à la pénétration du modem chez les propriétaires d'ordinateur (42,3 %).

Le taux de pénétration du modem dans les ménages dont le chef a de 35 à 44 ans vient au deuxième rang (15,1 %), car 37,8 % d'entre eux sont propriétaires d'un ordinateur et 39,9 % des ménages propriétaires d'ordinateur ont un modem. Seuls 9,5 % des ménages dont le chef a de 55 à 64 ans ont un modem, car 38,9 % des ménages propriétaires d'ordinateur ont un modem, mais seuls 24,4 % d'entre eux possèdent un ordinateur.



Du point de vue du **genre de ménage**, il n'existe pas d'écarts substantiels en ce qui touche les taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur : ont un modem, 41,4 % des ménages unifamiliaux munis d'un ordinateur et 44,1 % des autres ménages (ménages d'une personne et ménages multiples). Dans les ménages unifamiliaux qui ont un ordinateur, le taux de pénétration du modem est de 42,2 % pour ceux qui n'ont pas d'enfants et de 40,7 % pour ceux qui ont des enfants.

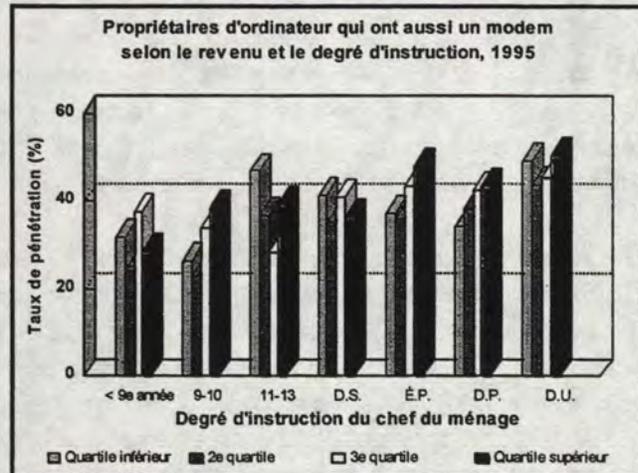
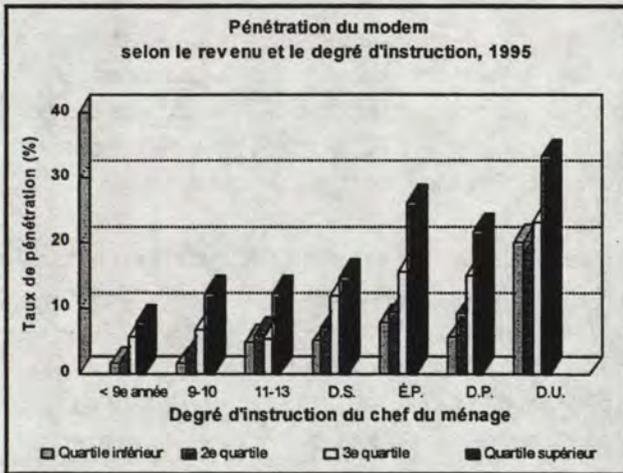


Comme il n'y a que des écarts minimes touchant les taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur, les taux de pénétration du modem pour l'ensemble des ménages, munis ou non d'un ordinateur, suivent le même schème que les taux de pénétration de l'ordinateur, bien que ceux du modem soient beaucoup plus faibles (tableau 4-95). Le taux de pénétration du modem est de 14 % dans l'ensemble des ménages unifamiliaux, mais de 7,4 % seulement dans tous les autres ménages. Parmi les ménages unifamiliaux ayant un ordinateur, il y a peu de différence touchant les taux de pénétration du modem entre ceux qui comportent des enfants célibataires de moins de 18 ans (40,7 %) et ceux qui n'en ont pas (42,2 %). En conséquence, vu l'écart touchant les taux de pénétration de l'ordinateur, le taux de pénétration du modem dans l'ensemble des ménages unifamiliaux avec des enfants de cette catégorie (16,5 %) est plus élevé que dans les ménages qui n'en comportent pas (11,8 %).



Les taux de pénétration du modem selon le **degré d'instruction du chef du ménage** suivent le même schème que les taux de pénétration de l'ordinateur dans tous les ménages (tableau 5-95), mais, là encore, les taux de pénétration du modem sont plus faibles, parce que ce ne sont pas tous les propriétaires d'ordinateur qui ont un modem (tableau 8-95). Dans les ménages ayant un ordinateur, le taux de pénétration du modem augmente parallèlement au degré d'instruction : ce taux passe de 30,6 % chez les chefs de ménage ayant moins d'une 9^e année à 48,5 % chez ceux qui sont diplômés d'université. Pour l'ensemble des ménages, munis ou non d'un ordinateur, le taux de pénétration du modem est de 2,8 % pour ceux dont le chef

a moins d'une 9^e année, de 13,8 % pour ceux dont le chef détient un certificat ou diplôme postsecondaire, et de 27 % dans les ménages dont le chef est diplômé d'université.



À l'échelon **provincial**, le taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur est inférieur au taux national (41,8 %) à Terre-Neuve (36,3 %), en Nouvelle-Écosse (40,8 %), au Québec (35,6 %), au Manitoba (36 %) et en Saskatchewan (32,9 %). Le taux est plus élevé que le taux national dans l'Île-du-Prince-Édouard (49,7 %), au Nouveau-Brunswick (44,3 %), en Ontario (44,8 %), en Alberta (45,9 %) et en Colombie-Britannique (42,8 %).

Dans l'ensemble des ménages, munis ou non d'un ordinateur, le taux de pénétration du modem est très bas dans chacune des provinces, tout comme le taux national (12 %). Même en Alberta, province où le taux de pénétration de l'ordinateur est le plus élevé (34,1 %) et où le taux de pénétration du modem est au deuxième rang dans les ménages ayant un ordinateur (45,9 %), seuls 15,7 % de tous les ménages ont un modem. À l'autre extrême, seuls 7 % de tous les ménages de Terre-Neuve ont un modem.

G : LE QUÉBEC DE PLUS PRÈS

Le Québec comprend un peu plus du quart (26,1 %) du total des ménages; 30,5 % d'entre eux se rangent dans le quartile inférieur de revenu, 26,4 % dans le deuxième quartile, 24 % dans le troisième et 19,2 % dans le quartile supérieur. Les ménages québécois forment 31,8 % des ménages du quartile inférieur de revenu, 27,5 % du deuxième quartile, 25 % du troisième et 20 % du quartile supérieur.



Au Québec, le taux de pénétration du téléphone est de 98,9 %, taux qui, supérieur au taux national de 98,5 %, est aussi le plus élevé de toutes les provinces. Le Québec présente le taux de pénétration le plus élevé dans les quatre quartiles de revenu, et ce taux va croissant : 97 % dans le quartile inférieur, 99,6 % dans le deuxième quartile, 99,7 % dans le troisième quartile (comme

la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan) et 100 % dans le quartile supérieur (comme l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan).



Le taux de pénétration du câble au Québec, de 64,2 %, est plus faible que le taux national de 73,4 % et il est à l'avant-dernier rang de l'ensemble des provinces (après la Saskatchewan). La différence la plus notable se rattache au quartile inférieur de revenu, qui renferme 30,5 % des ménages du Québec. Dans ce quartile, le taux national de pénétration du câble est de 64,4 %, mais le Québec a le taux le plus faible de toutes les provinces, à 51,7 %. Le taux québécois passe à 62,3 % dans le deuxième quartile, chiffre inférieur au taux national de 70,3 % et supérieur uniquement au taux de 56,4 % de la Saskatchewan.

Dans le troisième quartile, le taux de pénétration de 71,1 % que présente le Québec est plus faible que le taux national de 76,7 % et inférieur aux taux de toutes les autres provinces à l'exception de la Saskatchewan (61,1 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (66,2 %). Ce taux est voisin des taux du Nouveau-Brunswick (71,2 %), du Manitoba (72 %) et de l'Alberta (73,6 %), mais beaucoup plus bas que celui de l'Ontario (79,3 %), de la Colombie-Britannique (86,4 %) et de Terre-Neuve (91,1 %). Dans le quartile supérieur, le taux de pénétration au Québec, de 78 %, est inférieur au taux national de 82,2 %, mais plus élevé que les taux de pénétration dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans les trois provinces des Prairies. Cependant, le taux de pénétration du Québec dans ce quartile n'est que légèrement inférieur à celui de l'Ontario (83 %).

Le taux de pénétration de l'ordinateur au Québec, de 23,5 %, est inférieur au taux national, de 28,8 %. Il est plus élevé que les taux de toutes les provinces à l'est du Québec, mais plus faible que les taux de toutes les provinces qui sont à l'ouest sauf la Saskatchewan, qui présente le même taux de pénétration que le Québec.

Le taux de pénétration de l'ordinateur au Québec est plus faible que le taux national dans les quatre quartiles de revenu. Les taux national et provincial sont de 10,8 % et 12,3 % respectivement dans le quartile inférieur de revenu, de 18,1 % et 20,2 % dans le deuxième quartile, de 27,9 % et 32,5 % dans le troisième quartile, et de 45,8 % et 50,2 % dans le quartile supérieur de revenu.

Le taux de pénétration du modem au Québec est de 8,4 % de tous les ménages, en regard du taux national de 12 %. Dans les seuls ménages qui ont un ordinateur, le taux de pénétration du modem au Québec est de 35,6 %, alors que le taux national est de 41,8 %.

Par rapport à l'ensemble des ménages, le taux de pénétration du modem au Québec, de 8,4 %, est plus élevé que ceux de Terre-Neuve (7 %) et de la Saskatchewan (7,7 %). Ce taux est tout à fait voisin de ceux de toutes les autres provinces à l'exception de l'Ontario (14,5 %), de l'Alberta (15,7 %) et de la Colombie-Britannique (14 %). Dans les ménages qui ont un ordinateur, le taux de pénétration du modem au Québec est de 35,6 %, supérieur uniquement à celui de 32,9 % de la Saskatchewan, ce taux étant de plus de 40 % dans toutes les autres provinces, le Manitoba et Terre-Neuve exceptés.

Le taux de pénétration du modem au Québec reste inférieur au taux national dans toute la distribution du revenu. En pourcentage de tous les ménages de chaque quartile, les taux de pénétration, au Québec et à l'échelon national, sont respectivement de 4,1 % et 4,8 % dans le quartile inférieur, de 5,5 % et 7,3 % dans le deuxième quartile, de 10,5 % et 13,6 % dans le troisième quartile, et de 16,5 % et 22,4 % dans le quartile supérieur.

En pourcentage des ménages munis d'un ordinateur, les taux de pénétration au Québec et à l'échelon national sont respectivement de 38,1 % et 39 % dans le quartile inférieur de revenu, de 30,3 % et 36,2 % dans le deuxième quartile, de 37,5 % et 42 % dans le troisième quartile et de 36,1 % et 44,7 % dans le quartile supérieur. Étant donné que les écarts persistent dans tous les quartiles et augmentent même dans les deux quartiles supérieurs, le revenu ne peut à lui seul les expliquer.

IV : ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DES TAUX DE PÉNÉTRATION

A : INTRODUCTION

Dans la présente section, nous examinons l'évolution des taux de pénétration du téléphone, de la câblodistribution et de l'ordinateur au cours des neuf années qui séparent 1986 de 1995. À cause des limitations imposées par les données, les changements survenus quant au taux de pénétration du modem se rattachent à 1994 et 1995 uniquement.

L'évolution des taux de pénétration ne suffit pas à représenter l'ensemble de la situation, puisque le nombre des ménages a augmenté dans le temps. Même si les taux de pénétration étaient demeurés constants, le nombre des ménages dotés de chacun des médias aurait augmenté. Nous examinons cet aspect également.

B : NOMBRE DES MÉNAGES

De 1986 à 1991, le nombre des ménages s'est accru de 10,8 %, puis d'une autre tranche de 7,4 % de 1991 à 1995, pour une augmentation globale de 19 % en regard de la période de 1986 à 1995 (tableau 1.A). Ces dernières années, le nombre des ménages a augmenté de 1,5 % de 1993 à 1994, et de 1,7 % de 1994 à 1995, pour une augmentation globale de 3,3 % pendant cette période de deux ans (tableau 7.1.N).



Le taux de pénétration du téléphone a très peu changé, passant de 98,1 % en 1986 à 98,5 % en 1995 (tableau 1.A). Parce que le nombre total de ménages a augmenté, toutefois, le nombre de ceux qui sont pourvus du téléphone a augmenté de 19,5 % de 1986 à 1995, soit une première augmentation de 10,6 % de 1986 à 1991, suivie d'une autre de 8 % de 1991 à 1995. Par conséquent, l'augmentation, de 1986 à 1995, du nombre des ménages ayant le téléphone (19,5 %) est légèrement plus élevée que l'augmentation du total des ménages (19 %).

Plus récemment, le nombre des ménages ayant le téléphone a augmenté de 1,6 % de 1993 à 1994, et de 1,3 % de 1994 à 1995, soit une augmentation de 2,8 % au cours de ces deux années.



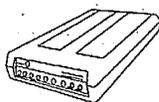
Le taux de pénétration du câble a augmenté : de 65,4 % qu'il était en 1986, il est passé à 70,8 % en 1991, et à 73,4 % en 1995. Si l'on ajoute l'augmentation de 12,3 % du taux de pénétration au 19 % d'augmentation du nombre des ménages, on constate que le nombre des ménages pourvus du câble a augmenté de plus du tiers (33,6 %) de 1986 à 1995. Le taux de pénétration a aussi gonflé, en raison du fait qu'un plus grand nombre de régions ont été câblées. Sur la base d'autres données, Patrimoine canadien en a conclu que la croissance du taux de pénétration du câble de 1988 à 1994 était en grande partie attribuable au nombre des nouveaux abonnés, dans des régions récemment câblées. (*Canadian Cable Television : Industry Overview, 1994*, septembre 1995)

Tout récemment, le taux de pénétration du câble a augmenté de 2,3 % de 1993 à 1994, pour diminuer de 1,2 % de 1994 à 1995, pour une augmentation nette de 1,1 % pendant les deux années. Vu l'augmentation du total des ménages, cependant, le nombre de ceux qui ont le câble a augmenté de 3,9 % de 1993 à 1994, et de 0,5 % de 1994 à 1995, soit une augmentation de 4,4 % de 1993 à 1995.



Le taux de pénétration de l'ordinateur est passé de 10,3 % qu'il était en 1986 à 18,5 % en 1991, puis à 28,8 % en 1995. Si l'on additionne l'augmentation du taux de pénétration de 179,2 % à l'augmentation de 19 % du nombre des ménages, on constate que le nombre des ménages pourvus d'un ordinateur a augmenté de 232,2 % de 1986 à 1995.

Ces dernières années, le taux de pénétration de l'ordinateur a augmenté de 7,6 % de 1993 à 1994, puis de 24 % de 1994 à 1995, pour une augmentation globale de 15,3 % pendant ces deux années. Compte tenu de l'augmentation du total des ménages, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 9,2 % de 1993 à 1994, et de 17,3 % de 1994 à 1995, pour une augmentation de 28,1 % au cours des deux années.



Les premières données dont nous disposons sur le modem se rapportent à 1994. Les taux de pénétration du modem sont passés de 8,4 % en 1994 à 12 % en 1995 - soit une augmentation de 43,1 % en une année. Le nombre des ménages pourvus d'un modem a augmenté de 45,6 % pendant cette même année.

C : SITUATION D'ACTIVITÉ DU CHEF DU MÉNAGE

L'augmentation de 19 % du nombre des ménages, de 1986 à 1995, peut être ventilée de la façon suivante : augmentation de 38,7 % des ménages dont le chef ne fait pas partie de la population active (inactifs), augmentation de 30,6 % des ménages dont le chef est sans emploi, augmentation de 9,3 % des ménages dont le chef est employé et augmentation de 14 % des ménages dont le chef est travailleur indépendant (tableau 1.A).

Parce que le nombre des ménages de chaque catégorie a augmenté à un rythme différent, la distribution des ménages a changé également. La proportion des ménages dont le chef était inactif est passée de 27,6 % de l'ensemble des ménages en 1986 à 29,7 % en 1991, puis à 32,2 % en 1995. La proportion de ceux dont le chef était actif est passée de 72,4 % en 1986 à 67,8 % en 1995. La plus grande partie de la baisse de la proportion des ménages dont le chef était actif a été entraînée par la baisse de la proportion de ceux dont le chef était employé, proportion qui est passée de 58,8 % du total des ménages en 1986 à 54 % en 1995. Le nombre des ménages dont le chef était sans emploi a effectivement augmenté, de 6 % du total des ménages en 1986 à 6,6 % en 1995. Il y a eu diminution du nombre des ménages dont le chef était travailleur indépendant, de 7,6 % en 1986 à 7,2 % en 1995.



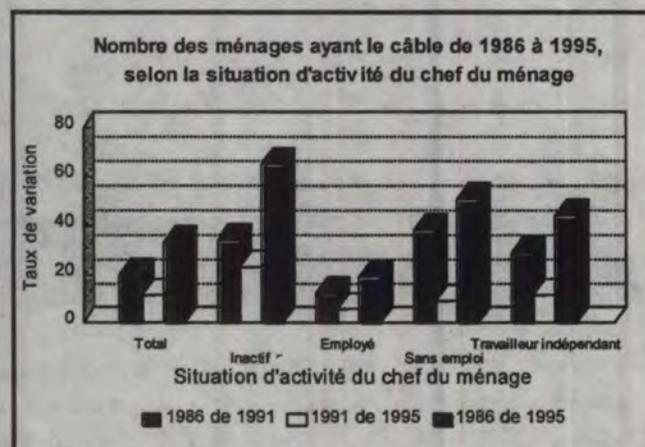
Les taux de pénétration du téléphone ont subi une augmentation marginale dans toutes les catégories de ménages. De 1986 à 1995, le taux global de pénétration est passé de 98,1 % à 98,5 %, le nombre des ménages dont le chef était inactif passant de 97 % à 97,5 %, celui des ménages dont le chef était sans emploi, de 94,2 % à 95,7 %, celui des ménages dont le chef était employé, de 98,9 % à 99,2 %, et celui des ménages dont le chef était à son compte, de 98,8 % à 99,3 % (tableau 1.A).

Les taux de pénétration ont très peu changé, mais il y a eu hausse significative du nombre des ménages dotés du téléphone. De 1986 à 1995, le nombre des ménages ayant le téléphone a augmenté de 39,9 % pour ceux dont le chef était inactif, de 32,7 % pour ceux dont le chef était sans emploi, de 14 % pour ceux dont le chef était à son compte et de 9,5 % pour ceux dont le chef était occupé.



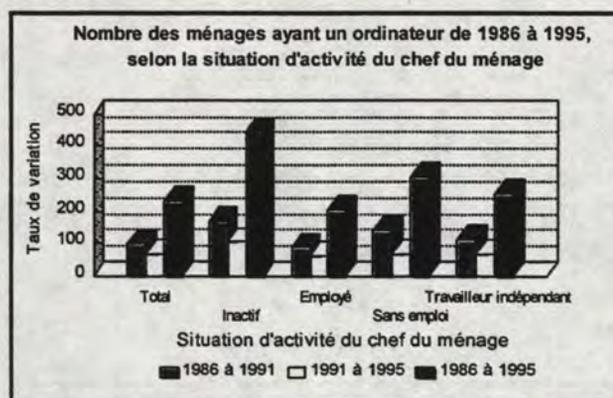
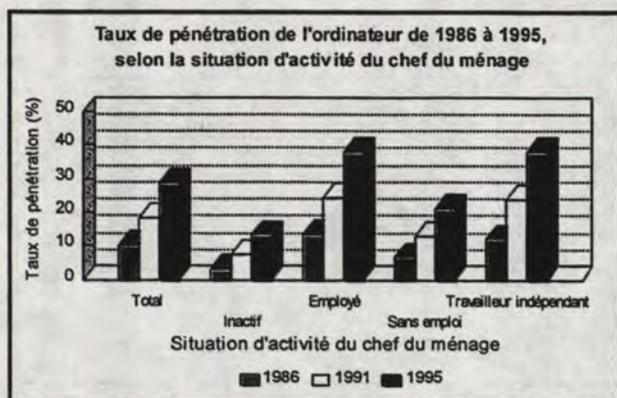
L'augmentation des taux de pénétration du câble a été beaucoup plus élevée de 1986 à 1991 que de 1991 à 1995, et les écarts entre les diverses catégories au plan de la situation d'activité ont chuté de 1986 à 1995. Les ménages dont le chef était à son compte ont subi l'augmentation la plus importante du taux de pénétration, passant de 47 % en 1986 à 59,7 % en 1995, mais ils présentent le taux le plus faible pour les deux années. Au deuxième rang de l'augmentation, les ménages dont le chef était inactif (ce taux est passé de 60,3 % à 71,9 %), suivis de ceux dont le chef était sans emploi (de 57,4 % à 66,4 %). L'augmentation la plus restreinte, de 70,9 % en 1986 à 77 % en 1995, touche les ménages dont le chef était occupé, taux de pénétration qui reste néanmoins le plus élevé pour ces deux années.

Si l'on ajoute ces taux de pénétration plus élevés à la croissance du nombre des ménages de 1986 à 1995, le nombre des ménages disposant du câble a augmenté de 65,3 % pour les ménages dont le chef était inactif, de 50,9 % pour ceux dont le chef était sans emploi, de 44 % pour les ménages dont le chef était à son compte, et de 18,7 % pour ceux dont le chef était occupé.



L'augmentation de 179,2 % du taux de pénétration de l'ordinateur, qui est passé de 10,3 % en 1986 à 28,8 % en 1995, est le résultat d'augmentations continues et substantielles des taux de pénétration dans tous les genres de ménages. Le taux de pénétration dans les ménages dont le chef était inactif a quadruplé (passant de 3,4 % à 13,1 %), et il a plus que triplé dans les ménages dont le chef était sans emploi (passant de 6,8 % à 21 %) ainsi que dans ceux dont le chef était à son compte (passant de 12,2 % à 38,1 %). Le taux de pénétration de l'ordinateur dans les ménages dont le chef était employé est passé de 13,7 % en 1986 à 24,2 % en 1991, puis à 37,7 % en 1995.

Si l'on ajoute ces taux de pénétration plus élevés à la croissance du nombre des ménages de 1986 à 1995, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 444,1 % dans le cas d'un chef inactif, de 303,7 % dans le cas d'un chef sans emploi, de 252,7 % dans le cas d'un chef à son compte et de 201,6 % dans le cas d'un chef employé.



D : LIEU DE RÉSIDENCE

De 1986 à 1995, le nombre des ménages urbains a augmenté de 20,3 %, et le nombre des ménages ruraux, de 12,2 % (tableau 2.A). Le nombre des ménages urbains a chuté : de 84,2 % de tous les ménages qu'il était en 1986 à 83,6 % en 1991, pour remonter à 85,1 % en 1995. Le nombre des ménages ruraux a augmenté : de 15,8 % de tous les ménages qu'il était en 1986 à 16,4 % en 1991, pour glisser à 14,9 % en 1995.



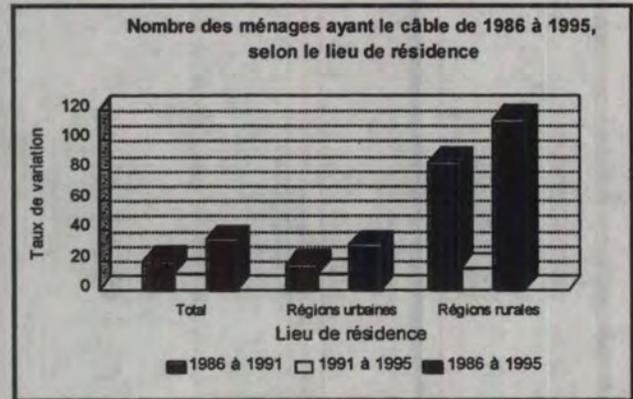
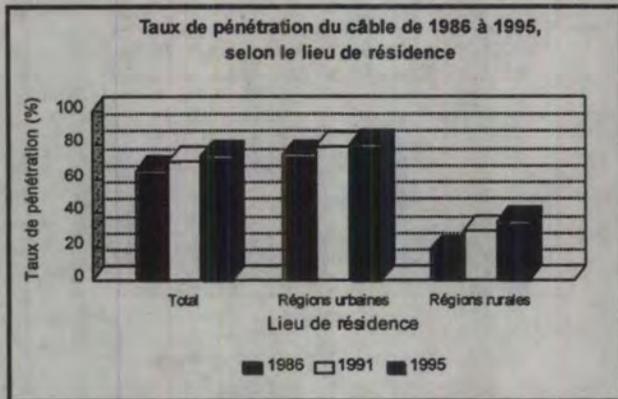
Les taux de pénétration du téléphone étaient, en 1986, plus élevés dans les villes (98,3 %) que dans les régions rurales (97,1 %), mais, en 1995, on constatait un même taux de pénétration (98,5 %) dans les unes et les autres (tableau 2.A).

Malgré le changement marginal subi par les taux de pénétration de 1986 à 1995, l'augmentation du nombre total des ménages a entraîné une augmentation de 20,6 % du nombre des ménages urbains ayant le téléphone et une augmentation de 13,9 % du nombre des ménages ruraux ayant le téléphone.



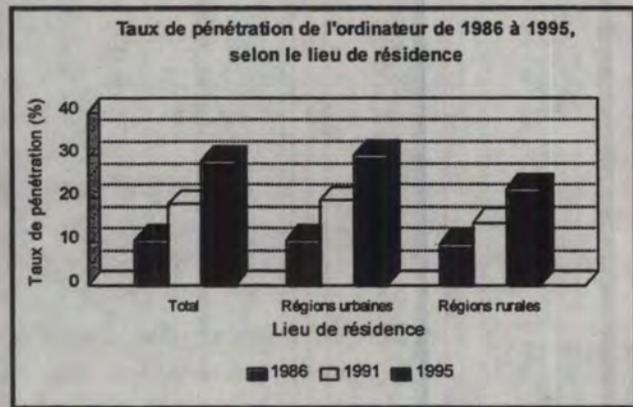
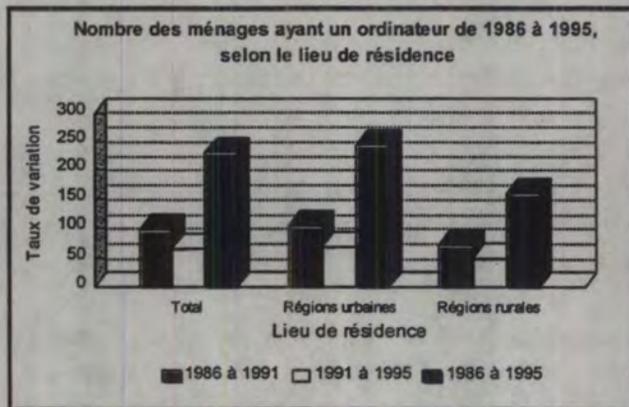
Tant dans les régions urbaines que rurales, les taux de pénétration du câble ont augmenté de façon plus significative de 1986 à 1991 que de 1991 à 1995. Dans les régions urbaines, le taux de pénétration a augmenté, passant de 74,2 % en 1986 à 79 % en 1991, puis à 80,2 % en 1995. Dans les régions rurales, ce taux a augmenté, passant de 18,1 % en 1986 à 29,2 % en 1991, puis à 34,5 % en 1995.

Dans les régions urbaines, une augmentation de 8,1 % du taux de pénétration alliée à une augmentation de 20,3 % du nombre des ménages a abouti à une augmentation de 30 % du nombre des ménages ayant le câble de 1986 à 1995. Il s'est produit une augmentation de 17 % au cours des cinq premières années, puis de 11,1 % au cours des quatre dernières. Dans les régions rurales, une augmentation de 90,2 % du taux de pénétration du câble alliée à une augmentation de 12,2 % du nombre des ménages a eu pour effet d'accroître de plus du double le nombre des ménages ayant le câble de 1986 à 1995. L'augmentation de 113,5 % correspondant à l'entier de la période englobait une augmentation de 85,6 % pendant les cinq premières années et une autre augmentation de 14,9 % pendant les quatre dernières.



Le taux de pénétration de l'ordinateur a augmenté, passant de 10,3 % en 1986 à 28,8 % en 1995, les augmentations étant considérables dans les régions tant urbaines que rurales. Le taux de pénétration en milieu urbain est passé de 10,4 % en 1986 à 19,4 % en 1991, puis à 30 % en 1995. Le taux de pénétration en milieu rural est passé de 9,6 % en 1986 à 14,3 % en 1991, puis à 22,1 % en 1995.

De 1986 à 1995, le nombre des ménages urbains ayant un ordinateur a augmenté de 245 % et le nombre des ménages ruraux ayant un ordinateur a augmenté de 158,6 %.



E : ÂGE DU CHEF DU MÉNAGE

Le nombre des ménages dont le chef avait moins de 35 ans a en fait diminué de 4,3 % de 1986 à 1995. Le nombre des ménages dont le chef était âgé de 55 à 64 ans a augmenté de 7,5 %, et il s'est produit des augmentations beaucoup plus marquées, allant de 31 % à 46 %, du nombre des ménages dont le chef relevait d'autres groupes d'âge (tableau 3.A). Pendant ces neuf années, le nombre des ménages dont le chef était âgé d'au moins 65 ans a augmenté de près du tiers (32,2 %).

Les ménages dont le chef a moins de 35 ans forment toujours la plus grande proportion du total des ménages, même si leur nombre a décliné, de 31,4 % qu'il était en 1986 à 25,2 % en 1995. Les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans suivent de très près au deuxième rang, leur nombre ayant augmenté, de 21,4 % de tous les ménages qu'il était en 1986 à 23,7 % en 1995. Les ménages dont le chef était âgé d'au moins 65 ans continuent de se classer au troisième rang, leur nombre étant passé de 17,7 % en 1986 à 19,7 % en 1995. La part des ménages dont le chef était âgé de 45 à 54 ans est passée de 15 % en 1986 à 18,4 % en 1995, tandis que la part de ceux dont le chef était âgé de 55 à 64 ans est passée de 14,4 % à 13 %.

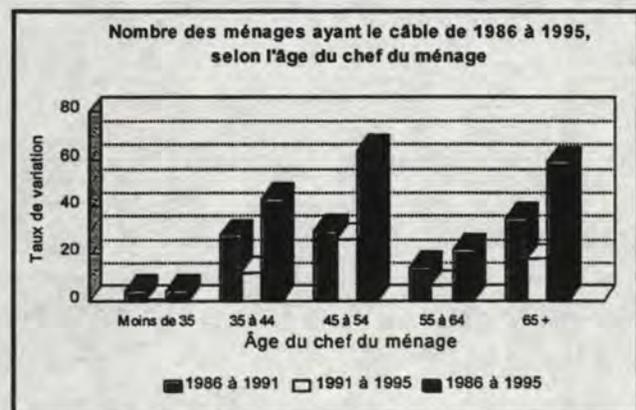
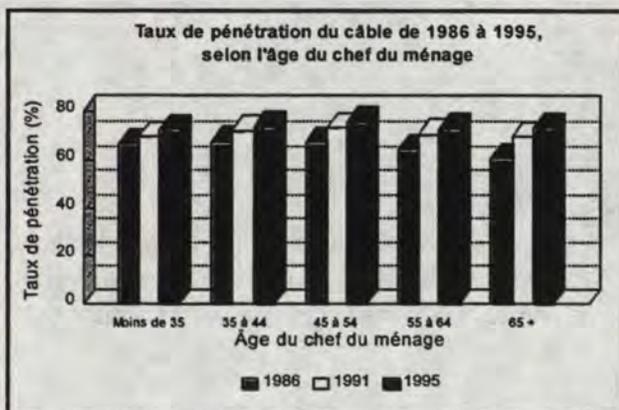


De 1986 à 1995, le taux de pénétration du téléphone a à peine changé dans les ménages dont le chef avait moins de 35 ans (passant de 97,2 % à 97 %), et il est resté le même (à 98,7 %) dans les ménages dont le chef était âgé de 35 à 44 ans. Le changement subi par le taux global de pénétration du téléphone, qui est passé de 98,1 % à 98,5 %, est attribuable à l'augmentation des taux de pénétration dans les ménages dont le chef était âgé de 45 ans et plus. Ce taux est passé de 98,6 % en 1986 à 99,1 % en 1995 dans les ménages dont le chef était âgé de 45 à 54 ans, et de 98,5 % à 99,1 % dans ceux dont le chef était âgé de 55 à 64 ans. Les ménages dont le chef était âgé d'au moins 65 ans se classaient à l'avant-dernier rang des taux de pénétration du téléphone en 1986 (98,2 %), mais au premier rang (99,3 %) en 1995.

Il n'y a eu que des changements minimes dans les taux de pénétration du téléphone pour tous les groupes d'âge, si bien que, sur le plan du changement, le nombre des ménages se remarque davantage. Par exemple, de 1986 à 1995, le nombre des ménages ayant le téléphone a diminué de 4,6 % pour le groupe d'âge le plus jeune (moins de 35 ans), mais il a augmenté de 33,7 % pour le groupe d'âge aîné (65 ans et plus).



Les taux de pénétration du câble ont augmenté pour tous les groupes d'âge, et les écarts entre les groupes d'âge se sont quelque peu atténués. Le taux global de pénétration a augmenté, passant de 65,4 % en 1986 à 73,4 % en 1995. En 1986, les ménages dont le chef avait 65 ans et plus présentaient le plus faible taux de pénétration (60,7 %), et ceux dont le chef était âgé de 35 à 44 ans, le plus élevé (67,4 %). En 1995, les ménages dont le chef avait moins de 35 ans présentaient le plus faible taux de pénétration (72,4 %), et ceux dont le chef était âgé de 45 à 54 ans, le plus élevé (75,6 %).



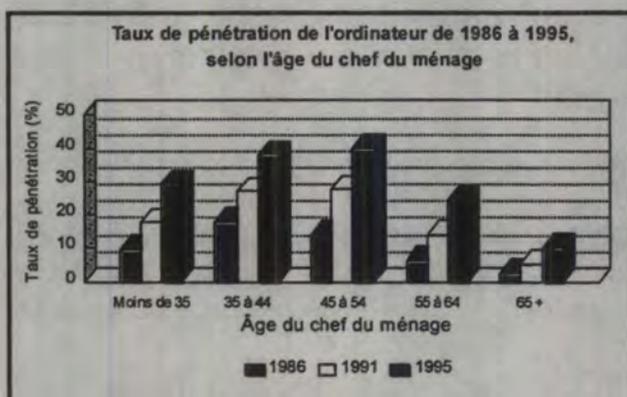
De 1986 à 1995, l'augmentation du taux de pénétration du câble a plus que compensé la décroissance du nombre des ménages dont le chef avait moins de 35 ans, de sorte que le nombre de ces ménages ayant le câble a en fait augmenté de 4,5 %. Pour tous les autres groupes d'âge, l'augmentation des taux de pénétration est venue étayer

l'augmentation du nombre des ménages. Le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 21,7 % dans le cas d'un chef âgé de 55 à 64 ans, de 43,4 % dans le cas d'un chef âgé de 35 à 44 ans, de 58,9 % dans le cas d'un chef âgé de 65 ans et plus, et de 63,9 % dans le cas d'un chef âgé de 45 à 54 ans.



À l'égard de tous les groupes d'âge sauf celui de 35 à 44 ans, le taux de pénétration de l'ordinateur a connu une augmentation plus forte que l'augmentation globale de 179,2 % (passant de 10,3 % en 1986 à 28,8 % en 1995). De 1986 à 1995, les taux de pénétration de l'ordinateur sont passés de 9,5 % à 29,2 % dans les ménages dont le chef avait moins de 35 ans, de 18 % à 37,8 % dans les ménages dont le chef était âgé de 35 à 44 ans, de 13,9 % à 39,5 % dans ceux dont le chef était âgé de 45 à 54 ans, de 6,4 % à 24,4 % dans ceux dont le chef était âgé de 55 à 64 ans, et de 2,6 % à 10,1 % dans ceux dont le chef était âgé de 65 ans et plus.

Il y a eu une hausse spectaculaire du nombre des ménages ayant un ordinateur dans tous les groupes d'âge, mais particulièrement dans les groupes aînés. La plus faible augmentation du nombre des ménages ayant un ordinateur a été de 176 % dans les ménages dont le chef était âgé de 35 à 44 ans, et la plus considérable a été de 414,6 % dans ceux dont le chef était âgé d'au moins 65 ans. L'augmentation a été supérieure à 300 % dans les cas où le chef du ménage était âgé de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans.



F : GENRE DE MÉNAGE

De 1986 à 1995, le nombre des ménages unifamiliaux a augmenté de 14,1 %, et le nombre des autres ménages (principalement ménages d'une personne) a augmenté de 32,4 %. Le nombre des ménages unifamiliaux sans enfants célibataires de moins de 18 ans a augmenté de 21 %, tandis que le nombre des ménages avec enfants n'a augmenté que de 7,3 % (tableau 4.A).

À cause de rythmes de croissance différents, le nombre des ménages unifamiliaux est passé de 73,3 % du total des ménages en 1986 à 70,9 % en 1991, puis à 70,2 % en 1995. À l'inverse, le nombre des autres ménages, qui formaient 26,7 % de tous les ménages en 1985, est passé à 29,1 % en 1991, puis à 29,8 % en 1995. Le nombre des ménages unifamiliaux avec des enfants célibataires de moins de 18 ans, qui formaient 36,8 % de tous les ménages en 1986,

est passé à 33,2 % en 1995, tandis que celui des ménages sans enfants, qui formaient 36,4 % de tous les ménages en 1986, passait à 37 % en 1995.

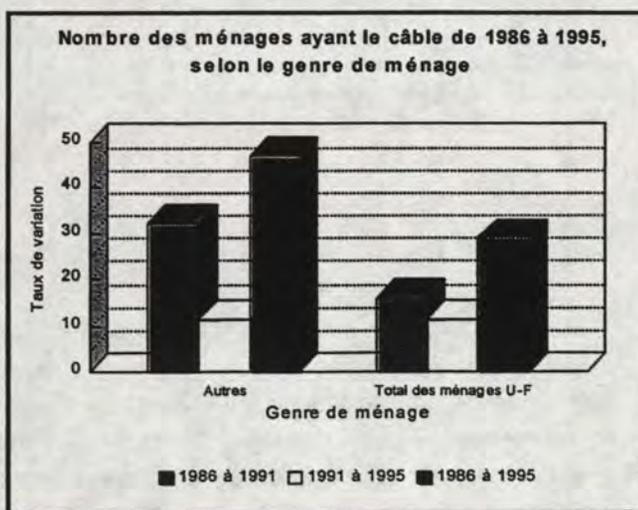
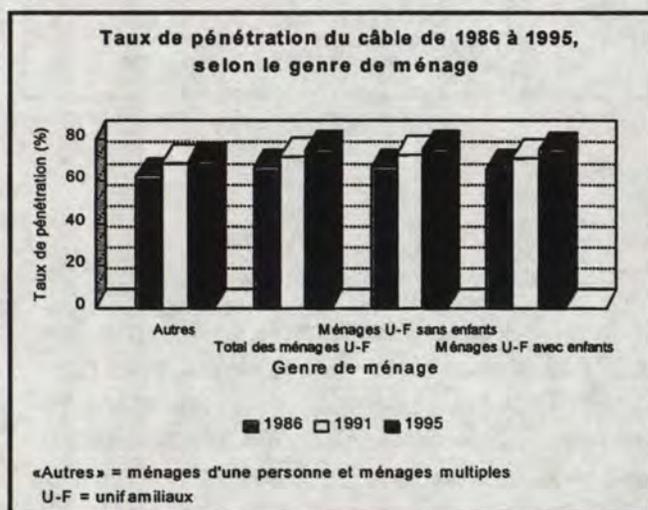


De 1986 à 1995, le taux de pénétration est passé de 98,9 % à 99,1 % dans les ménages unifamiliaux; dans les autres ménages, le taux a augmenté, passant de 96,1 % à 97,1 %. Pendant la même période, dans les ménages unifamiliaux avec enfants célibataires de moins de 18 ans, le taux de pénétration n'a que légèrement augmenté, passant de 98,6 % à 98,7 %, tandis que, dans les ménages sans enfants de cette catégorie, le taux passait de 99,1 % à 99,5 %. Ces augmentations restreintes ne doivent pas étonner, considérant que les taux de pénétration étaient déjà très élevés, même en 1986.

Les changements subis dans le temps par le nombre et la distribution des ménages ont entraîné d'autres changements plus évidents quant au nombre des familles ayant le téléphone. En 1995, les ménages ayant le téléphone étaient de 19,5 % plus nombreux qu'en 1986, soit une augmentation de 14,4 % pour les ménages unifamiliaux et de 33,8 % pour les autres ménages (ménages d'une personne et ménages multiples). Le nombre des ménages unifamiliaux ayant le téléphone a augmenté de 21,5 % dans le cas de ceux qui n'avaient pas d'enfants célibataires de moins de 18 ans, mais uniquement de 7,5 % dans le cas de ceux qui avaient des enfants de cette catégorie.



Dans tous les genres de ménages, les augmentations des taux de pénétration du câble de 1986 à 1995 ont été analogues à l'augmentation nationale de 12,3 % (à partir de 65,4 % et de 73,4 %, respectivement). Dans les ménages unifamiliaux, le taux de pénétration est passé de 66,5 % en 1986 à 69,3 % en 1995, avec un écart d'augmentation minimale entre les ménages qui avaient des enfants célibataires de moins de 18 ans et ceux qui n'en avaient pas. Dans les autres ménages, le taux de pénétration est passé de 62,5 % en 1986 à 69,3 % en 1995.



L'augmentation du nombre des ménages est venue étayer l'augmentation des taux de pénétration du câble, mais a introduit davantage de variabilité selon le genre de ménage. Le nombre total des ménages ayant le câble a augmenté de 33,6 %, c'est-à-dire une augmentation de 29,1 % pour les ménages unifamiliaux ayant le câble et une augmentation de 47 % pour les autres ménages ayant le câble. Le nombre des ménages unifamiliaux ayant le câble a augmenté

de 20,9 % dans le cas de ceux qui avaient des enfants célibataires de moins de 18 ans, et de 37,3 % dans le cas de ceux qui n'avaient pas d'enfants de cette catégorie.



Le taux de pénétration de l'ordinateur dans les ménages unifamiliaux est passé de 12,4 % en 1986 à 21,4 % en 1991, puis de 33,9 % en 1995. Ce taux est passé de 7 % en 1986 à 28 % en 1995 dans les ménages unifamiliaux sans enfants célibataires de moins de 18 ans, et de 17,7 % à 40,4 % dans les ménages ayant des enfants de cette catégorie. En ce qui touche les autres ménages, le taux de pénétration est passé de 4,7 % en 1986 à 16,8 % en 1995.

Les genres de ménage présentant les plus faibles taux de pénétration de l'ordinateur en 1986 ont connu les augmentations les plus considérables quant aux taux de pénétration et par rapport au nombre total des ménages. En 1995, le nombre des ménages unifamiliaux ayant un ordinateur avait augmenté de 213 %, mais le nombre des autres ménages ayant un ordinateur avait augmenté de 370,6 %. Le nombre des ménages unifamiliaux ayant un ordinateur avait augmenté de 384,9 % dans le cas de ceux qui n'avaient pas d'enfants célibataires de moins de 18 ans, mais de 145,7 % seulement dans le cas de ceux qui avaient des enfants de cette catégorie.



G : DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF DU MÉNAGE

Si le nombre des ménages a augmenté de 19 % de 1986 à 1995, le nombre de ceux dont le chef n'avait pas plus d'une 13^e année de scolarité a en fait diminué. Il y a eu une baisse de 20,8 % du nombre des chefs de ménage ayant moins d'une 9^e année, de 7,1 % pour ceux qui avaient une 9^e ou 10^e année, et de 3,5 % pour ceux qui avaient fait une 11^e-13^e année sans études postsecondaires. Le nombre des chefs de ménage ayant fait certaines études postsecondaires mais sans avoir décroché de certificat ou de diplôme a augmenté de 4 %, le nombre de ceux qui détenaient un certificat ou un diplôme a augmenté de 173,2 % et le nombre de ceux qui étaient diplômés d'université a augmenté de 34,4 %.

En écho du changement survenu sur le plan des nombres, la part des ménages dont le chef n'avait pas fait d'études postsecondaires a diminué, tandis que la part de ceux dont le chef avait fait des études postsecondaires a augmenté. Plus précisément, la part des ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année est passée de 22,2 % de tous les ménages en 1986 à 14,8 % en 1995, la part de ceux dont le chef avait une 9^e ou 10^e année est passée de 15,1 % à 11,8 %, et la part de ceux dont le chef avait une 11^e-13^e année est passée de 28,9 % à 23,4 %. Le nombre des

ménages dont le chef avait fait certaines études postsecondaires mais sans avoir décroché de certificat ou de diplôme a augmenté de 4 %, mais leur part du total des ménages a en fait diminué, de 8,5 % qu'il était en 1986 à 7,4 % en 1995. Le nombre des ménages dont le chef détenait un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires est passé de 12 % du total des ménages en 1986 à 27,5 % en 1995, tandis que le nombre de ceux dont le chef possédait un grade universitaire est passé de 13,4 % à 15,1 %.



En 1995, on constatait un rapport entre le niveau des taux de pénétration et le degré d'instruction du chef du ménage, mais, de 1986 à 1995, il ne semble pas avoir eu de rapport apparent entre le degré d'instruction et l'évolution des taux de pénétration. À un extrême, le taux de pénétration dans les ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année a augmenté, passant de 97,1 % en 1986 à 97,7 % en 1995. À l'autre extrême, le taux de pénétration dans les ménages dont le chef possédait un grade universitaire est resté stationnaire, à 99,7 %, et ce taux est passé de 99,2 % à 99,1 % dans les ménages dont le chef détenait un certificat ou un diplôme postsecondaire.

Le taux de pénétration du téléphone dans toutes les catégories d'instruction sauf la plus basse a, en fait, subi une légère diminution de 1986 à 1991, avant de remonter de 1991 à 1995. La diminution pourrait refléter les changements de revenu subis pendant la récession, mais ce fléchissement d'un dixième ou d'un cinquième de point de pourcentage pourrait simplement ne pas être significatif au plan statistique.

De 1986 à 1991, le nombre total des ménages a augmenté de 10,8 %, mais le nombre des ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année a chuté de 20,3 % (passant de 22,2 % du total des ménages en 1986 à 14,8 % en 1991). Pendant la même période, le taux de pénétration du téléphone a augmenté, passant de 97,1 % à 97,6 %. À l'autre extrême, le nombre des ménages dont le chef possédait un certificat ou un diplôme postsecondaire a augmenté de 123 %, tandis que le taux de pénétration dans ces ménages diminuait, passant de 99,2 % à 98,6 %. De façon analogue, le nombre des ménages dont le chef était diplômé d'université a augmenté de 12,8 % de 1986 à 1991, tandis que le taux de pénétration du téléphone dans ces ménages diminuait, de 99,7 % à 99,1 %. Les ménages dont le chef avait une 11^e-13^e année ne se conformaient pas à ce schème, toutefois, puisque le taux de pénétration y a baissé (de 98,2 % à 97,6 %); le nombre de ces ménages a aussi diminué (de 2,9 %), tout comme leur part du total des ménages (qui est passée de 28,9 % en 1986 à 25,4 % en 1991).

Pendant toute la période de 1986 à 1995, les légers changements subis par les taux de pénétration du téléphone masquent des changements beaucoup plus importants touchant le nombre des ménages ayant le téléphone dans toutes les catégories d'instruction. Malgré une augmentation de 19 % du nombre total des ménages, la baisse de 20,8 % du nombre des ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année a entraîné une chute de 20,3 % du nombre de ces ménages ayant le téléphone. Concernant les deux catégories d'instruction suivantes (9^e-10^e année et 11^e-13^e année), de légères diminutions de nombre (7,1 % et 3,5 %) ont entraîné des diminutions encore plus minimes du nombre de ces ménages ayant le téléphone (6,6 % et 3,4 %).

À des niveaux d'instruction supérieurs, le nombre des ménages a augmenté, tout comme le nombre des ménages ayant le téléphone. Le nombre des ménages dont le chef avait fait certaines études postsecondaires mais sans détenir de certificat ou de diplôme a augmenté de 4 %, et le nombre de ces ménages ayant le téléphone a augmenté de 3,4 %. Le nombre des ménages dont le chef détenait un certificat ou un diplôme postsecondaire a progressé de 173,2 %, et le nombre de ces ménages ayant le téléphone s'est accru de 172,9 %. Le nombre des ménages dont le chef possédait un grade universitaire a augmenté de 34,4 %, tout comme le nombre de ces ménages ayant le téléphone.

En bref, les changements subis aux plans du nombre et de la distribution des ménages selon le degré d'instruction ont eu un impact beaucoup plus grand sur l'usage du téléphone que les changements subis par les taux de pénétration.

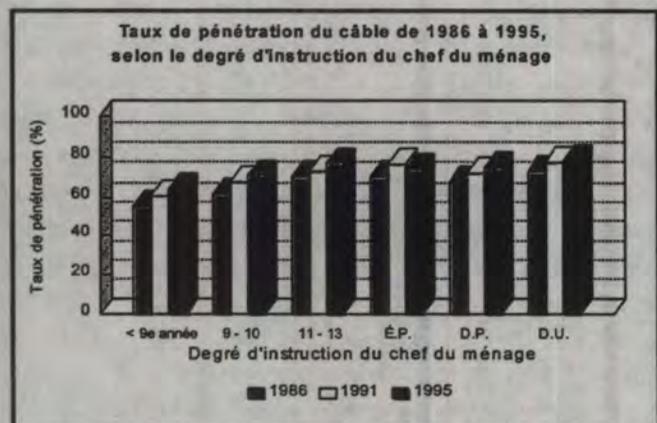
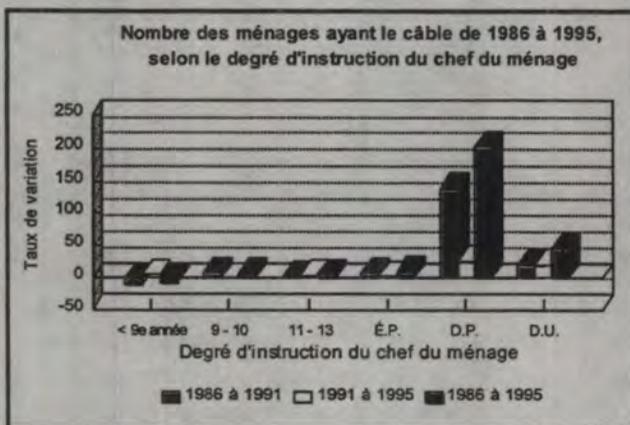


Bien qu'il y ait des écarts notables entre les augmentations respectives des taux de pénétration du câble selon le groupe d'instruction, il existe relativement peu de variabilité aux environs du 12,3 % de l'augmentation d'ensemble qui s'est produite de 1986 à 1995. En outre, les changements ne font pas ressortir de schème selon le degré d'instruction, et l'augmentation des taux de pénétration a ralenti pendant la dernière partie de la période (de 1991 à 1995), pour toutes les catégories sauf une (11^e-13^e année).

Pendant l'entier de la période, la plus forte augmentation des taux de pénétration du câble s'est produite aux niveaux inférieurs d'instruction : de 1986 à 1995, le taux de pénétration est passé de 55 % à 63,7 % dans les ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année, et de 61,2 % à 70,6 % dans les ménages dont le chef avait une 9^e-10^e année. L'augmentation suivante en importance se rattachait aux ménages dont le chef possédait un certificat ou un diplôme postsecondaire : dans ces ménages, le taux de pénétration a augmenté, passant de 67,4 % en 1986 à 74,4 % en 1995.

De 1986 à 1995, le taux de pénétration du câble a augmenté de 12,3 %, tandis que le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 33,6 %. Le nombre des ménages ayant le câble et dont le chef avait moins d'une 9^e année a chuté de 8,3 %, bien que le taux de pénétration dans ces ménages ait augmenté, passant de 55 % en 1986 à 63,7 % en 1996. À l'égard des deux groupes d'instruction suivants (9^e-10^e année et 11^e-13^e année), l'augmentation des taux de pénétration a plus que compensé le déclin du nombre des ménages, de sorte que le nombre de ces ménages ayant le câble a augmenté (de 7,1 % et de 5,3 %, respectivement).

En ce qui touche les groupes supérieurs d'instruction, l'augmentation du nombre des ménages est venue étayer l'augmentation des taux de pénétration du câble. Fait à signaler, le nombre des ménages ayant le câble et dont le chef possédait un certificat ou un diplôme postsecondaire a augmenté de 201,6 %, même si, dans ces ménages, le taux de pénétration a relativement peu augmenté, passant de 67,4 % en 1986 à 74,4 % en 1995. Le nombre des ménages ayant le câble et dont le chef possédait un grade universitaire a augmenté de 45,5 %, tandis que le taux de pénétration dans ces ménages augmentait de 8,2 % (passant de 72,5 % à 78,4 %).



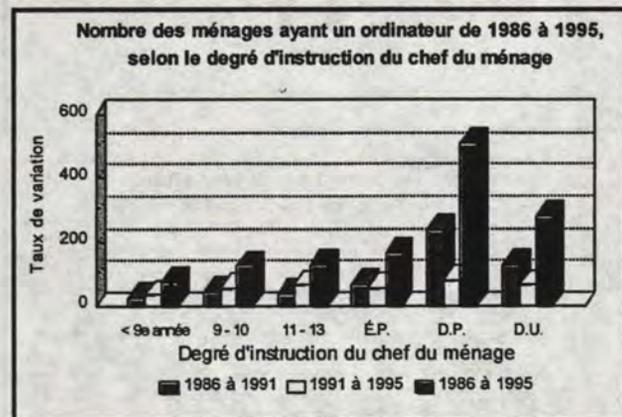
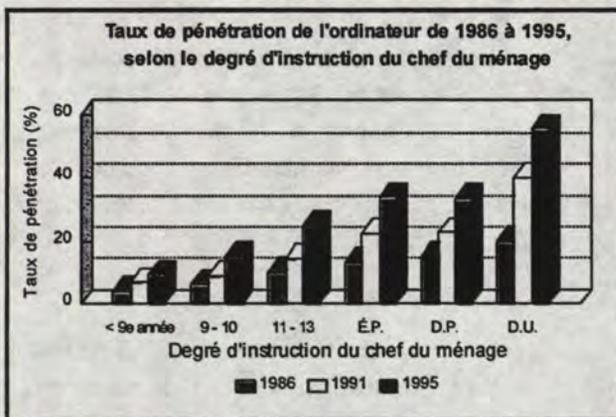


De 1986 à 1995, le taux de pénétration de l'ordinateur a quasi triplé (passant de 10,3 % à 28,8 %). Aux extrêmes du continuum de l'instruction, dans les ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année, la croissance du taux, de 4,1 % à 9,1 %, a été beaucoup moins importante que celle qui s'est produite dans les ménages dont le chef possédait un grade universitaire, où le taux est passé de 19,6 % à 55,6 %.

Entre les deux extrêmes, il ne semble pas avoir existé de rapport cohérent entre le degré d'instruction et les changements subis par les taux de pénétration de 1986 à 1995. Les taux de pénétration sont passés de 6,1 % à 14,9 % dans les ménages dont le chef avait une 9^e-10^e année, de 10,2 % à 24,6 % dans les ménages dont le chef avait une 11^e-13^e année, de 13,2 % à 33,6 % dans les ménages dont le chef avait fait certaines études postsecondaires sans avoir décroché de diplôme ou de certificat, et de 14,9 % à 33,3 % dans les ménages dont le chef possédait un certificat ou un diplôme postsecondaire.

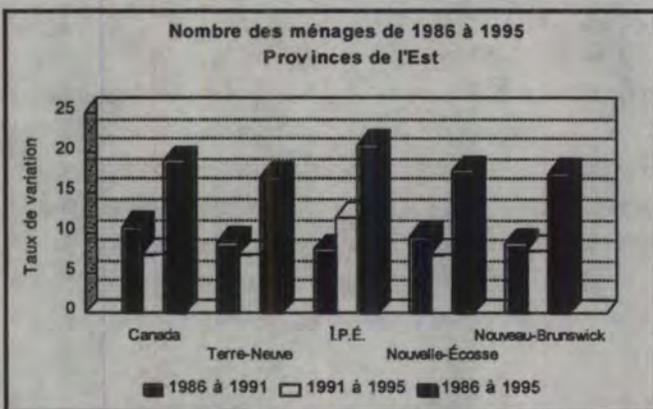
Le nombre des ménages propriétaires d'un ordinateur a augmenté de 232,3 % de 1986 à 1995, et les augmentations les plus considérables ont eu lieu dans les ménages dont le chef possédait le degré d'instruction le plus élevé : le nombre des ménages propriétaires d'un ordinateur et dont le chef possédait un certificat ou un diplôme postsecondaire a augmenté de 509,3 %, et le nombre des ménages propriétaires d'un ordinateur et dont le chef possédait un grade universitaire a augmenté de 280,6 %. Le nombre des ménages dont le chef avait fait certaines études postsecondaires a augmenté de 4 % seulement, mais le nombre de ces ménages ayant un ordinateur a augmenté de 164,9 %. Là encore, les changements survenus dans le nombre des ménages sont venus étayer les changements subis par le taux de pénétration à ces niveaux d'instruction.

À des niveaux plus bas d'instruction, les changements qu'ont accusés les taux de pénétration ont plus que compensé la diminution du nombre des ménages. Le nombre des ménages dont le chef avait moins d'une 9^e année a chuté de 20,8 %, tandis que le nombre de ceux qui avaient un ordinateur a augmenté de 74 %. Le nombre des ménages propriétaires d'un ordinateur et dont le chef avait une scolarité de 9^e-10^e année ou de 11^e-13^e année a connu des augmentations encore plus importantes (127,4 % et 128,5 %, respectivement), en partie à cause d'une diminution plus restreinte du nombre des ménages (7,1 % et 3,5 %).

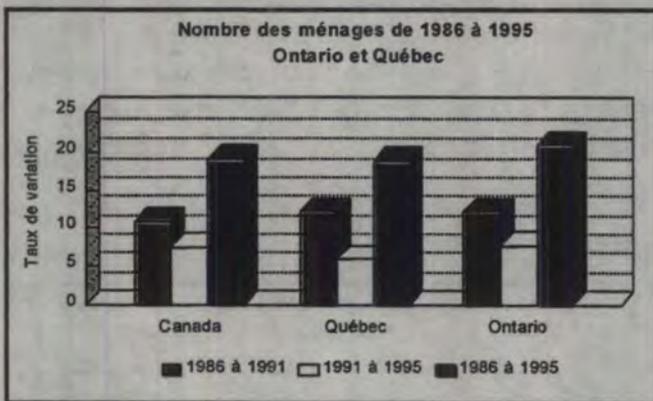


H : CHANGEMENTS SELON LA PROVINCE

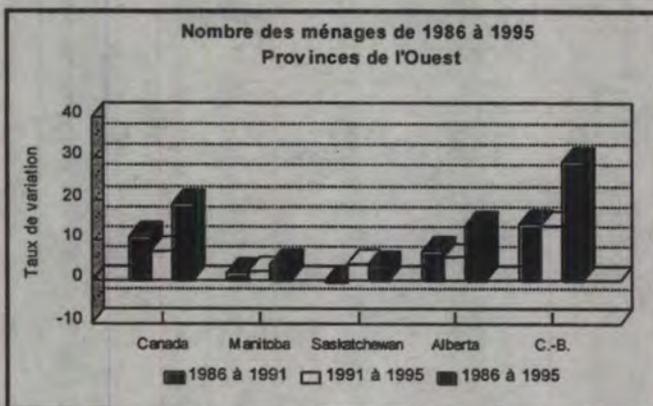
Il n'est survenu que peu de changements dans la distribution des ménages selon la province au cours des neuf années qui se sont écoulées de 1986 à 1995 (tableau 6.A). En 1986, environ 8 % des ménages vivaient à l'est du Québec, chiffre qui est tombé à 7,8 % de 1991 à 1995. La part du Québec par rapport au total des ménages a augmenté, passant de 26,2 % en 1986 à 26,5 % en 1991, pour revenir à 26,1 % en 1995. Le nombre des ménages de l'Ontario a augmenté, passant de 36,3 % du total des ménages en 1986 à 36,8 % en 1995, tandis que la proportion des ménages des provinces des Prairies passait de 17,6 % en 1986 à 16,5 % en 1991, puis à 16,1 % en 1995. La part des ménages de la Colombie-Britannique a augmenté, passant de 12 % en 1986 à 12,3 % en 1991, puis à 13 % en 1995.



Le changement subi par le nombre des ménages a été beaucoup plus remarquable que le changement subi par leur distribution, et ce nombre a augmenté dans toutes les provinces, de 1986 à 1995. À l'est du Québec, les augmentations, oscillant de 16,9 % à 17,8 %, ont été légèrement inférieures au taux national d'augmentation de 19 %, si l'on excepte une augmentation de 21 % dans l'Île-du-Prince-Édouard.



L'augmentation de 18,7 % du nombre des ménages du Québec de 1986 à 1995 était presque égale au taux national d'augmentation de 19 %, tandis que, en Ontario, le taux d'augmentation se chiffrait à 20,8 %. Seules l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique ont connu un taux d'augmentation plus élevé que le taux national.



Les plus faibles taux d'augmentation qu'a connus le nombre des ménages de 1986 à 1995 se retrouvent au Manitoba (4,8 %) et en Saskatchewan (3,8 %). Le nombre des ménages de l'Alberta a augmenté de 13,6 %, tandis que la Colombie-Britannique connaissait le taux d'augmentation de loin le plus élevé quant au nombre des ménages (29,4 %).

Plus récemment, pendant l'année 1994-1995 (tableau 7.1.N), le taux provincial d'augmentation du nombre des ménages a dépassé le taux national (1,7 %) dans six provinces - Colombie-Britannique (4,7 %), Île-du-Prince-Édouard (4,5 %), Nouvelle-Écosse (4,1 %), Nouveau-Brunswick (4 %), Alberta (2,2 %) et Québec

(1,9 %). Le nombre des ménages a augmenté, mais à un taux plus bas que le taux national, dans trois autres provinces - Terre-Neuve (1,5 %), Ontario (0,6 %) et Saskatchewan (0,5 %). Ce n'est qu'au Manitoba que le nombre des ménages a en fait baissé (de 1,2 %).



Le taux national de pénétration du téléphone a augmenté, passant de 98,1 % en 1986 à 98,5 % en 1995, mais, à l'échelon provincial, les taux de pénétration sont tous si élevés que les écarts mineurs que présentent leurs taux d'augmentation respectifs ne se remarquent guère.

Parce qu'il y a eu peu de changement dans les taux de pénétration, les changements survenus dans le nombre des ménages ayant le téléphone ont généralement suivi la distribution du changement de nombre des ménages selon la province. Par exemple, dans les trois provinces qui renferment les trois quarts de tous les ménages, l'augmentation du nombre des ménages ayant le téléphone a reflété assez exactement l'augmentation du nombre des ménages : en Ontario, le nombre des ménages a augmenté de 20,8 % tandis que le nombre des ménages ayant le téléphone augmentait de 20,7 %; en Colombie-Britannique, ces augmentations ont été de 29,4 % et de 29,5 %, respectivement; au Québec, les augmentations ont été de 18,7 % et de 22,2 %, respectivement.

Ces dernières années, dans les douze mois qui se sont écoulés de 1994 à 1995 (tableau 7.1.N), le nombre des ménages ayant le téléphone a connu une augmentation supérieure au taux national (1,3 %) en Colombie-Britannique (3,8 %), dans l'Île-du-Prince-Édouard (3,4 %), au Nouveau-Brunswick (3,3 %), en Nouvelle-Écosse (2,5 %), au Québec (2,1 %) et en Alberta (1,7 %). À Terre-Neuve, le taux d'augmentation (1,5 %) a été légèrement inférieur au taux national, tandis que le nombre des ménages ayant le téléphone diminuait en Ontario (-0,1 %), en Saskatchewan (-0,3 %) et au Manitoba (-1,5 %).

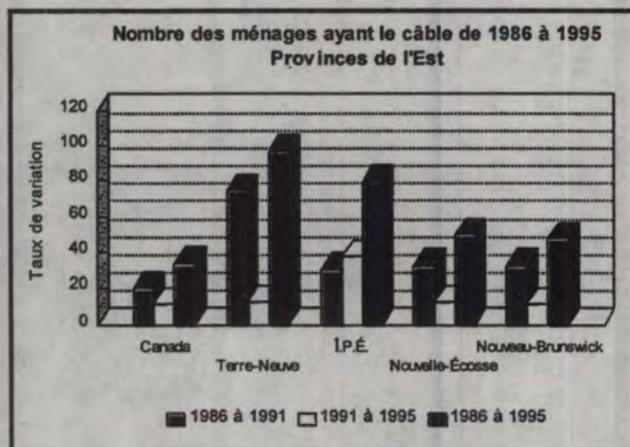
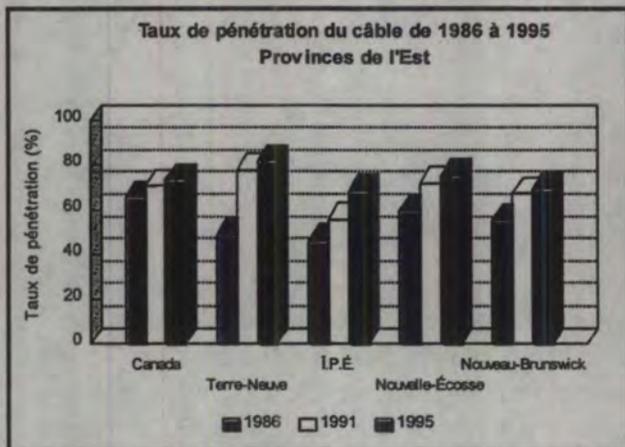
La période qui va de 1994 à 1995, soit une seule année, est trop brève pour que les changements qu'elle présente soient considérés comme une tendance. Au cours des deux années qui vont de 1993 à 1995, le nombre des ménages ayant le téléphone a augmenté de 2,8 % à l'échelon national, augmentation qu'ont connue toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve. Mais, même à Terre-Neuve, la légère diminution constatée pendant ces deux années est le produit net d'une diminution de 1993 à 1994 suivie d'une augmentation de 1994 à 1995.



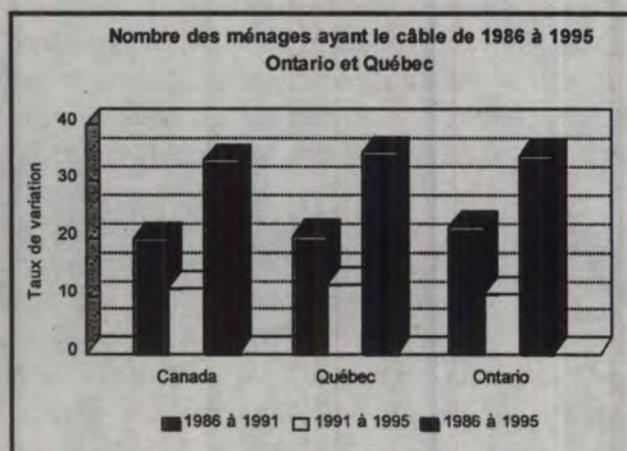
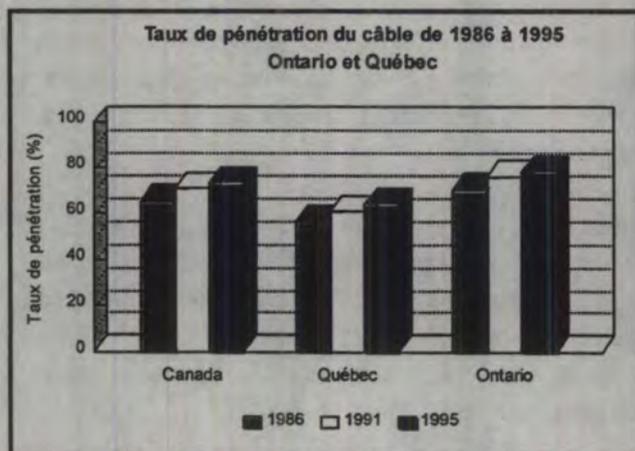
De 1986 à 1995, le taux national de pénétration du câble a augmenté de 12,3 %, passant de 65,4 % à 73,4 % (tableau 6.A). Les provinces sises à l'est du Québec ont présenté les plus faibles taux de pénétration du câble en 1986, mais les plus fortes augmentations de 1986 à 1995. Notamment, pendant cette période, le taux de pénétration du câble à Terre-Neuve est passé de 48,6 % à 81,9 %.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de pénétration est passé de 46 % à 68,4 %, tandis que, en Nouvelle-Écosse, il grimpeait de 59,4 % à 75,5 %. Au Nouveau-Brunswick, le taux est passé de 55,2 % à 69,3 %.

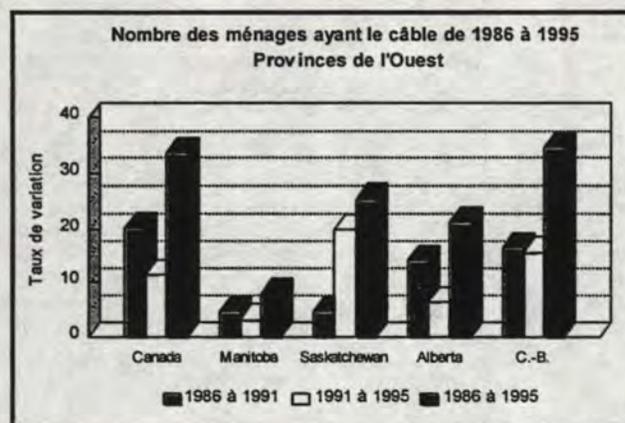
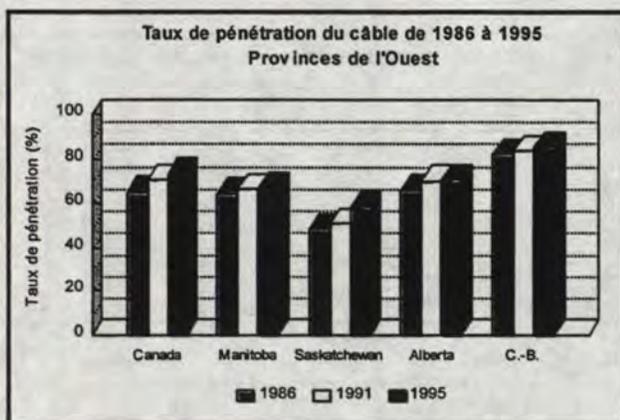
Un plus grand nombre de ménages, des taux de pénétration plus élevés avec, en outre, l'expansion de la câblodistribution dans d'autres régions, tous ces facteurs ont fait que le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 20 % de 1986 à 1991, puis de 11,4 % de 1991 à 1995, pour une augmentation totale de 33,6 % pendant l'entier de la période. Le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 96 % à Terre-Neuve, de 79,7 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 49,6 % en Nouvelle-Écosse et de 47,5 % au Nouveau-Brunswick.



Dans les provinces du Centre, le taux d'augmentation des taux de pénétration du câble au Québec et en Ontario a été proche du taux national de 12,3 % de 1986 à 1995. Le taux de pénétration est passé de 56,4 % à 64,2 % au Québec, et de 70,2 % à 78,2 % en Ontario. De même, le nombre des ménages ayant le câble a augmenté à un taux équivalent au taux national de 33,6 %, c'est-à-dire de 34,5 % en Ontario et de 35 % au Québec. Ces similitudes avec les taux d'augmentation à l'échelon national ne sont pas étonnantes, puisque le Québec renferme plus du quart de tous les ménages, et l'Ontario, plus du tiers.



La Saskatchewan présentait l'un des plus faibles taux de pénétration du câble en 1986 (48,7 %) et, malgré une augmentation significative, présentait les plus bas en 1995 (58,8 %). Les augmentations des taux de pénétration ont été relativement minimes, tout en demeurant significatives, au Manitoba (passant de 64,7 % à 66,9 %) et en Alberta (passant de 66,3 % à 70,6 %). En Colombie-Britannique, l'augmentation a été encore plus réduite (les taux passant de 82,1 % à 85,4 %), mais, à l'égard de ces deux années, le taux de pénétration y a été le plus élevé de toutes les provinces, et substantiellement plus élevé que dans la plupart de celles-ci.



Au Manitoba, de légères augmentations aussi bien du taux de pénétration que du nombre des ménages ont fait que le nombre des ménages ayant le câble n'a augmenté que de 7,9 % de 1986 à 1995. La Saskatchewan a connu une augmentation plus restreinte du nombre des ménages mais plus marquée du taux de pénétration, se soldant par une augmentation de 25,3 % du nombre des ménages ayant le câble. Le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 21,1 % en Alberta, et de 34,5 % en Colombie-Britannique.

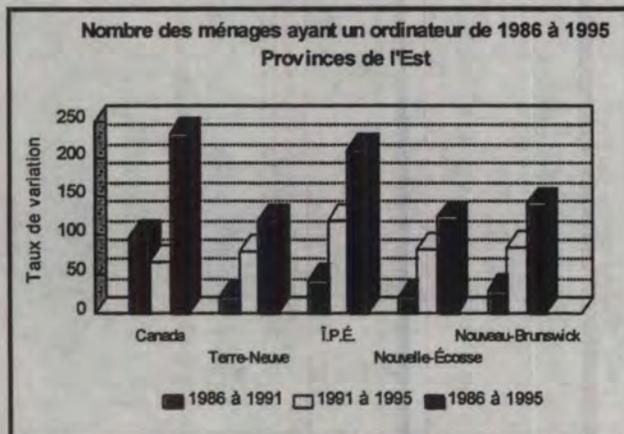
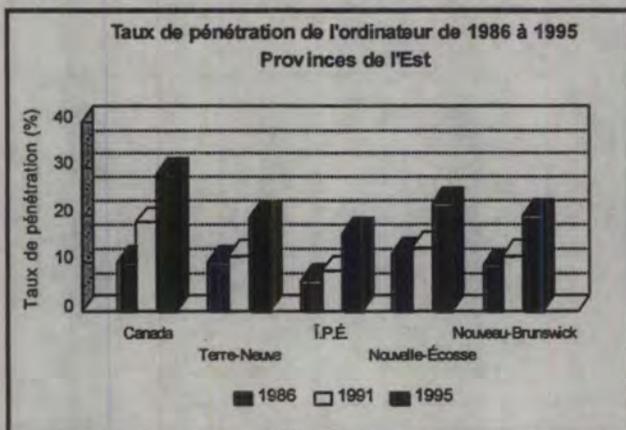
Plus récemment, de 1994 à 1995 (tableau 7.A), le taux national de pénétration du câble a diminué de 1,2 %. Cela n'était pas indicatif d'une tendance, toutefois, puisque le taux avait augmenté de 2,3 % l'année précédente, si bien que ces deux années présentent une augmentation globale de 1,1 %. Pendant la deuxième de ces années, on a constaté de légères diminutions du taux de pénétration dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique. Seuls le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba ont connu une baisse du taux de pénétration pendant ces deux années, mais cette baisse a été peu marquée.

Malgré une diminution de 1,2 % du taux de pénétration du câble à l'échelon national de 1994 à 1995, le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 0,5 % (tableau 7.N.A). Le nombre des ménages ayant le câble a connu une chute marquée au Manitoba (4 %) et au Québec (1,7 %), et l'on note de légers fléchissements en Ontario (0,4 %), en Saskatchewan (0,5 %) et au Nouveau-Brunswick (0,3 %). Au cours des deux années de 1993 à 1995, cependant, seul le Manitoba a connu une diminution (de 1,1 %) du nombre des ménages ayant le câble.



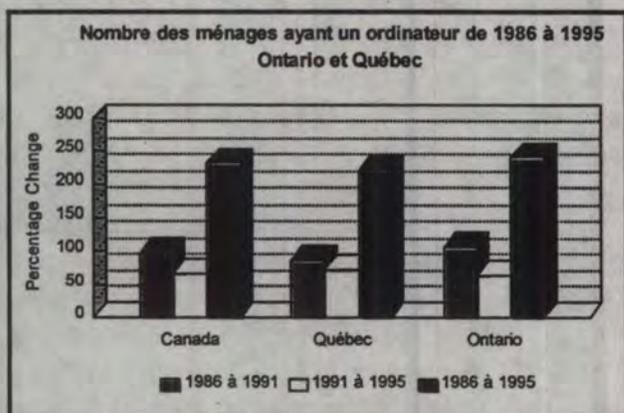
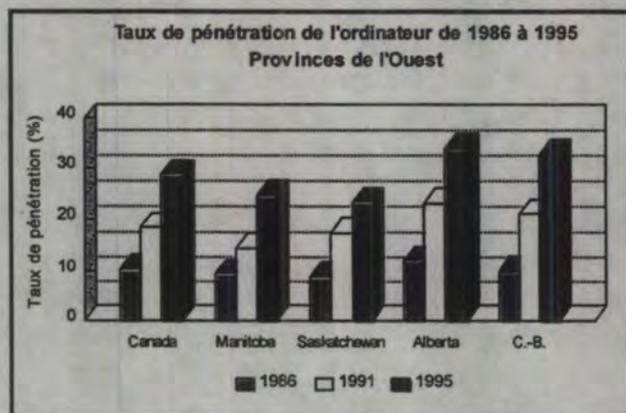
Pendant les neuf années qui se sont écoulées de 1986 à 1995, les taux de pénétration de l'ordinateur à l'échelon provincial ont augmenté à un rythme inférieur au taux national de 179,2 %, partout sauf dans les provinces « riches » - l'Ontario (182,5 %), l'Alberta (184,9 %) et la Colombie-Britannique (235,8 %). Bien que le nombre des ménages ayant un ordinateur ait augmenté de 232,3 % à l'échelon national, les augmentations à l'échelon provincial ont dépassé le taux national uniquement en Ontario (241,3 %) et en Colombie-Britannique (334,4 %).

En ce qui concerne les provinces sises à l'est du Québec, le taux de pénétration de l'ordinateur est passé de 10,3 % en 1986 à 19,4 % en 1995 à Terre-Neuve, de 6,3 % à 16,2 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 11,8 % à 22,4 % en Nouvelle-Écosse et de 9,6 % à 19,9 % au Nouveau-Brunswick. Sans compter l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne comprend que 0,4 % du total des ménages, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 119,6 % à Terre-Neuve, de 123,3 % en Nouvelle-Écosse et de 142,1 % au Nouveau-Brunswick.

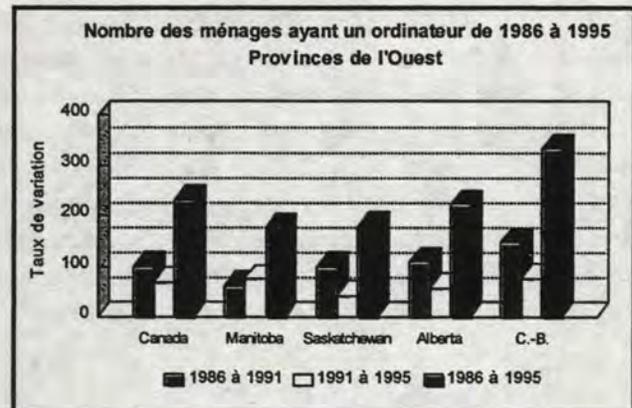
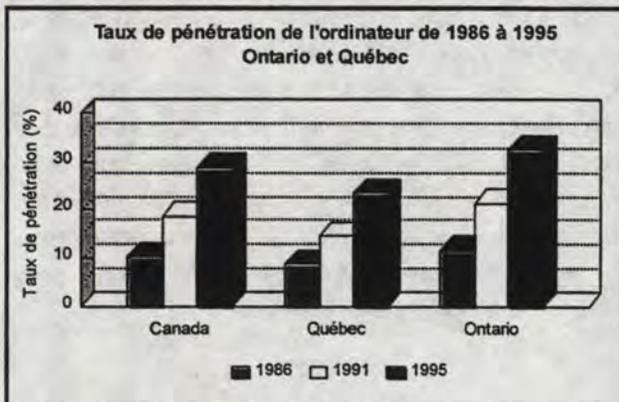


Dans les provinces du Centre, le nombre des ménages ayant un ordinateur a plus que triplé de 1986 à 1995. Le nombre des ménages a augmenté de 18,7 % au Québec, et de 20,8 % en Ontario, mais les taux de pénétration de l'ordinateur sont passés de 8,7 % à 23,5 % au Québec, et de 11,5 % à 32,5 % en Ontario. Principalement en raison de la croissance des taux de pénétration, par conséquent, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 222,3 % au Québec et de 241,3 % en Ontario.

En ce qui concerne les provinces de l'Ouest de 1986 à 1995, le taux de pénétration de l'ordinateur est passé de 9,3 % à 24,7 % au Manitoba, de 8,7 % à 23,5 % en Saskatchewan, de 12 % à 34,1 % en Alberta, et de 9,8 % à 32,8 % en Colombie-Britannique. Pendant l'entier de cette période, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 177,5 % au Manitoba, de 179,3 % en Saskatchewan et de 223,6 % en Alberta. La Colombie-Britannique a connu le plus fort taux d'augmentation, tant à l'égard du taux de pénétration que du nombre des ménages, de sorte que le nombre des ménages ayant un ordinateur en Colombie-Britannique a plus que quadruplé (augmentation de 334,4 %).



Il est difficile de dégager une tendance à partir des écarts entre provinces, puisque les provinces présentant les taux d'augmentation les plus faibles quant à la pénétration de l'ordinateur de 1986 à 1991 ont généralement connu les augmentations les plus fortes de 1991 à 1995. De 1986 à 1991, les augmentations ont été plus fortes dans les provinces sises à l'ouest de l'Ontario que dans les provinces sises à l'est du Québec, mais il s'est produit l'inverse de 1991 à 1995.



Plus récemment, de 1993 à 1995, les taux de pénétration de l'ordinateur à l'échelon provincial ont continué à augmenter. Sauf en Colombie-Britannique, les taux d'augmentation ont été beaucoup plus marqués de 1994 à 1995 que de 1993 à 1994. Le taux de pénétration de l'ordinateur a augmenté au plan national, passant de 23,2 % en 1993 à 25 % en 1994, puis à 28,8 % en 1995. Le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 9,2 % de 1993 à 1994 et de 17,3 % de 1994 à 1995, soit une augmentation de 28,1 % au cours de ces deux années.

Dans les provinces de l'Est et de 1993 à 1995, le taux de pénétration de l'ordinateur est passé de 13,9 % à 19,4 % à Terre-Neuve, de 12,9 % à 16,2 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 18,9 % à 22,4 % en Nouvelle-Écosse, et de 14,1 % à 19,9 % au Nouveau-Brunswick. Au cours de ces deux années, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 40,1 % à Terre-Neuve, de 32,1 % dans l'Île-du-Prince-Édouard, de 22,7 % en Nouvelle-Écosse et de 46,7 % au Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est des provinces du Centre pendant la période de 1993 à 1995, le taux de pénétration de l'ordinateur a augmenté au Québec, passant de 19,1 % à 23,5 %, tandis que le nombre des ménages ayant un ordinateur augmentait de 27,4 %. En Ontario, le taux de pénétration est passé de 26 % à 32,5 %, et le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 27,8 %.

Dans les provinces de l'Ouest, le taux de pénétration a diminué au Manitoba, passant de 18,9 % en 1993 à 18,3 % en 1994, pour augmenter de nouveau et s'établir à 24,7 % en 1995. De façon analogue en Saskatchewan, le taux de pénétration a d'abord diminué, passant de 21,2 % à 20,7 %, pour se chiffrer ensuite à 23,5 % en 1995. En Alberta, le taux de pénétration a augmenté au cours de ces deux années, passant de 27,1 % en 1993 à 28,9 % en 1994, puis à 34,1 % en 1995. En Colombie-Britannique, le taux de pénétration a aussi augmenté pendant ces deux ans, bien que son passage de 27,3 % en 1993 à 32,6 % en 1994 ait été suivi d'une augmentation assez infime, le taux s'établissant à 32,8 % en 1995.

De 1993 à 1995, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 31,2 % au Manitoba, de 10,6 % en Saskatchewan, de 26 % en Alberta et de 20,2 % en Colombie-Britannique. De 1994 à 1995, toutefois, le nombre de ces ménages en Colombie-Britannique n'a augmenté que de 0,4 %.

Le taux de pénétration du modem à l'échelon national est passé de 8,4 % en 1994 à 12 % en 1995. Le nombre des ménages ayant un modem a augmenté de 45,6 %, en raison de l'augmentation de 42,9 % du taux de pénétration plutôt que de l'augmentation négligeable de 1,7 % qu'a connue le nombre total des ménages. Parmi les ménages ayant un ordinateur, le nombre de ceux qui sont dotés d'un modem a augmenté, passant de 33,7 % en 1994 à 41,8 % en 1995.



Bien que le taux de pénétration du modem soit beaucoup plus faible que celui de l'ordinateur, l'écart est allé s'amenuisant. De 1994 à 1995, le nombre des ménages ayant un modem a augmenté de 45,6 %, bien que le nombre des ménages ayant un ordinateur n'ait augmenté que de 17,3 %. En ce qui concerne les provinces de l'Est, le nombre des ménages ayant un modem et le nombre des ménages ayant un ordinateur ont respectivement augmenté de 90,2 % et 28,4 % à Terre-Neuve, de 38,3 % et 27,3 % en Nouvelle-Écosse, et de 87 % et 30,6 % au Nouveau-Brunswick. Au Québec, le nombre des ménages ayant un modem a augmenté de 56,5 %, bien que le nombre des ménages ayant un ordinateur n'ait augmenté que de 23,6 %. En Ontario, les augmentations ont été de 48,6 % et 16 %, respectivement. Dans les provinces de l'Ouest, les augmentations ont été de 56,4 % et 33,2 % au Manitoba, de 28,4 % et 13,9 % en Saskatchewan, de 54,9 % et 20,6 % en Alberta, et de 19,1 % et 5,1 % en Colombie-Britannique.

I : LE QUÉBEC DE PLUS PRÈS

En 1986, le Québec comptait 26,2 % du total des ménages, chiffre qui est passé à 26,5 % en 1991, pour se stabiliser à 26,1 % en 1993, 1994 et 1995. De 1986 à 1995, le nombre des ménages a connu au Québec une croissance de 19,7 %, analogue en cela au taux national d'augmentation de 19 %. Le nombre a augmenté de 12,2 % de 1986 à 1991, dépassant ainsi le taux national de 10,8 %, mais ne n'est accru que de 5,9 % de 1991 à 1995, malgré un taux national d'augmentation de 7,4 %.

Plus récemment, de 1993 à 1995, le nombre des ménages au Québec a augmenté au taux national de 3,3 %. Ce taux a augmenté de 1,4 % à l'échelon provincial, et de 1,5 % à l'échelon national de 1993 à 1994, et de 1,9 % à l'échelon provincial et de 1,7 % à l'échelon national de 1994 à 1995.



En 1986, le taux de pénétration du téléphone au Québec était, à 97,7 %, inférieur au taux national de 98,1 %. En 1995, toutefois, le taux de pénétration au Québec, de 98,9 %, était supérieur au taux national de 98,5 % - c'était le plus fort taux de pénétration du téléphone à l'échelon provincial pour 1995.

De 1986 à 1991, le nombre des ménages ayant le téléphone a augmenté de 12 % au Québec et de 10,7 % à l'échelon national. De 1991 à 1995, le taux d'augmentation a été de 7,4 % au Québec et de 8 % à l'échelon national. Le taux d'augmentation de 20,2 % du nombre des ménages ayant le téléphone au Québec correspondant à l'entier de cette période a surpassé le taux national de 19,5 %.

Plus récemment, de 1993 à 1994, le nombre des ménages ayant le téléphone a augmenté de 1,5 % au Québec, et de 1,6 % à l'échelon national. De 1994 à 1995, le taux d'augmentation de 2,1 % au Québec a été plus élevé que le taux national de 1,3 %. Pendant ces deux années, par conséquent, il y a eu augmentation de 3,6 % au Québec, mais de 2,8 % seulement à l'échelon national.



Le taux de pénétration du câble au Québec a été inférieur au taux national en 1986, et il est resté inférieur au taux national en 1995. En 1986, les taux provincial et national ont été de 56,4 % et 65,4 %, respectivement, passant à 60,6 % et 70,8 % en 1991, et à 64,2 % et 73,4 % en 1995. De 1986 à 1991, le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 20,5 % au Québec, et de 20 % à l'échelon national. De 1991 à 1995, le taux d'augmentation a été de 12,1 % au Québec et de 11,4 % à l'échelon national. Pendant l'entier de cette période, le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 35 % au Québec et de 33,6 % à l'échelon national.

Ces dernières années, le taux de pénétration du câble au Québec a augmenté, passant de 64,3 % en 1993 à 66,6 % en 1994, pour s'établir à 64,2 % en 1995, tandis que le taux national passait de 72,6 % à 74,3 %, pour s'établir à 73,4 %. Le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 5 % à l'échelon provincial et de 3,9 % à l'échelon national de 1993 à 1994, mais, de 1994 à 1995, ce nombre a baissé de 1,7 % au Québec, tandis qu'il augmentait de 0,5 % au plan national. Pendant ces deux années, le nombre des ménages ayant le câble a augmenté de 3,1 % au Québec et de 4,4 % au plan national.



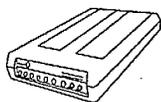
En 1986, le taux de pénétration de l'ordinateur était de 8,7 % au Québec et de 10,3 % à l'échelon national. Les taux provincial et national sont alors passés à 15,5 % et 18,5 % respectivement en 1991, et à 23,5 % et 28,8 % en 1995.

Le taux de pénétration de l'ordinateur au Québec est inférieur au taux national, mais le taux d'augmentation au Québec s'est récemment hissé au-delà du taux national d'augmentation. De 1986 à 1991, les augmentations, aux échelons provincial et national, des taux de pénétration de l'ordinateur ont été de 67,4 % et 79,6 % respectivement, mais se sont chiffrées à 62,1 % et 55,5 % de 1991 à 1995. Les deux taux n'ont pas présenté d'écart marqué pendant ces neuf années, le taux de pénétration au Québec connaissant une augmentation de 171,4 %, tandis que le taux national s'accroissait de 179,2 %.

De 1986 à 1991, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 87,8 % au Québec, et de 99 % à l'échelon national. De 1991 à 1995, toutefois, il y a eu augmentation de 71,6 % au Québec mais de 67 % seulement à l'échelon national. Au cours de ces neuf années, par conséquent, l'augmentation au Québec du nombre des ménages ayant un ordinateur, soit de 222,3 %, était voisine du taux national d'augmentation de 232,3 %.

Plus récemment, les taux de pénétration de l'ordinateur aux plans provincial et national ont respectivement été de 19,1 % et 23,3 % en 1993, de 19,4 % et 25 % en 1994, et de 23,5 % et 28,8 % en 1995. L'augmentation du taux de pénétration de 1993 à 1994 a été de 1,7 % au Québec et de 7,6 % à l'échelon national, mais, de 1994 à 1995, le taux d'augmentation de 21,2 % au Québec a été supérieur au taux national de 15,3 %. Pendant ces deux années, par conséquent, l'augmentation du taux de pénétration de l'ordinateur au Québec, de 23,3 %, a été très proche du taux national d'augmentation de 24 %.

De façon analogue, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 3,1 % au Québec et de 9,2 % à l'échelon national de 1993 à 1994, alors que, de 1994 à 1995, ce nombre augmentait de 23,6 % au Québec mais de 17,3 % seulement à l'échelon national. Pendant ces deux années, le nombre des ménages ayant un ordinateur a augmenté de 27,4 % au Québec et de 28,1 % à l'échelon national.



Le taux de pénétration du modem au Québec a augmenté de 1994 à 1995, passant de 5,5 % à 8,4 %, tandis que le taux national passait de 8,4 % à 12 %. Le taux de pénétration du modem au Québec s'est donc accru de 53,5 %, tandis que le taux national progressait de 43,1 %. Dans les seuls ménages possédant un ordinateur, le taux de pénétration du modem était en 1994 de 28 % au Québec et de 33,7 % à l'échelon national, tandis que, en 1995, ce taux était de 35,6 % au Québec et de 41,8 % à l'échelon national. Le nombre des ménages munis d'un modem a augmenté de 58,5 % au Québec et de 45,6 % au plan national.

V : COMPARAISON AVEC LES TAUX DE PÉNÉTRATION AUX ÉTATS-UNIS

Dans cette section, nous résumons les constatations qui sont pertinentes pour le Canada d'une étude intitulée *Falling Through The Net : A Survey of the "Have Nots" in Rural and Urban America* (U.S. Department of Commerce, juillet 1995). Les données de base de cette étude ont été réunies en novembre 1994, quelques mois avant la collecte des données qui ont servi à l'étude réalisée au Canada et que présente la section III. Les constatations faites aux États-Unis sont, dans la mesure du possible, comparées aux résultats obtenus au Canada. Les catégories démographiques et de revenu ne sont pas identiques, mais il est possible d'établir des comparaisons d'ordre général. L'étude américaine n'explore pas les taux de pénétration du câble et ne catégorise pas les ménages selon la situation d'activité ni selon la présence d'enfants. Cette étude n'indique pas les taux de pénétration pour l'ensemble du pays, mais nous avons obtenu les données d'ordre national directement du Department of Commerce des États-Unis.

À la différence des données relatives aux États-Unis, les données relatives au Canada ne donnent pas lieu à une ventilation selon la race. Par exemple, l'étude américaine constate que les Autochtones présentent le plus faible taux de pénétration du téléphone dans les régions rurales (75,5 %), alors que les Noirs non hispaniques présentent le plus faible taux à cet égard dans les régions urbaines (86,3 %). Les plus forts taux de pénétration du téléphone, par ailleurs, correspondent aux Blancs non hispaniques, tant en milieu rural (95,4 %) qu'en milieu urbain (96,2 %). Les taux de pénétration de l'ordinateur sont les plus faibles chez les Noirs non hispaniques des régions rurales (6,4 %) et les plus élevés chez les non-hispaniques originaire d'Asie ou des Îles du Pacifique (39,5 %).

Autre différence par rapport à l'étude américaine, l'étude canadienne ne renferme pas d'information sur l'utilisation des services en direct par les propriétaires d'ordinateur et de modem. L'étude américaine note une constatation tout à fait intéressante : les membres de nombreux groupes présentant les plus faibles taux de pénétration de l'ordinateur et du modem sont en fait les utilisateurs les plus enthousiastes des services informatiques en direct. Soulignons, en particulier, que les membres de ménages à faible revenu, les jeunes et les membres de ménages possédant un ordinateur mais un faible degré d'instruction sont plus susceptibles de se servir du modem pour examiner les annonces d'emploi parues dans les journaux, suivre des cours de formation et prendre connaissance de rapports gouvernementaux.



La proportion des ménages qui ont le téléphone est plus forte au Canada (98,5 %) qu'aux États-Unis (93,8 %). Les taux de pénétration sont plus faibles aux États-Unis qu'au Canada à tous les paliers de revenu, mais notamment au palier le plus faible. Environ 99 % des ménages américains ayant un revenu d'au moins 75 000 \$ US ont le téléphone, tandis que le taux de pénétration est de près de 100 % (99,8 %) dans les ménages canadiens disposant d'au moins 70 000 \$ CAN. Aux paliers de revenu les plus faibles, cependant, moins de 82 % des ménages américains ayant un revenu inférieur à 10 000 \$ US ont le téléphone, en regard de plus de 92 % des ménages canadiens disposant de moins de 10 000 \$ CAN.

Aux États-Unis, les taux de pénétration du téléphone présentent un écart minime entre les régions urbaines et rurales au sein des divers groupes de revenu et, au Canada, cet écart est nul.

Aux États-Unis, les taux de pénétration sont plus faibles qu'au Canada pour chaque groupe d'âge, et les écarts sont plus prononcés entre les groupes d'âge. Le taux de pénétration du téléphone au Canada est de 94,3 % dans les ménages dont le chef a moins de 35 ans, alors qu'aux États-Unis, ce taux varie, de 77,2 % dans les ménages ruraux dont le chef a moins de 25 ans, à 91,3 % dans les ménages ruraux dont le chef est âgé de 25 à 34 ans. Aux États-Unis, le taux de pénétration dans les ménages dont le chef a moins de 35 ans doit donc être plus faible que ce même taux

au Canada. Les taux de pénétration sont également plus faibles aux États-Unis qu'au Canada pour les autres groupes d'âge - par exemple, au Canada, le taux de pénétration dépasse 99 % dans les ménages dont le chef a 55 ans et plus, tandis que, aux États-Unis, ce taux est inférieur à 97 %.

Le taux de pénétration s'élève de pair avec le degré d'instruction aux États-Unis comme au Canada, mais, aux États-Unis, les taux sont plus faibles et présentent une plus grande variation selon le degré d'instruction. Dans les ménages dont le chef a moins de neuf ans de scolarité, le taux de pénétration du téléphone est de 97,7 % au Canada, mais de moins de 89 % aux États-Unis. L'écart est moindre aux paliers supérieurs d'instruction, où le taux de pénétration dépasse 99 % au Canada et est légèrement inférieur à 99 % aux États-Unis.



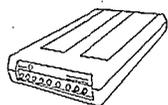
La proportion des ménages possédant un ordinateur au foyer est plus élevée au Canada (28,5 %) qu'aux États-Unis (25,5 %). Les taux de pénétration de l'ordinateur sont en forte corrélation avec le revenu des ménages dans les deux pays. Nous ne disposons pas des données nécessaires à l'établissement d'une comparaison sérieuse, qui devrait tenir compte de toute différence sur le plan des prix d'ordinateurs, tant en chiffres absolus que relativement aux prix d'autres biens et services, ainsi que de la distribution du revenu dans les deux pays. Si l'on passe ces facteurs sous silence, le taux de pénétration est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis à de faibles niveaux de revenu, mais non à des niveaux élevés. Cette différence vaut tant pour les régions urbaines que rurales.

Au Canada, les plus faibles taux de pénétration de l'ordinateur se retrouvent dans les ménages dont le revenu va de 10 000 \$ CAN à 14 999 \$ CAN, où le taux est de 6,7 % dans les régions rurales, de 11,9 % dans les grandes villes, de plus de 6 % dans les centres urbains plus petits et de 9,9 % pour l'ensemble. Aux États-Unis, les plus faibles taux de pénétration se retrouvent dans les ménages dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ US, où le taux est de 4,5 % dans les régions rurales et de 8,1 % dans les régions urbaines. À des niveaux élevés de revenu, cependant, les taux de pénétration sont plus élevés aux États-Unis qu'au Canada. Les ménages disposant d'au moins 70 000 \$ CAN au Canada présentent un taux de pénétration de 42,9 % dans les régions rurales, de 55,3 % dans les grandes villes et de 52,7 % pour l'ensemble. Les ménages dont le revenu est d'au moins 75 000 \$ US aux États-Unis présentent des taux de pénétration de 59,6 % dans les régions rurales et de 64,4 % dans les régions urbaines.

Les taux de pénétration de l'ordinateur selon le schéma d'âge est semblable aux États-Unis et au Canada - ils montent d'abord avec l'âge, pour retomber par la suite. Aux États-Unis, dans les ménages dont le chef a moins de 35 ans, le taux de pénétration va de 12,3 % dans les ménages ruraux dont le chef a moins de 25 ans à 27,8 % dans les ménages urbains dont le chef a de 25 à 34 ans, tandis que, au Canada, le taux de pénétration est de 29,2 % - le taux est donc plus élevé au Canada qu'aux États-Unis pour ce groupe d'âge. Au Canada, dans les ménages dont le chef est âgé de 35 à 44 ans, le taux de 37,8 % dépasse aussi les taux américains de 34,7 % dans les régions rurales et de 36,6 % dans les régions urbaines. Dans les ménages dont le chef a de 45 à 54 ans, le taux de pénétration de 39,8 % au Canada est plus élevé que ceux aux États-Unis de 32,5 % dans les régions rurales et de 36,8 % dans les régions urbaines. Enfin, dans les ménages dont le chef a 65 ans et plus, le taux de 15,8 % au Canada est plus élevé que ceux, aux États-Unis, de 11,9 % dans les régions rurales et de 13,8 % dans les régions urbaines.

Il existe un rapport étroit entre les taux de pénétration de l'ordinateur et le degré d'instruction dans les deux pays, mais, au Canada, le taux de pénétration est plus élevé à tous les niveaux d'instruction comparables, en particulier aux niveaux élémentaires. Au Canada, dans les ménages dont le chef a moins de neuf ans de scolarité, le taux de pénétration de 9,1 % dépasse les taux américains de 2,6 % dans les régions rurales et de 2,8 % dans les régions urbaines. Dans les ménages dont le chef a terminé le secondaire, le taux de pénétration au Canada de 26,1 % est

supérieur aux taux américains de 16,5 % dans les régions rurales et de 15,3 % dans les régions urbaines. Au Canada, les ménages dont le chef est diplômé d'université connaissent un taux de pénétration de 55,6 %, tandis que, aux États-Unis, les ménages dont le chef a fait au moins quatre années d'études universitaires connaissent des taux de pénétration de 51,2 % dans les régions rurales et de 50,7 % dans les régions urbaines.



Pour ce qui est des ménages qui possèdent un ordinateur, la part de ceux qui ont aussi un modem est plus faible au Canada (41,8 %) qu'aux États-Unis (45,5 %). La propriété d'un modem augmente de pair avec le revenu dans les deux pays. Au Canada, la part des propriétaires d'ordinateur qui ont aussi un modem passe de 39 % dans le quartile inférieur de revenu (mais elle est de 41,9 % dans la moitié inférieure de ce quartile) à 44,7 % dans le quartile supérieur. Aux États-Unis, la part des propriétaires d'ordinateur en milieu rural augmente aussi avec le revenu, passant de 23,6 % dans les ménages dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ US à 52,2 % lorsque ce revenu est de 75 000 \$ US ou davantage. La part des propriétaires d'ordinateur en milieu urbain qui disposent d'un revenu de ménage correspondant passe de 44,1 % à 58,1 %.

Dans les régions rurales, le taux de pénétration du modem dans les ménages qui possèdent un ordinateur au Canada (29,2 %) est plus faible que pour tous les groupes d'âge aux États-Unis, où ce taux, de 27,4 % chez les moins de 25 ans, monte à 44 % chez les 25 à 44 ans, pour retomber à 38,5 % chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Au Canada, dans les régions urbaines, le taux de pénétration du modem dans les ménages qui possèdent déjà un ordinateur (43,5 %) est plus faible que pour tous les groupes d'âge américains, à l'exception des 55 ans et plus : aux États-Unis, le taux des propriétaires d'ordinateur, d'abord de 44,4 % chez les moins de 25 ans, grimpe à 52,3 % chez les 25 à 34 ans, puis revient à 41,7 % chez les personnes de 55 ans et plus.

Le taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada, mais le taux de pénétration de l'ordinateur est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Pour l'ensemble des ménages, possédant ou non un ordinateur, le taux de pénétration du modem est légèrement plus élevé au Canada (12 %) qu'aux États-Unis (11,6 %).

Le taux de pénétration du modem dans les ménages ayant un ordinateur est plus élevé aux États-Unis lorsque le chef a 35 ans et plus, mais les données ne permettent pas de savoir lequel des deux pays présente le taux le plus élevé à l'égard des ménages possédant un ordinateur dont le chef a moins de 35 ans. Au Canada, le taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur et dont le chef a moins de 35 ans est de 46 %, tandis que, aux États-Unis, ce taux varie de 27,4 % dans les ménages ruraux dont le chef a moins de 25 ans à 52,3 % dans les ménages urbains dont le chef a de 25 à 34 ans.

La part des propriétaires d'ordinateur qui ont aussi un modem augmente de pair avec le degré d'instruction dans les deux pays. Le taux de pénétration du modem au Canada dans les ménages possédant un ordinateur et dont le chef a moins de neuf ans de scolarité est de 30,6 %, tandis que, aux États-Unis, ce taux est de 23,7 % dans les régions rurales et de 32,9 % dans les régions urbaines. À l'autre extrême, le taux de pénétration du modem, de 48,5 % dans les ménages possédant un ordinateur et dont le chef est diplômé d'université au Canada, est inférieur aux taux de pénétration du modem aux États-Unis dans les ménages urbains et ruraux possédant un ordinateur et dont le chef a fait au moins quatre années d'études universitaires (48,9 % dans les régions rurales et 53,5 % dans les régions urbaines).

VI : FRÉQUENTATION DE L'AUTOROUTE INFORMATIQUE

Nos propos sur les ordinateurs et les modems ont jusqu'ici mis en évidence les pourcentages de personnes qui ont les instruments nécessaires pour accéder à l'autoroute de l'information depuis leur foyer. Nous essaierons maintenant de discerner dans quelle mesure la population fréquente effectivement l'autoroute de l'information. La présente section donne un aperçu de données d'autres sources, et les statistiques dont nous faisons état sont tirées des ouvrages mentionnés dans le texte.

A : Compétence en informatique

1. Utilisation actuelle

Pour utiliser un ordinateur dans le cadre de l'autoroute de l'information, il faut non seulement disposer d'un modem mais aussi connaître le maniement de l'ordinateur et du modem. Bien que seuls le quart des ménages canadiens aient eu un ordinateur à leur disposition en 1994, l'Enquête sociale générale (ESG) signale que près de six Canadiens adultes sur dix (56 %) étaient en mesure de se servir d'un ordinateur (augmentation en regard du chiffre de 47 % en 1989). De plus, en 1994, 41 % des Canadiens de 15 ans et plus avaient suivi au moins un cours d'informatique (*Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, automne 1995).

La compétence en informatique décline avec l'âge : en 1994, parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, deux sur cinq (81 %) étaient capables d'utiliser un ordinateur, mais seule une personne âgée sur dix (10,1 %) avait cette capacité. La compétence en informatique baisse aussi de pair avec le revenu : 86 % des membres des ménages dont le revenu était supérieur à 100 000 \$ pouvaient se servir d'un ordinateur, en regard de 28 % seulement de ceux des ménages dont le revenu était inférieur à 20 000 \$. De toute évidence, les schèmes de capacité d'utilisation d'un ordinateur reflètent les schèmes de propriété d'un ordinateur.

Chez les personnes qui se servent d'un ordinateur, les opérations les plus couramment effectuées en 1994 étaient le traitement de texte (69 % des utilisateurs), la saisie de données (65 %), les jeux (63 %), la tenue de dossiers (55 %) et l'utilisation d'un service en direct ou de l'Internet (17 %). Même si le tiers (34 %) des ordinateurs familiaux étaient munis d'un modem en 1994 il semble néanmoins qu'une bonne partie de ceux qui ont un modem ne s'en servent pas. Bien que les chiffres ne soient pas comparables au sens strict, puisque plusieurs personnes peuvent se servir d'un même ordinateur, les statistiques donnent du poids à l'observation suivante : les données sur l'incidence et la fréquence de l'utilisation du modem pourraient bien être plus pertinentes que les taux de pénétration du modem.

Les progrès de la compétence en informatique et l'augmentation des taux de pénétration de l'ordinateur et du modem auront pour effet une hausse du nombre des Canadiens qui peuvent effectuer, en tout ou partie, leur travail au foyer, ce que signifie le terme «télétravail», et la réduction des écarts en matière d'accès à l'instruction entre les ménages urbains et les ménages ruraux. Selon l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de Statistique Canada, plus de 400 000 Canadiens étaient, en 1994, inscrits à un programme ou à un cours de formation à distance.

2. Les ordinateurs en classe

Le Department of Commerce des États-Unis fait valoir que la croissance économique dépendra de la capacité de la population active d'acquérir les connaissances nécessaires pour être compétitive au sein de l'économie planétaire,

et que ces connaissances dépendront de plus en plus de l'acquisition des connaissances et de la formation nécessaires pour se servir de l'ordinateur et exploiter les réseaux informatiques (*Connecting The Nation : Classrooms, Libraries, and Health Care Organizations in the Information Age, Update 1995*, United States Department of Commerce, juin 1995). On estime que, en l'an 2010, 60 % des nouveaux emplois demanderont des connaissances et compétences que seuls 22 % des travailleurs d'aujourd'hui possèdent. Il faut que les technologies de l'information soient présentes en classe afin de doter la population des connaissances nécessaires, d'offrir aux élèves de différents milieux socioéconomiques des chances de réussite égales, de réduire le fossé qui sépare les «bien nantis» et les «défavorisés» de l'information et de permettre aux citoyens des collectivités rurales et éloignées de recevoir de meilleurs soins de santé, en se servant des ressources de l'autoroute de l'information pour consulter les spécialistes des centres médicaux urbains.

Indépendamment des avantages qu'on puisse retirer de l'utilisation des ordinateurs comme moyen d'enseignement dans de nombreux domaines, par conséquent, il est de toute évidence nécessaire d'enseigner aux élèves et étudiants à se servir d'un ordinateur et à exploiter l'autoroute de l'information. En d'autres termes, s'il a pu être louable de prévoir «un ordinateur pour chaque classe», il est maintenant absolument nécessaire de munir «chaque classe du plus grand nombre possible d'ordinateurs». Pourtant, le document américain fait remarquer que, au chapitre des services de télécommunications, les écoles comptent parmi les établissements les plus défavorisés de la société.

On constate l'existence d'une situation analogue au Canada. Une étude d'Industrie Canada signale que la pénétration de l'ordinateur dans les écoles se fait très lentement, avec en moyenne un ordinateur pour 15 ou 20 élèves. (*Les possibilités éducatives de l'autoroute de l'information au Canada*, Industrie Canada, octobre 1994). Disons encore que les ordinateurs en place dans les écoles sont périmés, qu'ils ne permettent pas d'avoir accès à l'autoroute de l'information, et que le niveau des connaissances en informatique chez les éducateurs est insuffisant. L'augmentation du nombre des ordinateurs dans les écoles et leur mise à niveau, sans parler du coût d'élaboration d'un contenu en langue française et en langues autochtones pour le réseau informatique, sera une opération coûteuse mais de toute nécessité. Ainsi que le souligne le rapport, les frais occasionnés devraient être rapidement épongés grâce à une meilleure productivité et à des gains plus élevés, à l'augmentation correspondante des recettes fiscales et à la réduction des budgets des programmes sociaux.

B : Circulation sur l'autoroute de l'information

1. Les États-Unis et le Canada

La CommerceNet/Nielsen Internet Demographics Survey, réalisée en août 1995, était financée par le CommerceNet, organisme d'électronique, de services financiers et de services d'information à l'entreprise. Cette enquête cherchait à préciser le degré actuel d'utilisation effective de l'Internet et à tracer un profil démographique des utilisateurs. Cette enquête diffère d'autres études, car elle ne se restreint pas aux utilisateurs de l'Internet. Elle réunit plus de 4 200 interviews complètes, à partir d'un échantillon aléatoire global d'environ 280 000 appels téléphoniques, aux États-Unis et au Canada. Les répondants ont été répartis en trois groupes : utilisateurs de l'Internet, utilisateurs de services en direct et non-utilisateurs. L'échantillonnage a été conçu de façon à pouvoir étendre la portée des constatations à l'ensemble de la population du Canada et des États-Unis.

Utilisation

Selon les projections permises par l'enquête, 17 % (37 millions) des membres âgés d'au moins 16 ans de la population réunie du Canada et des États-Unis ont accès à l'Internet, mais seuls 11 % (24 millions) d'entre eux l'avaient utilisé dans les trois mois antérieurs. On constate donc que 8 % (13 millions) des personnes âgées d'au moins 16 ans au Canada et aux États-Unis qui ont actuellement accès aux services de l'Internet ne s'en servent pas. Environ 8 % (18 millions) d'entre elles avaient eu recours au World Wide Web (WWW) au cours des trois mois antérieurs. Dans cette étude, le terme «utilisation» (par opposition à «utilisateurs») signifie l'utilisation de l'Internet à d'autres fins que le courrier électronique.

Une proportion de 62 % des utilisateurs de l'Internet (6,7 % de la population âgée d'au moins 16 ans) avaient un moyen d'accès au foyer, 54 % des utilisateurs (5,8 % de la population) avaient un moyen d'accès dans leur milieu de travail, et 30 % des utilisateurs (3,2 % de la population) avaient un moyen d'accès à l'école, au collège ou à l'université. (Une foule de personnes de moins de 16 ans sont aussi susceptibles de trouver un moyen d'accès à l'école.) Comme l'addition de ces chiffres donne un total de 146 % d'utilisateurs, chaque utilisateur dispose en moyenne de 1,4 type de lieu d'accès.

Les personnes qui avaient utilisé l'Internet dans les 24 heures précédentes y avaient eu accès en moyenne depuis 1,2 type de lieu : 66 % d'entre elles y avaient eu accès dans leur milieu de travail, 44 % y avaient eu accès de leur domicile et 8 % y avaient eu accès de leur école. Même si un plus grand nombre de personnes y ont accès à partir de leur foyer que de leur milieu de travail, l'accès en milieu de travail est plus fréquent et dure plus longtemps que l'accès à domicile. L'accès en milieu de travail était également démesurément fréquent chez les utilisateurs de l'Internet qui ne l'avaient pas utilisé dans les 24 heures précédentes.

L'utilisation moyenne de l'Internet se chiffrait à 5 heures 28 minutes par semaine. Puisque les utilisateurs forment 11 % de toutes les personnes âgées d'au moins 16 ans au Canada et aux États-Unis, la période d'utilisation de l'Internet revient à environ 35 minutes par personne pour l'entier de la population de 16 ans et plus, ce qui est analogue à la durée totale du temps passé au visionnage de bandes vidéo de location.

L'utilisateur moyen des services en direct y consacrait 2 heures 29 minutes par semaine, soit 24 minutes par semaine par personne âgée d'au moins 16 ans pour l'ensemble de la population canadienne et américaine - c'est-à-dire que l'utilisation moyenne de l'Internet, de 35 minutes par semaine par personne, est de 46 % supérieure à la moyenne de l'utilisation des services en direct.

L'enquête faisait la distinction entre l'accès direct à l'Internet (branchement par l'intermédiaire d'un fournisseur de services Internet ou utilisation de l'accès direct d'un employeur) et l'accès indirect (branchement par service en direct du commerce). Les personnes ayant un accès direct formaient 44 % de toutes celles qui disposaient d'un accès direct et indirect, mais elles formaient 60 % de celles qui avaient utilisé l'Internet au cours des trois derniers mois, et 73 % de celles qui l'avaient utilisé au cours des 24 heures précédentes.

Parmi les personnes qui avaient utilisé l'Internet au cours des 24 heures précédentes, celles qui voulaient accéder au WWW étaient en plus forte proportion (72 %) que celles qui l'avaient employé pour l'expédition de courrier électronique (65 %). Des pourcentages plus faibles de personnes l'avaient utilisé à des fins de discussions non interactives (36 %), de téléchargement de logiciels (31 %), d'utilisation d'un autre ordinateur (31 %) et de discussions

interactives (21 %). Chez les personnes dont l'utilisation de l'Internet remontait à plus de 24 heures, 44 % avaient eu accès au WWW et 48 % avaient expédié du courrier électronique.

Fait intéressant, 55 % des utilisateurs du WWW avaient employé l'ordinateur pour se procurer de l'information sur des produits et services, tout comme 50 % des personnes qui avaient utilisé des services en direct. Un pourcentage très élevé d'utilisateurs avaient cherché à se procurer des informations autres par le WWW (73 %) et des services en direct (61 %), mais une proportion de loin la plus élevée de personnes avaient simplement fait du balayage ou exploré le WWW (90 %) et des services en direct (74 %). À peu près la moitié des utilisateurs du WWW s'étaient branchés à des fins commerciales.

Utilisateurs

Les deux tiers (66 %) des utilisateurs de l'Internet sont des hommes, mais leur fréquence d'accès et leur durée d'utilisation font qu'ils représentent plus des trois quarts (77 %) de l'utilisation totale. Les femmes forment le tiers (33 %) des utilisateurs de l'Internet, mais l'utilisation qu'elles en font représente moins du quart (23 %) de l'utilisation totale. De même, les hommes forment 59 % des utilisateurs des services en direct, mais représentent 63 % de l'utilisation.

Sont en nombre disproportionnés les utilisateurs du WWW ayant un revenu élevé, une profession ou un poste de direction et un degré d'instruction poussé. Bien que seuls 10 % du total des membres des populations canadiennes et américaines réunies disposent d'un revenu de ménage supérieur à 80 000 \$, 25 % des utilisateurs du WWW disposent de ce revenu. De façon analogue, uniquement 27 % des membres de la population estiment occuper un poste professionnel ou de direction, mais ils constituent 50 % des utilisateurs du WWW. Même si seuls 29 % des membres de la population détiennent un diplôme universitaire, ils représentent 64 % des utilisateurs du WWW.

En conclusion, l'enquête CommerceNet/Nielsen a constaté que d'autres études, ayant réuni de l'information uniquement à partir de l'Internet et étant donc restreintes aux utilisateurs effectifs de l'Internet, présentent des biais qui empêchent d'étendre leurs résultats à la population dans son ensemble. Les études qui restreignent leur portée aux sites WWW surestiment l'utilisation de l'Internet et les compétences de ses utilisateurs, tout en sous-estimant le degré d'utilisation de l'Internet par les femmes. Néanmoins, cette étude aboutit à l'affirmation qu'il existe un solide noyau d'utilisateurs de l'Internet, que des périodes de temps considérables sont consacrées au réseau et que les utilisateurs du WWW constituent une cible de premier choix pour les applications commerciales.

L'étude tire également la conclusion que les personnes qui ont accès à l'Internet sont beaucoup plus nombreuses que celles qui l'utilisent effectivement. Certaines de ces personnes y ont accès par l'intermédiaire de leur employeur, et d'autres croient pouvoir y avoir accès par l'intermédiaire d'un membre de leur famille ou d'un collègue de travail.

2. Utilisation de l'ordinateur dans les milieux professionnels canadiens

Selon l'analyse des données réunies par l'Enquête sociale générale (ESG) de 1994 sur l'éducation, le travail et la retraite, l'ordinateur fait maintenant partie intégrante du milieu de travail des Canadiens. L'ordinateur modifie la nature du travail, les compétences nécessaires pour l'accomplir et la perception qu'ont les Canadiens de leur travail et de leur emploi (*L'utilisation de l'ordinateur en milieu de travail*, Statistique Canada, 12F0052XPF).

La proportion des Canadiens occupés qui se servent d'un ordinateur au travail a augmenté, passant de 15 % en 1985 à 48 % en 1994. Cela contraste avec les données sur les ordinateurs familiaux dont font état les sections précédentes,

démontrant que la part des ménages possédant un ordinateur domestique est passée de 10,3 % en 1986 à 25 % en 1994 (puis à 28,8 % en 1995). Un peu plus de la moitié des personnes occupées dans les trois provinces «riches» - Ontario, Alberta et Colombie-Britannique - se servaient d'un ordinateur au travail, mais c'est en Saskatchewan que se retrouvait le taux d'augmentation le plus élevé.

En 1994, une plus forte proportion d'hommes (52 %) que de femmes (45 %) utilisaient un ordinateur au travail, et ce, dans tous les groupes d'âge. Ces deux pourcentages ont augmenté de façon significative depuis 1989, et les positions relatives des hommes et des femmes ont changé : en 1989, 38 % des femmes et 32 % des hommes se servaient d'un ordinateur au travail.

La différence entre les hommes et les femmes quant à l'utilisation de l'ordinateur au travail reflète des différences quant à leurs types d'emplois respectifs : en 1994, environ 95 % des employés dans le domaine des sciences et du génie et près de 80 % des employés en gestion se servaient d'un ordinateur au travail, alors que seuls 15 % des travailleurs du secteur des services et 20 % des travailleurs du secteur primaire devaient s'en servir. Les trois quarts des femmes employées de bureau utilisaient l'ordinateur, mais le quart seulement de toutes les travailleuses se trouvaient dans ce secteur. Par contraste, le cinquième des hommes employés travaillaient dans les domaines de la construction et du transport, et uniquement le cinquième de ces derniers se servaient d'un ordinateur au travail.

Non seulement la proportion des personnes se servant d'un ordinateur au travail a-t-elle augmenté, mais la durée moyenne du temps consacré à cette utilisation par chacune a augmenté également. En 1989, l'utilisateur moyen passait 16 heures par semaine à l'ordinateur, en regard d'une durée de près de 18 heures par semaine en 1994. En partie à cause des différences d'emplois, l'utilisatrice moyenne passait 19 heures par semaine à l'ordinateur en 1994, en regard d'une période de 16 heures chez l'utilisateur moyen.

Les tâches accomplies à l'ordinateur au travail étaient semblables à celles qu'on accomplissait à l'ordinateur au foyer, sauf en ce qui a trait aux jeux. Au travail, l'ordinateur sert aux tâches suivantes : pour 80 % des utilisateurs, du traitement de texte; pour 80 %, de la saisie de données; et pour 70 %, de la tenue de dossiers. Les tâches de programmation et d'analyse de données, cependant, étaient accomplies principalement par des employés du domaine des sciences et du génie ainsi que par certains employés en gestion. Environ 14 % des postes informatiques étaient reliés à l'autoroute de l'information, mais l'utilisation effective de l'Internet était dominée par les 40 % des travailleurs du domaine des sciences et du génie et les 23 % des travailleurs du domaine des sciences sociales et de l'enseignement.

En 1994, plus de la moitié de toutes les personnes occupées étaient d'avis que la nature de leur travail avait changé en raison des changements technologiques survenus au cours des cinq années précédentes. Parmi ces personnes, les trois quarts, tant hommes que femmes, croyaient que l'ordinateur avait haussé le niveau des compétences nécessaires pour accomplir leurs tâches, perception partagée par les membres de tous les grands groupes professionnels. D'après les deux tiers des utilisateurs de l'ordinateur, l'implantation de l'ordinateur avait rendu leur travail plus intéressant. Environ le cinquième des utilisateurs de l'ordinateur qui étaient employés pensaient que l'ordinateur avait grugé leur sécurité d'emploi, mais le nombre de ceux qui croyaient que l'ordinateur avait renforcé leur sécurité d'emploi n'était que légèrement inférieur. Ces chiffres, cependant, n'éclairent pas l'hypothèse voulant que l'implantation de l'ordinateur ait pu avoir un effet négatif amplifié sur les perceptions de la sécurité d'emploi qu'ont les personnes qui ne se servent pas de l'ordinateur au travail.

La comparaison des données de l'ESG et de la U.S. Current Population Survey de 1993 montre que la part des personnes occupées qui se servent de l'ordinateur au travail était un peu plus élevée au Canada en 1994 (48 %) qu'aux États-Unis en 1993 (43 %). La ventilation de ces données selon le sexe et la profession indique que l'écart est principalement attribuable aux emplois de col bleu et aux travailleurs masculins.

Bien que les données de l'ESG de 1994 indiquent que 48 % des travailleurs canadiens se servent effectivement de l'ordinateur au travail, une autre source signale que 62 % des Canadiens utilisent l'ordinateur au travail ou y ont directement accès (*Canada Information Monitor, Survey Report*, juin 1995). Cependant, cette source fait entrevoir un aspect quelque peu différent de la perception de l'utilisation de l'ordinateur au travail. Tandis que l'analyse de l'ESG avance que les emplois d'ordre professionnel et de direction sont fortement informatisés, l'*Information Monitor* indique que les gestionnaires et cadres supérieurs sont des utilisateurs actifs de l'ordinateur à titre de dispositif de communication, mais ne sont pas des utilisateurs actifs de l'information électronique. Seuls 10 % des membres d'organisations se servent d'un réseau électronique externe pour avoir accès à certains types d'information ou pour en communiquer, seules 7 % de ces personnes se servent d'un service commercial en direct ou d'un serveur de base de données au travail, et seuls 6 % utilisent l'Internet au travail. Ce rapport conclut que l'utilisation des services d'information électronique correspond en très large mesure aux besoins de services administratifs ou de l'entreprise et n'a pas encore rejoint le niveau des services directs ni le personnel du secteur de la fabrication.

Le rapport du *Monitor* tire la conclusion que, malgré une faible pénétration des services en direct dans le milieu de travail, ce taux pourrait connaître une croissance rapide d'ici une année, et le pourcentage des utilisateurs de ces services pourrait passer de 10 % à plus de 13 % de la population en milieu de travail.

C : Câble ou satellite?

Le fait que, au Canada, à peine plus du tiers (34,5 %) des ménages ruraux aient été abonnés au câble en 1995 ne signifie pas que les deux autres tiers des ménages ruraux se voient refuser l'accès au même éventail d'émissions de télévision que les ménages urbains. En 1993, 3 % des ménages canadiens captaient leurs émissions de télévision au moyen d'une antenne parabolique (*Tendances sociales canadiennes*, automne 1995). La question se pose de savoir si la transmission par satellite est susceptible d'arracher une part de marché importante à la câblodistribution.

Les antennes de taille réduite peuvent maintenant capter les signaux numériques comprimés, ce qui signifie une concurrence accrue pour la câblodistribution (*La télévision : un passé glorieux, un avenir incertain*, Statistique Canada, janvier 1996). Le degré auquel les satellites soustrairont à la câblodistribution des auditoires et des recettes publicitaires dépend, du moins dans les régions urbaines, non seulement des modalités d'expansion des services par satellite mais également des modalités d'expansion des services de câblodistribution. Au Royaume-Uni, par exemple, la pénétration du câble a été relativement faible en comparaison du Canada, mais l'utilisation du satellite y est plus répandue, même dans les ménages urbains (il est vrai que les entreprises de transmission par satellite se sont heurtées à certains problèmes, en raison de l'utilisation clandestine de débrouilleurs permettant aux propriétaires de soucoupes de capter les signaux sans en payer les frais). Tout récemment, toutefois, de nombreuses autres régions ont été câblées - de plus, les nouveaux systèmes de télédistribution sont bidirectionnels et offrent des services de téléphone aussi bien que de télévision.

Des données de nature anecdotique suggèrent que le coût cumulatif des services de téléphone et de télévision pour certains ménages, en particulier pour ceux qui assument des frais de téléphone pour avoir accès aux serveurs de

l'Internet, est moins élevé si l'on peut s'abonner à un service global par le câble plutôt qu'à des services distincts, par satellite et par ligne téléphonique. Les possibilités qui s'offrent aux Canadiens devraient aussi se modifier au fur et à mesure que s'effectue la convergence, et que les ménages accèdent aux mêmes types de services par plus d'un mode de transmission.

VII : PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre étude se propose de clarifier les rapports qui existent actuellement entre diverses caractéristiques des ménages et les moyens d'accès à l'autoroute de l'information dont disposent au foyer les ménages canadiens. Nous examinons aussi de quelle façon ces rapports ont évolué dans le temps. Or, ces rapports ne forment qu'une partie de la plateforme de concertation, dont l'esprit dirigera la conception et l'élaboration des politiques concernant les secteurs tant privé que public. Il reste beaucoup à faire pour étendre la portée de cette plateforme et améliorer son intégrité structurale. Si l'on veut que ces politiques ouvrent des voies nouvelles en sortant des sentiers battus, si l'on veut qu'elles facilitent la progression inéluctable de l'autoroute dans la vie de tous les Canadiens, le programme à réaliser dans un proche avenir doit incorporer à tout le moins les dimensions suivantes.

La plateforme de concertation doit être élargie de façon à mettre en évidence l'impact de l'autoroute de l'information sur la prestation des services éducatifs, des soins de santé et des services communautaires en général. Cette étape devrait contribuer à un plus grand réalisme dans l'estimation des coûts associés à la mise en place d'innovations telles que l'enseignement à distance et la télémédecine. Elle devrait aussi aider à remettre en perspective les diverses options en matière de politiques. Dans ce secteur il faut, en un premier temps, étendre la portée de l'analyse des ménages aux écoles et autres établissements d'enseignement, aux hôpitaux, cliniques et établissements de soins de santé en général, ainsi qu'aux bibliothèques et autres centres communautaires.

L'intégrité structurale de la plateforme de concertation dépend non seulement de la capacité d'accès à l'autoroute de l'information des ménages et établissements, mais aussi du degré auquel ceux-ci traduiront leurs possibilités d'accès en une utilisation effective. Pour ce faire, il faudra passer d'une analyse de l'infrastructure et de son accessibilité à une analyse de son utilisation éventuelle et effective par les ménages et établissements. Le rapport fait état de cet aspect, mais il faudra approfondir davantage la question pour bien la comprendre.

L'autoroute de l'information transcende les frontières nationales, comme c'est le cas pour beaucoup de questions de stratégies liées à l'autoroute. Dans la présente étude, nous comparons les taux de pénétration dans les ménages canadiens aux taux relevés dans les ménages américains par une étude réalisée aux États-Unis. Des comparaisons analogues devraient être effectuées à l'égard d'un aussi grand nombre de pays que possible, en particulier chez les partenaires du Canada dans le cadre de l'OCDE et du Groupe des Sept. De plus, les études relatives à d'autres pays devraient être élargies, de façon à ce que notre plateforme de concertation englobe la manière dont leurs diverses infrastructures ont évolué ainsi que les questions et problèmes qui se sont posés pendant l'évolution de leurs réseaux. La compréhension de ces facteurs est particulièrement importante à une époque où la coopération internationale devient la norme, et dans un domaine où cette coopération internationale est un impératif; de même, il est essentiel que les synergies découvertes et les leçons apprises puissent être exploitées au Canada, au palier des politiques.

L'intégrité structurale de la plateforme de concertation sera fonction non seulement de l'information qu'elle aura permis de réunir sur la situation actuelle, mais aussi du degré auquel cette information pourra servir à anticiper les problèmes pouvant se présenter dans l'avenir, afin que des politiques puissent être élaborées de façon à aplanir sinon à prévenir les difficultés avant même qu'elles n'apparaissent. Dans cette optique, il faudra procéder à une étude critique du vaste corpus, toujours croissant, des écrits portant sur l'avenir de l'autoroute de l'information, et ce, non forcément sous un angle statistique. L'étude aidera à charpenter un cadre cohérent, permettant l'examen de diverses formules de politiques et la mise au point des stratégies qui seront le plus aptes à promouvoir les intérêts économiques et sociaux du Canada.

ANNEXE - Liste des tableaux**Groupe de tableaux 1 : Taux de pénétration en 1995**

1-95 :	Taux de pénétration selon la situation d'activité du chef du ménage
1.N.95 :	Nombre des ménages selon la situation d'activité du chef du ménage
2-95 :	Taux de pénétration selon le lieu de résidence
2.N.95 :	Nombre des ménages selon le lieu de résidence
3-95 :	Taux de pénétration selon l'âge du chef du ménage
3.N.95 :	Nombre des ménages selon l'âge du chef du ménage
4-95 :	Taux de pénétration selon le genre de ménage
4.N.95 :	Nombre des ménages selon le genre de ménage
5-95 :	Taux de pénétration selon le degré d'instruction du chef du ménage
5.N.95 :	Nombre des ménages selon le degré d'instruction du chef du ménage
5.1-95 :	Taux de pénétration selon le degré d'instruction du chef du ménage
5.1.N.95 :	Nombre des ménages selon le degré d'instruction du chef du ménage
6-95 :	Taux de pénétration selon la province
6.N.95 :	Nombre des ménages selon la province
7-95 :	Taux de pénétration selon la province, diverses années
7.N.95 :	Nombre des ménages selon la province, diverses années
8-95 :	Taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur

Sont aussi disponibles d'autres groupes de tableaux relatifs aux taux de pénétration, en 1986 et en 1991, et à l'évolution des taux de pénétration selon les caractéristiques des ménages pour les périodes 1986-1991, 1991-1995 et 1986-1995.

Tableau 1 - 95 : Taux de pénétration (%) selon la situation d'activité du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Inactif	32.2	8.2	7.5	15.7	9.4	4.5	2.6
Population active	67.8	4.3	5.0	9.3	15.6	20.5	22.4
Employé	54.0	2.2	3.0	5.3	11.7	17.3	19.7
Sans emploi	6.6	1.5	1.2	2.7	1.8	1.3	0.7
Travailleur indépendant	7.2	0.6	0.8	1.3	2.1	1.9	1.9
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Inactif	97.9	94.8	98.1	96.4	99.0	99.5	100.0
Population active	98.8	93.3	97.3	95.5	98.7	99.5	99.7
Employé	99.2	94.9	97.2	96.2	98.9	99.5	99.7
Sans emploi	95.7	89.0	96.9	92.5	97.3	98.2	99.1
Travailleur indépendant	99.3	98.9	98.4	98.6	98.9	99.9	99.8
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Inactif	71.9	64.1	69.5	66.6	72.4	81.0	86.0
Population active	74.1	59.5	61.7	60.7	69.1	75.8	81.8
Employé	77.0	63.9	65.7	64.9	72.2	77.4	82.8
Sans emploi	66.4	56.1	60.2	58.0	67.5	74.1	81.0
Travailleur indépendant	59.7	51.6	48.1	49.5	53.0	62.1	71.4
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Inactif	13.3	7.7	8.8	8.2	12.2	21.0	34.4
Population active	36.1	18.8	19.5	19.2	25.0	35.0	52.0
Employé	37.7	20.2	20.3	20.3	24.8	35.1	52.4
Sans emploi	21.0	13.7	17.9	15.6	17.2	27.4	39.7
Travailleur indépendant	38.1	26.9	19.2	22.5	33.4	39.4	52.6
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Inactif	5.2	2.9	3.2	3.0	4.4	8.6	15.0
Population active	15.3	8.4	7.2	7.8	9.0	14.7	23.3
Employé	16.0	8.1	7.7	7.9	9.3	14.9	23.2
Sans emploi	8.2	6.6	4.8	5.8	5.3	11.3	18.4
Travailleur indépendant	16.4	14.7	8.8	11.3	10.9	15.4	26.5

Tableau 1.N - 95 : Nombre des ménages selon la situation d'activité du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Inactif	3,615,102	922,201	839,034	1,761,235	1,057,149	504,539	292,179
Population active	7,628,513	483,427	566,482	1,049,909	1,753,322	2,306,410	2,518,872
Employé	6,067,252	248,985	341,601	590,586	1,312,150	1,947,494	2,217,022
Sans emploi	746,373	170,892	138,161	309,053	207,022	147,674	82,624
Travailleur indépendant	814,888	63,550	86,720	150,270	234,150	211,242	219,226
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Inactif	3,537,965	873,905	823,208	1,697,113	1,046,733	502,069	292,050
Population active	7,539,879	451,177	551,207	1,002,384	1,731,139	2,294,432	2,511,924
Employé	6,016,032	236,266	331,990	568,256	1,298,034	1,938,430	2,211,312
Sans emploi	714,341	152,075	133,890	285,965	201,437	145,023	81,916
Travailleur indépendant	809,506	62,836	85,327	148,163	231,668	210,979	218,696
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Inactif	2,598,724	590,901	582,854	1,173,755	765,076	408,503	251,390
Population active	5,656,042	287,827	349,250	637,077	1,211,363	1,748,179	2,059,423
Employé	4,674,626	159,108	224,371	383,479	947,521	1,507,574	1,836,052
Sans emploi	495,319	95,935	83,210	179,145	139,830	109,419	66,925
Travailleur indépendant	486,097	32,784	41,669	74,453	124,012	131,186	156,446
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Inactif	480,666	70,818	73,982	144,800	129,382	106,025	100,459
Population active	2,757,352	90,730	110,743	201,473	439,069	807,478	1,309,332
Employé	2,289,965	50,288	69,377	119,665	325,355	683,632	1,161,313
Sans emploi	156,949	23,334	24,732	48,066	35,553	40,520	32,810
Travailleur indépendant	310,438	17,108	16,634	33,742	78,161	83,326	115,209
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Inactif	187,900	26,823	26,759	53,582	47,023	43,405	43,890
Population active	1,166,781	40,827	40,696	81,523	158,598	340,000	586,660
Employé	972,693	20,139	26,403	46,542	121,953	290,861	513,337
Sans emploi	60,847	11,325	6,661	17,986	11,008	16,660	15,193
Travailleur indépendant	133,241	9,363	7,632	16,995	25,637	32,479	58,130

Tableau 2 - 95: Taux de pénétration (%) selon le lieu de résidence, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Régions urbaines	85.1	10.7	10.5	21.2	20.3	21.3	22.3
Régions rurales	14.9	1.8	2.0	3.8	4.7	3.7	2.7
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Régions urbaines	98.5	94.3	97.8	96.0	98.9	99.4	99.7
Régions rurales	98.5	94.2	97.9	96.2	98.6	99.8	99.9
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Régions urbaines	80.2	67.4	72.7	70.0	79.1	83.9	87.4
Régions rurales	34.5	33.5	32.4	32.9	32.4	35.7	38.5
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Régions urbaines	30.0	12.4	14.0	13.2	20.6	33.4	51.2
Régions rurales	22.1	6.3	8.4	7.4	18.6	27.5	41.5
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Régions urbaines	13.0	5.3	5.5	5.4	7.9	14.6	23.4
Régions rurales	6.5	2.1	1.2	1.6	4.6	8.4	13.9

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 2.N - 95: Nombre des ménages selon le lieu de résidence, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Régions urbaines	9,568,892	1,203,182	1,183,711	2,386,893	2,281,825	2,389,926	2,510,248
Régions rurales	1,674,723	202,446	221,805	424,251	528,646	421,023	300,803
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Régions urbaines	9,428,077	1,134,299	1,157,280	2,291,579	2,256,512	2,376,495	2,503,491
Régions rurales	1,649,767	190,783	217,135	407,918	521,360	420,006	300,483
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Régions urbaines	7,677,215	810,953	860,206	1,671,159	1,804,908	2,006,253	2,194,895
Régions rurales	577,551	67,775	71,898	139,673	171,531	150,429	115,918
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Régions urbaines	2,867,201	148,757	166,155	314,912	469,938	797,539	1,284,812
Régions rurales	370,817	12,791	18,570	31,361	98,513	115,964	124,979
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Régions urbaines	1,246,317	63,436	64,856	128,292	181,237	348,157	588,631
Régions rurales	108,364	4,214	2,599	6,813	24,384	35,248	41,919

Les chiffres inférieurs à 4,000 ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 3 - 95: Taux de pénétration (%) selon l'âge du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Moins de 35 ans	25.2	3.5	3.1	6.6	6.9	7.0	4.8
De 35 à 44 ans	23.7	1.8	1.8	3.6	5.1	7.4	7.7
De 45 à 54 ans	18.4	1.4	1.2	2.7	3.3	5.0	7.4
De 55 à 64 ans	13.0	2.1	1.3	3.4	3.2	2.9	3.5
De 65 ans et plus	19.7	3.7	5.1	8.8	6.5	2.7	1.7
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Moins de 35 ans	97.0	90.3	95.4	92.7	97.5	98.8	99.5
De 35 à 44 ans	98.7	92.5	96.6	94.5	98.9	99.6	99.8
De 45 à 54 ans	99.1	94.5	98.4	96.3	98.9	99.7	99.8
De 55 à 64 ans	99.1	95.7	99.1	97.0	99.8	99.8	99.9
De 65 ans et plus	99.3	97.9	99.1	98.6	99.8	100.0	100.0
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Moins de 35 ans	72.4	60.0	64.8	62.3	70.3	77.3	82.0
De 35 à 44 ans	73.5	58.8	64.7	61.7	68.7	75.9	80.0
De 45 à 54 ans	75.6	59.7	66.1	62.7	69.6	75.6	82.9
De 55 à 64 ans	72.8	60.8	65.1	62.4	69.4	74.7	84.6
De 65 ans et plus	72.9	68.7	68.1	68.4	72.5	81.5	84.7
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Moins de 35 ans	29.2	18.7	20.3	19.4	25.3	32.4	43.3
De 35 à 44 ans	37.8	16.0	20.0	18.0	26.1	38.9	53.8
De 45 à 54 ans	39.8	11.5	17.8	14.4	26.0	35.9	57.9
De 55 à 64 ans	24.4	6.6	14.3	9.5	16.8	24.3	46.0
De 65 ans et plus	10.1	5.4	5.0	5.2	8.9	18.1	27.5
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Moins de 35 ans	13.4	7.8	8.2	8.0	10.4	15.2	22.7
De 35 à 45 ans	15.1	7.0	7.3	7.1	8.4	15.4	23.0
De 45 à 54 ans	16.9	6.5	6.0	6.3	8.4	14.9	25.8
De 55 à 64 ans	9.5	2.3	3.7	2.8	6.3	10.6	18.0
De 65 et plus	3.8	1.7	1.9	1.8	3.1	6.0	13.6

Tableau 3.N - 95: Nombre des ménages selon l'âge du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Moins de 35 ans	2,835,197	389,376	347,180	736,556	777,180	782,044	539,417
De 35 à 44 ans	2,661,107	202,403	197,562	399,965	569,557	829,215	862,370
De 45 à 54 ans	2,065,534	159,889	139,406	299,295	373,326	562,121	830,792
De 55 à 64 ans	1,465,988	235,479	145,426	380,905	362,796	329,609	392,678
De 65 ans et plus	2,215,789	418,481	575,942	994,423	727,612	307,960	185,794
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Moins de 35 ans	2,749,811	351,748	331,157	682,905	757,590	772,855	536,461
De 35 à 44 ans	2,627,694	187,230	190,897	378,127	563,212	826,057	860,298
De 45 à 54 ans	2,047,230	151,120	137,232	288,352	369,198	560,669	829,011
De 55 à 64 ans	1,452,992	225,395	144,124	369,519	362,049	329,014	392,410
De 65 ans et plus	2,200,117	409,589	571,005	980,594	725,823	307,906	185,794
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Moins de 35 ans	2,052,262	233,505	225,139	458,644	546,508	604,556	442,554
De 35 à 44 ans	1,957,156	119,068	127,829	246,897	391,001	629,700	689,558
De 45 à 54 ans	1,561,642	95,480	92,183	187,663	259,756	425,196	689,027
De 55 à 64 ans	1,067,960	143,131	94,616	237,747	251,693	246,226	332,294
De 65 ans et plus	1,615,746	287,544	392,337	679,881	527,481	251,004	157,380
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Moins de 35 ans	826,867	72,622	70,524	143,146	196,679	253,524	233,518
De 35 à 44 ans	1,006,691	32,388	39,581	71,969	148,758	322,422	463,542
De 45 à 54 ans	822,889	18,415	24,821	43,236	97,058	201,754	480,841
De 55 à 64 ans	358,081	15,529	20,727	36,256	61,006	80,064	180,755
De 65 ans et plus	223,490	22,594	29,072	51,666	64,950	55,739	51,135
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Moins de 35 ans	380,386	30,349	28,539	58,888	80,592	118,696	122,210
De 35 à 44 ans	401,973	14,199	14,363	28,562	47,612	127,445	198,354
De 45 à 54 ans	348,475	10,459	8,399	18,858	31,484	83,942	214,191
De 55 à 64 ans	139,136	5,387	5,310	10,697	23,027	34,843	70,569
De 65 et plus	84,711	7,256	10,844	18,100	22,906	18,479	25,226

Tableau 4 - 95: Taux de pénétration (%) selon le genre de ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Autres	29.8	9.0	6.3	15.3	7.3	4.7	2.5
Ménage unifamilial	70.2	3.5	6.3	9.7	17.7	20.3	22.5
Sans enfants	37.0	1.5	3.4	4.9	10.5	10.2	11.4
Avec enfants	33.2	2.0	2.8	4.8	7.2	10.1	11.1
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Autres	97.1	93.9	98.0	95.6	98.6	98.4	99.2
Ménage unifamilial	99.1	95.2	97.5	96.7	98.9	99.7	99.8
Sans enfants	99.5	97.9	98.9	98.6	99.3	99.7	99.8
Avec enfants	98.7	93.2	95.9	94.8	98.4	99.8	99.8
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Autres	69.3	61.6	67.0	63.8	72.4	77.4	79.2
Ménage unifamilial	75.2	65.0	65.6	65.4	69.5	76.6	82.5
Sans enfants	75.5	63.9	63.0	63.3	70.8	78.3	82.4
Avec enfants	74.8	65.7	68.8	67.5	67.5	74.8	82.6
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Autres	16.8	9.5	10.5	9.9	18.1	25.0	39.9
Ménage unifamilial	33.9	16.7	15.8	16.1	21.1	34.2	51.3
Sans enfants	28.0	17.3	13.1	14.4	16.6	27.5	44.8
Avec enfants	40.4	16.3	19.1	18.0	27.7	41.0	58.0
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Autres	7.4	3.6	4.7	4.0	7.5	12.0	19.0
Ménage unifamilial	14.0	8.0	4.9	6.0	7.2	14.0	22.8
Sans enfants	11.8	8.3	4.8	5.9	6.1	11.8	19.7
Avec enfants	16.5	7.8	5.1	6.2	8.9	16.2	26.0

"Autres" = ménages d'une personne et ménages multiples

"Enfants célibataires (non mariés) = enfants moins de 18 ans

Tableau 4.N - 95: Nombre des ménages selon le genre de ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Autres	3,345,492	1,012,759	702,731	1,715,490	823,901	529,439	276,662
Ménage unifamilial	7,898,123	392,869	702,785	1,095,654	1,986,570	2,281,510	2,534,389
Sans enfants	4,164,007	166,756	385,426	552,182	1,176,947	1,149,238	1,285,640
Avec enfants	3,734,116	226,113	317,359	543,472	809,623	1,132,272	1,248,749
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Autres	3,248,195	951,164	688,888	1,640,052	812,439	521,202	274,502
Ménage unifamilial	7,829,649	373,918	685,527	1,059,445	1,965,433	2,275,299	2,529,472
Sans enfants	4,142,319	163,180	381,257	544,437	1,168,854	1,145,647	1,283,381
Avec enfants	3,687,330	210,738	304,270	515,008	796,579	1,129,652	1,246,091
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Autres	2,319,273	623,463	470,804	1,094,267	596,219	409,790	218,997
Ménage unifamilial	5,935,493	255,265	461,300	716,565	1,380,220	1,746,892	2,091,816
Sans enfants	3,142,393	106,625	242,968	349,593	833,425	899,416	1,059,959
Avec enfants	2,793,100	148,640	218,332	366,972	546,795	847,476	1,031,857
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Autres	560,889	95,845	73,481	169,326	148,912	132,330	110,321
Ménage unifamilial	2,677,129	65,703	111,244	176,947	419,539	781,173	1,299,470
Sans enfants	1,166,862	28,801	50,544	79,345	195,535	316,548	575,434
Avec enfants	1,510,267	36,902	60,700	97,602	224,004	464,625	724,036
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Autres	247,317	36,222	32,769	68,991	61,877	63,783	52,666
Ménage unifamilial	1,107,364	31,428	34,686	66,114	143,744	319,622	577,884
Sans enfants	492,662	13,844	18,565	32,409	71,693	135,738	252,822
Avec enfants	614,702	17,584	16,121	33,705	72,051	183,884	325,062

"Autres" = ménages d'une personne et ménages multiples

"Enfants célibataires (non mariés) = enfants moins de 18 ans

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 5 - 95 : Taux de pénétration (%) selon le degré d'instruction du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
< 9e année	14.8	3.7	3.2	6.9	4.3	2.1	1.5
9e - 10e année	11.8	2.0	2.0	4.0	3.6	2.5	1.7
11e-13e année (ND)	5.3	0.8	0.8	1.6	1.4	1.3	0.9
11e-13e année (D)	18.1	1.9	2.0	3.9	4.7	5.2	4.3
Certaines études PS (sans C ou G)	7.4	1.0	1.0	2.0	1.8	2.0	1.6
PS (C ou D)	27.5	2.2	2.7	4.9	6.8	8.0	7.8
Grade universitaire	15.1	0.9	0.8	1.7	2.3	3.8	7.3
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
< 9e année	97.7	94.3	97.4	95.7	99.2	99.7	99.6
9e - 10e année	97.6	93.0	97.7	95.3	98.1	99.3	99.2
11e-13e année (ND)	97.5	93.3	96.6	95.0	97.9	98.5	99.8
11e-13e année (D)	98.6	93.7	98.2	96.0	99.0	99.4	99.6
Certaines études PS (sans C ou G)	97.9	92.5	96.9	94.7	98.6	99.0	99.6
PS (C ou D)	99.1	95.6	98.6	97.2	98.8	99.7	99.9
Grade universitaire	99.7	97.9	98.5	98.2	99.8	99.8	99.9
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
< 9e année	63.7	58.6	60.6	59.5	62.6	71.9	74.4
9e - 10e année	70.6	61.0	71.5	66.2	70.2	72.0	80.3
11e-13e année (ND)	73.0	64.7	71.2	68.1	70.4	74.3	84.2
11e-13e année (D)	77.3	69.7	70.5	70.1	75.5	79.7	82.9
Certaines études PS (sans C ou G)	74.0	63.0	66.1	64.5	69.7	79.7	84.1
PS (C ou D)	74.4	62.9	64.9	64.0	70.8	76.9	81.6
Grade universitaire	78.4	63.7	65.9	64.7	73.4	77.3	83.7
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
< 9e année	9.1	4.3	4.6	4.5	7.1	14.9	27.8
9e - 10e année	14.9	3.9	7.1	5.5	13.8	20.0	32.4
11e-13e année (ND)	17.7	6.4	14.3	10.4	16.1	18.8	31.7
11e-13e année (D)	26.1	11.1	13.1	12.1	20.2	29.6	40.9
Certaines études PS (sans C ou G)	33.6	18.7	23.9	21.3	26.4	36.2	54.7
PS (C ou D)	33.3	16.2	16.4	16.3	23.9	35.4	49.9
Grade universitaire	55.6	43.6	37.4	40.7	41.7	51.2	65.8
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
< 9e année	2.8	0.9	2.0	1.4	1.7	5.6	8.0
9e - 10e année	4.7	0.9	2.0	1.4	3.2	6.8	12.4
11e-13e année (ND)	6.6	3.5	6.2	4.9	5.9	5.4	12.5
11e-13e année (D)	10.0	5.6	4.5	5.0	7.1	12.2	14.9
Certaines études PS (sans C ou G)	14.3	8.6	7.2	7.9	9.5	15.7	26.3
PS (C ou D)	13.8	5.6	5.5	5.6	9.2	15.1	21.7
Grade universitaire	27.0	22.8	16.9	20.1	18.3	23.3	33.3

< 9e année	Aucune scolarité, 8e année ou moins, sans plus
9e - 10e année	9e-10e année, sans plus
11e-13e année (ND)	11e-13e année, non-diplômés du secondaire, sans autres études
11e-13e année (D)	11e-13e année, diplômés du secondaire, sans autres études
Certaines études PS (sans C ou G)	Certaines études postsecondaires, sans certificat ni grade
PS (C ou D)	Certificat ou diplôme postsecondaire (y compris certificat de compétence professionnelle)
Grade universitaire	Diplôme universitaire

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 5.N - 95: Nombre des ménages selon le degré d'instruction du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
< 9e année	1,660,649	411,848	360,264	772,112	485,862	237,019	165,656
9e - 10e année	1,326,960	228,222	224,766	452,988	402,439	283,970	187,563
11e-13e année (ND)	598,591	90,432	94,639	185,071	161,243	147,842	104,435
11e-13e année (D)	2,031,638	210,865	223,701	434,566	529,495	587,442	480,135
Certaines études PS (sans C ou G)	831,158	114,012	111,221	225,233	206,287	224,333	175,305
PS (C ou D)	3,097,123	249,821	301,370	551,191	765,523	900,589	879,820
Grade universitaire	1,697,496	100,428	89,555	189,983	259,622	429,754	818,137
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
< 9e année	1,622,371	388,167	350,834	739,001	482,064	236,354	164,952
9e - 10e année	1,294,825	212,247	219,592	431,839	394,879	282,007	186,100
11e-13e année (ND)	583,348	84,354	91,374	175,728	157,821	145,578	104,221
11e-13e année (D)	2,003,289	197,619	219,591	417,210	524,017	583,918	478,144
Certaines études PS (sans C ou G)	813,390	105,503	107,745	213,248	203,310	222,178	174,654
PS (C ou D)	3,068,870	238,897	297,028	535,925	756,718	897,509	878,718
Grade universitaire	1,691,751	98,295	88,251	186,546	259,063	428,957	817,185
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
< 9e année	1,057,240	241,260	218,204	459,464	304,237	170,305	123,234
9e - 10e année	937,329	139,232	160,685	299,917	282,422	204,374	150,616
11e-13e année (ND)	437,257	58,531	67,421	125,952	113,508	109,853	87,944
11e-13e année (D)	1,571,268	146,894	157,722	304,616	399,926	468,457	398,269
Certaines études PS (sans C ou G)	615,391	71,813	73,540	145,353	143,761	178,850	147,427
PS (C ou D)	2,305,250	157,066	195,482	352,548	542,024	692,461	718,217
Grade universitaire	1,331,031	63,932	59,050	122,982	190,561	332,382	685,106
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
< 9e année	150,469	17,829	16,671	34,500	34,553	35,379	46,037
9e - 10e année	197,935	8,810	15,978	24,788	55,598	56,711	60,838
11e-13e année (ND)	106,061	5,823	13,492	19,315	25,908	27,732	33,106
11e-13e année (D)	530,343	23,433	29,264	52,697	106,947	174,108	196,591
Certaines études PS (sans C ou G)	279,388	21,375	26,550	47,925	54,424	81,167	95,872
PS (C ou D)	1,030,085	40,508	49,306	89,814	182,764	318,475	439,032
Grade universitaire	943,737	43,770	33,464	77,234	108,257	219,931	538,315
Nombre des ménage ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
< 9e année	45,994	3,708	7,314	11,022	8,442	13,343	13,187
9e - 10e année	62,023	2,122	4,436	6,558	12,858	19,266	23,341
11e-13e année (ND)	39,577	3,161	5,910	9,071	9,547	7,946	13,013
11e-13e année (D)	202,292	11,813	9,977	21,790	37,407	71,532	71,563
Certaines études PS (sans C ou G)	118,725	9,844	8,046	17,890	19,532	35,252	46,051
PS (C ou D)	427,988	14,061	16,607	30,668	70,242	136,122	190,956
Grade universitaire	458,082	22,941	15,165	38,106	47,593	99,944	272,439

< 9e année Aucune scolarité, 8e année ou moins, sans plus
 9e - 10e année 9e-10e année, sans plus
 11e-13e année (ND) 11e-13e année, non-diplômés du secondaire, sans autres études
 11e-13e année (D) 11e-13e année, diplômés du secondaire, sans autres études
 Certaines études PS (sans C ou G) Certaines études postsecondaires, sans certificat ni grade
 PS (C ou D) Certificat ou diplôme postsecondaire (y compris certificat de compétence professionnelle)
 Grade universitaire Diplôme universitaire

Les chiffres inférieurs à 4,000 ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 5.1 - 95 : Taux de pénétration (%) selon le degré d'instruction du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Non-diplômés du secondaire	31.9	6.5	6.0	12.5	9.3	5.9	4.1
Sans autres certificats	25.5	2.9	3.0	5.9	6.5	7.2	5.8
Certificat, diplôme, grade	42.6	3.1	3.5	6.6	9.1	11.8	15.1
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Non-diplômés du secondaire	97.6	93.7	97.4	95.5	98.6	99.3	99.5
Sans autres certificats	98.4	93.3	97.7	95.6	98.9	99.3	99.6
Certificat, diplôme, grade	99.3	96.3	98.6	97.5	99.1	99.7	99.9
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Non-diplômés du secondaire	67.8	60.1	65.7	62.8	66.7	72.4	79.1
Sans autres certificats	76.4	67.3	69.0	68.2	73.9	79.7	83.3
Certificat, diplôme, grade	75.8	63.1	65.1	64.2	71.5	77.0	82.6
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Non-diplômés du secondaire	12.7	4.4	6.8	5.6	11.1	17.9	30.6
Sans autres certificats	28.3	13.8	16.7	15.3	21.9	31.4	44.6
Certificat, diplôme, grade	41.2	24.1	21.2	22.5	28.4	40.5	57.6
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Non-diplômés du secondaire	4.1	1.2	2.6	1.9	2.9	6.1	10.8
Sans autres certificats	11.2	6.7	5.4	6.0	7.7	13.2	17.9
Certificat, diplôme, grade	18.5	10.6	8.1	9.3	11.5	17.7	27.3

Tableau 5.1.N - 95 : Nombre des ménages selon le degré d'instruction du chef du ménage, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Non-diplômés du secondaire	3,586,200	730,502	679,669	1,410,171	1,049,544	668,831	457,654
Sans autres certificats	2,862,796	324,877	334,922	659,799	735,782	811,775	655,440
Certificat, diplôme, grade	4,794,619	350,249	390,925	741,174	1,025,145	1,330,343	1,697,957
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Non-diplômés du secondaire	3,500,544	684,768	661,800	1,346,568	1,034,764	663,939	455,273
Sans autres certificats	2,816,679	303,122	327,336	630,458	727,327	806,096	652,798
Certificat, diplôme, grade	4,760,621	337,192	385,279	722,471	1,015,781	1,326,466	1,695,903
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Non-diplômés du secondaire	2,431,826	439,023	446,310	885,333	700,167	484,532	361,794
Sans autres certificats	2,186,659	218,707	231,262	449,969	543,687	647,307	545,696
Certificat, diplôme, grade	3,636,281	220,998	254,532	475,530	732,585	1,024,843	1,403,323
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Non-diplômés du secondaire	454,465	32,462	46,141	78,603	116,059	119,822	139,981
Sans autres certificats	809,731	44,808	55,814	100,622	161,371	255,275	292,463
Certificat, diplôme, grade	1,973,822	84,278	82,770	167,048	291,021	538,406	977,347
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Non-diplômés du secondaire	147,594	8,991	17,660	26,651	30,847	40,555	49,541
Sans autres certificats	321,017	21,657	18,023	39,680	56,939	106,784	117,614
Certificat, diplôme, grade	886,070	37,002	31,772	68,774	117,835	236,066	463,395

Non-diplômés du secondaire N'ont pas terminé le cours secondaire
Aucun autre certificat Certaines études postsecondaires ou aucune, aucun certificat ni diplôme
Certificat, diplôme, grade Certificat ou diplôme postsecondaire ou grade universitaire

Les chiffres inférieurs à 4,000 ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 6 - 95 : Taux de pénétration (%) des ménages selon la province, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Distribution des ménages							
Total	100	12.5	12.5	25.0	25.0	25.0	25.0
Terre-Neuve	1.7	0.3	0.3	0.5	0.5	0.4	0.3
Ile-du-Prince-Édouard	0.4	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Nouvelle-Écosse	3.2	0.5	0.5	1.0	0.9	0.8	0.6
Nouveau-Brunswick	2.5	0.4	0.3	0.7	0.7	0.6	0.4
Québec	26.1	4.4	3.6	8.0	6.9	6.3	5.0
Ontario	36.8	3.5	4.3	7.8	8.6	9.2	11.3
Manitoba	3.7	0.5	0.5	1.0	1.0	0.9	0.8
Saskatchewan	3.4	0.6	0.5	1.0	1.0	0.8	0.6
Alberta	9.0	0.8	1.1	2.0	2.2	2.4	2.4
C.-B.	13.0	1.5	1.5	3.0	3.1	3.5	3.5
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	94.3	97.8	96.0	98.8	99.5	99.7
Terre-Neuve	96.9	89.5	96.9	93.1	97.0	99.6	99.6
Ile-du-Prince-Édouard	97.5	92.5	99.1	96.0	95.9	99.3	100.0
Nouvelle-Écosse	97.4	92.6	96.9	94.7	97.1	99.7	99.1
Nouveau-Brunswick	97.9	93.7	96.7	95.0	98.4	99.3	99.7
Québec	98.9	95.7	98.7	97.0	99.6	99.7	100.0
Ontario	98.8	95.1	98.0	96.7	98.6	99.3	99.8
Manitoba	98.3	93.1	97.6	95.2	98.7	99.7	99.9
Saskatchewan	97.7	91.3	96.8	93.8	98.7	99.7	100.0
Alberta	98.5	92.9	97.4	95.5	99.0	99.5	99.7
C.-B.	98.1	92.0	96.3	94.1	98.8	99.4	99.4
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	62.5	66.3	64.4	70.3	76.7	82.2
Terre-Neuve	81.9	64.5	71.0	67.7	80.3	91.1	96.6
Ile-du-Prince-Édouard	68.4	69.7	69.0	69.3	64.0	66.2	78.8
Nouvelle-Écosse	75.5	62.1	70.6	66.2	74.8	78.7	87.8
Nouveau-Brunswick	69.3	61.8	65.9	63.6	66.5	71.2	80.8
Québec	64.2	49.1	54.9	51.7	62.3	71.1	78.0
Ontario	78.2	75.0	73.3	74.1	74.4	79.3	83.0
Manitoba	66.9	55.1	54.2	54.7	67.1	72.0	76.4
Saskatchewan	58.8	53.2	50.7	52.1	56.4	61.1	70.5
Alberta	70.6	64.2	61.0	62.3	68.0	73.6	76.8
C.-B.	85.4	77.5	84.5	81.0	82.5	86.4	90.8
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	11.5	13.1	12.3	20.2	32.5	50.2
Terre-Neuve	19.4	5.6	7.0	6.3	11.1	27.6	43.8
Ile-du-Prince-Édouard	16.2	5.3	5.2	5.3	6.9	21.5	42.5
Nouvelle-Écosse	22.4	7.1	8.7	7.8	18.7	29.3	43.5
Nouveau-Brunswick	19.9	8.0	7.4	7.8	14.9	25.5	41.0
Québec	23.5	10.7	10.9	10.8	18.1	27.9	45.8
Ontario	32.5	13.3	13.8	13.6	21.0	35.2	52.0
Manitoba	24.7	7.1	15.7	11.0	19.5	28.9	44.6
Saskatchewan	23.5	7.7	8.2	7.9	19.2	30.9	45.6
Alberta	34.1	13.5	18.2	16.2	26.1	35.6	54.7
C.-B.	32.8	15.0	17.7	16.3	23.0	35.6	52.4
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	4.8	4.8	4.8	7.3	13.6	22.4
Terre-Neuve	7.0	2.3	1.4	1.9	3.4	8.0	20.1
Ile-du-Prince-Édouard	8.1	2.4	1.2	1.8	1.0	11.8	25.2
Nouvelle-Écosse	9.1	3.8	4.5	4.1	7.1	11.3	18.0
Nouveau-Brunswick	8.8	3.5	2.4	3.0	6.1	10.8	20.5
Québec	8.4	4.1	4.2	4.1	5.5	10.5	16.5
Ontario	14.5	6.0	4.6	5.2	8.0	15.3	25.4
Manitoba	8.9	2.3	5.1	3.6	6.0	10.7	17.6
Saskatchewan	7.7	3.0	0.9	2.0	5.0	11.1	16.8
Alberta	15.7	5.5	8.6	7.3	10.6	15.9	26.9
C.-B.	14.0	6.7	6.5	6.6	9.7	16.5	21.6

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 6 . N - 95 : Nombre des ménages selon la province, 1995

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Nombre des ménages							
Total	11,243,615	1,405,628	1,405,516	2,811,144	2,810,471	2,810,949	2,811,051
Terre-Neuve	194,137	29,945	29,308	59,253	55,113	44,276	35,495
Ile-du-Prince-Édouard	49,568	6,198	6,835	13,033	15,063	13,367	8,105
Nouvelle-Écosse	357,426	55,209	51,861	107,070	101,520	85,045	63,791
Nouveau-Brunswick	285,559	47,062	36,798	83,860	82,161	70,936	48,602
Québec	2,936,811	490,208	404,147	894,355	773,850	704,763	563,843
Ontario	4,142,890	393,596	479,676	873,272	964,679	1,037,210	1,267,729
Manitoba	418,769	60,925	51,527	112,452	114,226	106,659	85,432
Saskatchewan	385,456	62,151	52,531	114,682	110,571	88,115	72,088
Alberta	1,009,183	93,087	127,055	220,142	248,206	270,510	270,325
C.-B.	1,463,816	167,247	165,778	333,025	345,082	390,068	395,641
Nombre des ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	1,325,082	1,374,415	2,699,497	2,777,872	2,796,501	2,803,974
Terre-Neuve	188,065	26,800	28,385	55,185	53,454	44,080	35,346
Ile-du-Prince-Édouard	48,340	5,735	6,774	12,509	14,447	13,279	8,105
Nouvelle-Écosse	348,045	51,109	50,279	101,388	98,595	84,828	63,234
Nouveau-Brunswick	279,420	44,084	35,580	79,664	80,859	70,443	48,454
Québec	2,904,820	469,090	398,728	867,818	770,568	702,591	563,843
Ontario	4,091,257	374,420	470,121	844,541	951,622	1,030,296	1,264,798
Manitoba	411,463	56,700	50,316	107,016	112,765	106,377	85,305
Saskatchewan	376,657	56,735	50,856	107,591	109,127	87,851	72,088
Alberta	994,461	86,522	123,720	210,242	245,600	269,090	269,529
C.-B.	1,435,316	153,887	159,656	313,543	340,835	387,666	393,272
Nombre des ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	878,728	932,104	1,810,832	1,976,439	2,156,682	2,310,813
Terre-Neuve	158,966	19,306	20,814	40,120	44,230	40,331	34,285
Ile-du-Prince-Édouard	33,905	4,317	4,713	9,030	9,639	8,848	6,388
Nouvelle-Écosse	269,812	34,292	36,622	70,914	75,915	66,966	56,017
Nouveau-Brunswick	197,781	29,071	24,265	53,336	54,660	50,530	39,255
Québec	1,885,531	240,779	221,817	462,596	481,878	501,131	439,926
Ontario	3,238,876	295,075	351,742	646,817	717,874	822,247	1,051,938
Manitoba	280,161	33,563	27,917	61,480	76,615	76,783	65,283
Saskatchewan	226,752	33,040	26,654	59,694	62,385	53,862	50,811
Alberta	712,723	59,723	77,532	137,255	168,678	199,088	207,702
C.-B.	1,250,259	129,562	140,028	269,590	284,565	336,896	359,208
Nombre des ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	161,548	184,725	346,273	568,451	913,503	1,409,791
Terre-Neuve	37,645	1,691	2,050	3,741	6,128	12,216	15,560
Ile-du-Prince-Édouard	8,048	328	358	686	1,044	2,874	3,444
Nouvelle-Écosse	80,050	3,913	4,489	8,402	18,940	24,946	27,762
Nouveau-Brunswick	56,721	3,784	2,718	6,502	12,249	18,054	19,916
Québec	691,408	52,582	44,228	96,810	139,844	196,740	258,014
Ontario	1,345,728	52,503	66,141	118,644	202,367	365,599	659,118
Manitoba	103,618	4,356	8,068	12,424	22,295	30,804	38,095
Saskatchewan	90,483	4,762	4,327	9,089	21,251	27,262	32,881
Alberta	344,634	12,562	23,081	35,643	64,905	96,270	147,816
C.-B.	479,683	25,067	29,265	54,332	79,428	138,738	207,185
Nombre des ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	67,650	67,455	135,105	205,621	383,405	630,550
Terre-Neuve	13,682	687	410	1,097	1,892	3,549	7,144
Ile-du-Prince-Édouard	4,002	146	83	229	158	1,576	2,039
Nouvelle-Écosse	32,694	2,073	2,324	4,397	7,200	9,634	11,463
Nouveau-Brunswick	25,129	1,639	900	2,539	4,997	7,636	9,957
Québec	246,104	19,930	16,936	36,866	42,391	73,793	93,054
Ontario	602,488	23,580	21,995	45,575	76,754	158,618	321,541
Manitoba	37,331	1,388	2,642	4,030	6,839	11,393	15,069
Saskatchewan	29,750	1,850	459	2,309	5,542	9,789	12,110
Alberta	158,119	5,108	10,940	16,048	26,421	43,055	72,595
C.-B.	205,382	11,249	10,766	22,015	33,427	64,362	85,578

Les chiffres inférieurs à 4,000 ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 7 : Taux de pénétration selon la province, diverses années

	1995	1994	1993	1991	1990	1986	1985
Distribution des ménages							
Total	100						
Terre-Neuve	1.7	1.7	1.8	1.7	1.8	1.8	1.8
Ile-du-Prince-Édouard	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Nouvelle-Écosse	3.2	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Nouveau-Brunswick	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6	2.6
Québec	26.1	26.1	26.1	26.5	26.2	26.2	26.1
Ontario	36.8	37.3	37.2	36.7	36.6	36.3	36.2
Manitoba	3.7	3.8	3.8	3.9	4.1	4.3	4.2
Saskatchewan	3.4	3.5	3.5	3.5	3.7	3.9	4.0
Alberta	9.0	8.9	9.0	9.1	9.0	9.4	9.4
C.-B.	13.0	12.7	12.5	12.3	12.5	12.0	12.1
Taux de pénétration du téléphone							
Total	98.5	99.0	98.9	98.0	98.5	98.1	98.1
Terre-Neuve	96.9	97.7	97.5	97.8	97.9	96.1	94.5
Ile-du-Prince-Édouard	97.5	98.6	97.5	96.7	97.5	96.5	95.8
Nouvelle-Écosse	97.4	98.9	98.3	97.3	98.5	97.4	96.5
Nouveau-Brunswick	97.9	98.5	98.2	99.2	97.7	96.6	94.8
Québec	98.9	98.8	98.7	97.5	98.5	97.7	98.5
Ontario	98.8	99.4	99.5	98.5	98.8	98.9	99.0
Manitoba	98.3	98.5	98.2	97.5	98.1	97.8	97.1
Saskatchewan	97.7	98.5	97.9	97.3	97.7	97.8	97.3
Alberta	98.5	99.0	98.9	98.4	98.0	98.1	97.9
C.-B.	98.1	98.8	99.1	97.6	98.5	97.9	97.6
Taux de pénétration du câble							
Total	73.4	74.3	72.6	70.8	71.4	65.4	62.9
Terre-Neuve	81.9	79.2	75.5	77.9	77.2	48.6	43.1
Ile-du-Prince-Édouard	68.4	66.5	63.6	55.6	51.0	46.0	41.6
Nouvelle-Écosse	75.5	75.3	72.3	72.0	70.7	59.4	56.2
Nouveau-Brunswick	69.3	72.2	71.4	67.2	66.0	55.2	52.4
Québec	64.2	66.6	64.3	60.6	62.8	56.4	51.4
Ontario	78.2	78.9	77.7	76.3	76.0	70.2	68.9
Manitoba	66.9	68.8	68.3	66.5	66.8	64.7	63.4
Saskatchewan	58.8	59.4	55.4	51.1	51.6	48.7	44.6
Alberta	70.6	71.5	69.0	70.3	70.8	66.3	64.2
C.-B.	85.4	84.1	83.8	83.8	84.9	82.1	82.0
Taux de pénétration de l'ordinateur							
Total	28.8	25.0	23.2	18.5	16.2	10.3	-
Terre-Neuve	19.4	15.3	13.9	11.6	12.2	10.3	-
Ile-du-Prince-Édouard	16.2	13.3	12.9	<u>8.3</u>	<u>9.0</u>	<u>6.3</u>	-
Nouvelle-Écosse	22.4	18.3	18.9	13.1	12.5	11.8	-
Nouveau-Brunswick	19.9	15.8	14.1	11.5	10.4	9.6	-
Québec	23.5	19.4	19.1	14.5	12.1	8.7	-
Ontario	32.5	28.2	26.0	21.3	19.4	11.5	-
Manitoba	24.7	18.3	18.9	14.6	10.5	9.3	-
Saskatchewan	23.5	20.7	21.2	17.4	14.1	8.7	-
Alberta	34.1	28.9	27.1	23.2	19.8	12.0	-
C.-B.	32.8	32.6	27.3	21.1	18.1	9.8	-
Taux de pénétration du modem							
Total	12.0	8.4	-	-	-	-	-
Terre-Neuve	7.0	3.8	-	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Édouard	8.1	4.9	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	9.1	6.9	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	8.8	4.9	-	-	-	-	-
Québec	8.4	5.5	-	-	-	-	-
Ontario	14.5	9.8	-	-	-	-	-
Manitoba	8.9	5.6	-	-	-	-	-
Saskatchewan	7.7	6.0	-	-	-	-	-
Alberta	15.7	10.3	-	-	-	-	-
C.-B.	14.0	12.3	-	-	-	-	-

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 7 .N : Nombre des ménages selon la province, diverses années

	1995	1994	1993	1991	1990	1986	1985
Tous les ménages							
Total	11,243,615	11,051,303	10,885,704	10,465,979	10,203,350	9,448,053	9,253,041
Terre-Neuve	194,137	191,316	193,462	180,873	179,204	166,003	162,440
Ile-du-Prince-Édouard	49,568	47,419	47,231	44,279	43,585	40,979	40,370
Nouvelle-Écosse	357,426	343,360	344,482	332,445	325,714	303,382	299,521
Nouveau-Brunswick	285,559	274,696	273,888	264,428	260,924	243,117	236,196
Québec	2,936,811	2,880,888	2,842,172	2,774,463	2,676,962	2,473,546	2,411,187
Ontario	4,142,890	4,120,085	4,047,406	3,845,254	3,731,035	3,428,546	3,351,007
Manitoba	418,769	424,029	414,628	408,625	417,130	401,593	392,610
Saskatchewan	385,456	383,580	383,684	370,713	374,071	371,225	367,293
Alberta	1,009,183	987,477	981,704	954,524	921,648	888,253	871,638
C.-B.	1,463,816	1,398,453	1,357,047	1,290,375	1,273,077	1,131,409	1,120,779
Ménages ayant le téléphone							
Total	11,077,844	10,938,588	10,770,989	10,258,058	10,048,744	9,269,780	9,081,790
Terre-Neuve	188,065	186,894	188,666	176,972	175,525	159,579	153,482
Ile-du-Prince-Édouard	48,340	46,745	46,051	42,824	42,513	39,545	38,655
Nouvelle-Écosse	348,045	339,461	338,785	323,596	320,844	295,637	288,932
Nouveau-Brunswick	279,420	270,534	268,978	262,356	254,949	234,778	223,915
Québec	2,904,820	2,845,710	2,804,371	2,705,365	2,637,805	2,416,002	2,374,086
Ontario	4,091,257	4,093,985	4,025,321	3,789,015	3,685,892	3,389,180	3,316,629
Manitoba	411,463	417,569	407,285	398,306	409,382	392,686	381,274
Saskatchewan	376,657	377,885	375,636	360,847	365,311	362,985	357,510
Alberta	994,461	977,521	970,709	938,952	902,826	871,261	853,146
C.-B.	1,435,316	1,382,284	1,345,187	1,259,825	1,253,697	1,108,127	1,094,161
Ménages ayant le câble							
Total	8,254,766	8,211,069	7,904,117	7,412,756	7,286,211	6,176,531	5,816,952
Terre-Neuve	158,966	151,589	146,159	140,931	138,304	80,674	70,091
Ile-du-Prince-Édouard	33,905	31,548	30,060	24,626	22,248	18,864	16,779
Nouvelle-Écosse	269,812	258,403	249,150	239,317	230,189	180,321	168,403
Nouveau-Brunswick	197,781	198,359	195,440	177,723	172,165	134,105	123,759
Québec	1,885,531	1,918,777	1,828,019	1,681,953	1,681,000	1,396,223	1,238,759
Ontario	3,238,876	3,250,518	3,145,265	2,934,586	2,837,046	2,407,645	2,307,416
Manitoba	280,161	291,819	283,270	271,859	278,554	259,746	249,014
Saskatchewan	226,752	227,811	212,522	189,410	193,044	180,900	163,821
Alberta	712,723	705,817	677,192	671,038	652,414	588,651	559,649
C.-B.	1,250,259	1,176,428	1,137,040	1,081,313	1,081,247	929,402	919,261
Ménages ayant un ordinateur							
Total	3,238,018	2,760,940	2,528,212	1,938,688	1,653,278	974,428	-
Terre-Neuve	37,645	29,325	26,865	20,952	21,936	17,143	-
Ile-du-Prince-Édouard	8,048	6,289	6,093	3,678	3,940	2,582	-
Nouvelle-Écosse	80,050	62,894	65,255	43,630	40,729	35,850	-
Nouveau-Brunswick	56,721	43,425	38,661	30,527	27,193	23,429	-
Québec	691,408	559,525	542,688	402,865	324,646	214,531	-
Ontario	1,345,728	1,160,161	1,053,035	818,689	725,296	394,258	-
Manitoba	103,618	77,779	78,180	59,704	43,880	37,334	-
Saskatchewan	90,483	79,472	81,416	64,591	52,637	32,402	-
Alberta	344,634	285,793	266,056	221,352	182,756	106,486	-
C.-B.	479,683	456,277	369,963	272,700	230,265	110,413	-
Ménages ayant un modem							
Total	1,354,681	930,555	-	-	-	-	-
Terre-Neuve	13,682	7,194	-	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Édouard	4,002	2,318	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	32,694	23,547	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	25,129	13,440	-	-	-	-	-
Québec	246,104	157,247	-	-	-	-	-
Ontario	602,488	405,350	-	-	-	-	-
Manitoba	37,331	23,865	-	-	-	-	-
Saskatchewan	29,750	23,177	-	-	-	-	-
Alberta	158,119	102,097	-	-	-	-	-
C.-B.	205,382	172,320	-	-	-	-	-

Les chiffres inférieur à 4,000 ne sont pas statistiquement fiables.

Tableau 8 - 95 : Taux de pénétration du modem dans les ménages possédant un ordinateur

Revenu Groupe	Total	Octile Inférieur	Deuxième Octile	Quartile Inférieur	Deuxième quartile	Troisième quartile	Quartile supérieur
Fréquence selon la population active							
Total	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
Inactif	39.1	37.9	36.2	37.0	36.3	40.9	43.7
Population active	42.3	45.0	36.7	40.5	36.1	42.1	44.8
Employé	42.5	40.0	38.1	38.9	37.5	42.5	44.2
Sans emploi	38.8	48.5	26.9	37.4	31.0	41.1	46.3
Travailleur indépendant	42.9	54.7	45.9	50.4	32.8	39.0	50.5
Fréquence selon le lieu de résidence							
Total	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
Régions urbaines	43.5	42.6	39.0	40.7	38.6	43.7	45.8
Régions rurales	29.2	32.9	14.0	21.7	24.8	30.4	33.5
Fréquence selon le l'âge du chef du ménage							
Total	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
Moins de 35 ans	46.0	41.8	40.5	41.1	41.0	46.8	52.3
De 35 à 44 ans	39.9	43.8	36.3	39.7	32.0	39.5	42.8
De 45 à 54 ans	42.3	56.8	33.8	43.6	32.4	41.6	44.5
De 55 à 64 ans	38.9	34.7	25.6	29.5	37.7	43.5	39.0
De 65 et plus	37.9	32.1	37.3	35.0	35.3	33.2	49.3
Fréquence selon le genre de ménage							
Total	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
Autres	44.1	37.8	44.6	40.7	41.6	48.2	47.7
Ménage unifamilial	41.4	47.8	31.2	37.4	34.3	40.9	44.5
Avec enfants	42.2	48.1	36.7	40.8	36.7	42.9	43.9
Sans enfants	40.7	47.7	26.6	34.5	32.2	39.6	44.9
Fréquence selon le degré d'instruction du chef du ménage							
Total	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
< 9e année	30.6	20.8	43.9	31.9	24.4	37.7	28.6
9e-10e année	31.3	24.1	27.8	26.5	23.1	34.0	38.4
11e-13e année (ND)	37.3	54.3	43.8	47.0	36.8	28.7	39.3
11e-13e année (D)	38.1	50.4	34.1	41.3	35.0	41.1	36.4
Certaines études PS (sans C ou G)	42.5	46.1	30.3	37.3	35.9	43.4	48.0
PS (C ou D)	41.5	34.7	33.7	34.1	38.4	42.7	43.5
Grade universitaire	48.5	52.4	45.3	49.3	44.0	45.4	50.6
Fréquence selon la province							
Canada	41.8	41.9	36.5	39.0	36.2	42.0	44.7
Terre-Neuve	36.3	40.6	20.0	29.3	30.9	29.1	45.9
Île-du-Prince-Édouard	49.7	44.5	23.2	33.4	15.1	54.8	59.2
Nouvelle-Écosse	40.8	53.0	51.8	52.3	38.0	38.6	41.3
Nouveau-Brunswick	44.3	43.3	33.1	39.0	40.8	42.3	50.0
Québec	35.6	37.9	38.3	38.1	30.3	37.5	36.1
Ontario	44.8	44.9	33.3	38.4	37.9	43.4	48.8
Manitoba	36.0	31.9	32.7	32.4	30.7	37.0	39.6
Saskatchewan	32.9	38.8	10.6	25.4	26.1	35.9	36.8
Alberta	45.9	40.7	47.4	45.0	40.7	44.7	49.1
B.-C.	42.8	44.9	36.8	40.5	42.1	46.4	41.3

Les chiffres soulignés ne sont pas statistiquement fiables.

